

ISSN-L: 2026-5824

Nature & Faune

Volume 28, Numéro 1

**La place de la jeunesse
africaine dans l'agriculture, la gestion des
ressources naturelles et le développement rural**



Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique

Photo de couverture: La jeunesse africaine

Photo de couverture arrière : L'Afrique et ses ressources naturelles renouvelables



Nature & Faune

Améliorer la gestion des ressources naturelles pour
la sécurité alimentaire en Afrique

Volume 28, Numéro 1

La place de la jeunesse africaine dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et le développement rural

Editeur : Foday Bojang
Editeur adjoint: Ada Ndeso-Atanga
Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique

nature-faune@fao.org
<http://www.fao.org/africa/publications0/nature-and-faune-magazine/en/>



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Accra, Ghana
2013

Comité de Lecture

Christel Palmberg-Lerche
Généticien des forêts
Rome, Italie

Mafa Chipeta
Conseiller en sécurité alimentaire
Limbe, Malawi

Kay Muir-Leresche
Économiste des politiques/Specialiste en économie des ressources agricoles et naturelles
Rooiels Cape, Afrique du Sud

Jeffrey Sayer
Ecologiste/expert en politique de conservation des ressources naturelles
Cairns, N. Queensland, Australie

Sébastien Le Bel
Spécialiste de la faune
Montpellier, France

Fred Kafeero
Spécialiste des ressources naturelles
Rome, Italie

August Temu
Expert en formation agroforestière et forestière
Arusha, Tanzania

Jean Prosper Koyo
Conseiller en ressources naturelles renouvelables
Pointe Noire, République du Congo

Douglas Williamson
Spécialiste de la faune
Angleterre, Royaume-Uni. Grande-Bretagne

El Hadji M. Sène,
Spécialiste de la gestion des ressources forestières et de la foresterie en zone sèche
Dakar, Sénégal

Conseillers: Atse Yapi, Christopher Nugent, Fernando Salinas, René Czudek

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISSN: 2026 - 5824

© FAO, 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Contenu

A l'attention de nos lecteurs

Bukar Tijani 1

Editorial

Martin Njanje 4

Chronique spéciale

Adapter les universités pour produire des diplômés pour un monde en pleine transformation:
l'importance de l'expérience pratique dans la promotion de l'entrepreneuriat
Kay Muir-Leresche 9

Article d'Opinion

L'arithmétique de l'absorption des jeunes par le marché du travail agricole en Afrique
Mafa E. Chipeta 16

Articles

21

La coopération Sud-Sud peut-elle offrir des solutions agricoles durables au chômage des jeunes
en Afrique ?
Festus K. Akinnifesi 21

Reconfigurer l'avenir de la population active africaine dans les secteurs de l'agriculture et des systèmes
alimentaires en tenant compte des jeunes
Mandivamba Rukuni et Raymond Zvavanyange 28

Investir dans l'avenir de l'Afrique: Comment la formation professionnelle peut fournir des
opportunités d'emploi rural décent et contribuer au développement rural durable
Michelle Mills et Nino Polizzotti 32

Le Projet régional de Mesure, notification et vérification (MNV): Enjeux et opportunités d'emploi
pour la jeunesse au Gabon
Hugues N'Gosso 38

Stratégies de moyens d'existence des jeunes et prise de décision environnementale dans la forêt
du Bassin du Congo : le cas de la région sud-est du Cameroun
Catherine MacNeil, Carolyn Brown et Denis Sonwa 41

Le potentiel de l'agriculture dans la création de perspectives d'emploi pour les jeunes ruraux d'Afrique
Nora Kokanova 46

Cadres politiques internationaux: l'importance d'engager la jeunesse africaine dans la gestion de
l'agriculture et des ressources naturelles et ses processus de formulation de politiques
Babatunde Iyanda 51

Rallier les jeunes et les communautés dans la protection des éléphants du Mali contre la guerre
Susan Canney et Nomba Ganame 56

La place des jeunes dans la foresterie communautaire au Gabon <i>Sylvie Boldrini, Quentin Meunier, Pauline Gillet, Rachelle Angone et Cédric Vermeulen</i>	62
Attirer les jeunes vers l'agriculture au moyen des technologies de l'information et de la communication <i>Adebola Adedugbe</i>	68
Enseignements tirés de la participation des jeunes femmes aux activités agricoles en Afrique sub-saharienne <i>Cathy Rozel Farnworth et Patricia Borteh Sillah</i>	73
Mémoires d'un diplômé en agriculture nigérian <i>Lateef Akinwumi Folorunso</i>	79
Pays à la Une: Libéria	83
La jeunesse libérienne dans le secteur agricole <i>James C.D. Makor et Michael F. Garbo</i>	83
Activités et Resultas de la FAO	87
Améliorer l'équité entre les sexes dans les questions territoriales lors des négociations de transactions foncières <i>Paolo Groppo, Clara Mi Young Park et Margret Vidar</i>	87
Les droits fonciers des communautés, l'égalité entre les sexes et le développement rural : enjeux et réalisations au Mozambique <i>Marianna Bicchieri</i>	93
Le défi somalien: l'égalité entre les sexes dans la gestion des ressources naturelles <i>Carolina Cenerini</i>	98
Liens	103
Nouvelles	104
Un cadre stratégique à l'échelle continentale pour la gestion des plantes exotiques envahissantes en Afrique est prometteur pour l'emploi des jeunes <i>Gbehounou Gualbert et Joyce Mulila-Mitti</i>	104
Annonce	106
Le Forum sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique de l'Ouest lance une enquête sur les jeunes dans l'agriculture <i>Renata Mirulla</i>	106
Thème et date limite pour la soumission des manuscrits pour le prochain numéro	107
Directives à l'intention des auteurs, Abonnement et Correspondance	109

A l'attention de nos lecteurs

Bukar Tijani¹

Ce numéro de Nature & Faune met le focus sur « **La place de la jeunesse africaine dans l'agriculture, les ressources naturelles et le développement rural** ». Il compte vingt et un articles contribués par divers auteurs experts dans les secteurs suivants : les politiques, les ONG de la conservation ; le secteur privé, les groupes de la société civile, la recherche et le milieu universitaire ainsi que les associations de jeunes. Selon la définition de l'Organisation des Nations unies (ONU), les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans² tandis que pour l'Union africaine (UA), la tranche d'âge des jeunes ou de la jeunesse se situe entre 15 et 35 ans³. Pour les besoins de ce numéro de Nature & Faune, nous retiendrons la définition plus générale de l'Union africaine selon laquelle le terme 'jeunes' inclut l'ensemble des jeunes gens, hommes et femmes, mariés(ées) ou célibataires, âgés(ées) de 15 à 35 ans.

Il est communément admis qu'une participation accrue de la jeunesse africaine au développement rural, à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles relancera la sécurité alimentaire sur le continent. Toutefois, la participation des jeunes aux secteurs basés sur la propriété terrienne dans plusieurs pays africains est très faible, essentiellement en raison de la perception selon laquelle les activités du secteur de la production primaire (agriculture et ressources naturelles) sont épuisantes, caractérisées par des rendements financiers négligeables et par conséquent sont

réservées aux personnes les moins instruites de la société. Cette perception est renforcée par la nature à forte intensité de main d'œuvre de l'agriculture. En outre, les investissements dans le secteur des ressources naturelles sont à long terme avec un taux de rotation lent nécessitant des périodes plus longues pour produire des bénéfices. Cette situation n'augure rien de bon pour la participation de la jeunesse africaine aux activités relatives aux ressources naturelles. En plus de ces problèmes de base, d'autres défis tels que les systèmes instables de tenure foncière, l'accès limité au financement, les marchés incertains, et le nombre réduit d'opportunités pour l'ajout de valeur, limitent davantage l'attrait des activités du secteur primaire pour les jeunes. La faible participation de la jeunesse africaine à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles est une menace grave pour la sécurité alimentaire du continent et doit être prise en compte dans les plus brefs délais. Les jeunes africains sont à la recherche d'opportunités dans le secteur de l'agroalimentaire qui leur offre un espace commercial comparable à celui dont bénéficient leurs pairs dans les secteurs non-agricoles tels que les technologies de l'information, le pétrole et le gaz, l'automobile, etc. Il faut que nos jeunes comprennent que l'agroalimentaire est beaucoup plus rentable que la plupart des autres secteurs puisqu'il concerne des ressources renouvelables et bien-sûr les services sont de nature continue. Il faudra pour cela des interventions innovatrices à divers niveaux y compris : le changement de la mauvaise perception actuelle de la jeunesse ; la prise en compte de la rentabilité de l'agriculture ainsi que de la nature à long terme des investissements dans les ressources naturelles ; l'atténuation de la contrainte de la tenure foncière et de l'accès des jeunes aux services financiers.

Dans l'éditorial de ce numéro de Nature & Faune, Martin Njanje souligne l'acceptation grandissante de la migration en tant que 'moteur de développement' à considérer lorsque les objectifs du millénaire pour le développement arriveront à échéance en 2015. Il révèle comment les partenaires au développement et les organisations de gestion des ressources naturelles renouvelables peuvent adopter la migration et planifier leurs interventions et investissements tout en tenant compte de la migration des jeunes.

L'Article spécial par Prof. Kay Muir-Leresche examine les principes de base de l'adaptation de

¹ Bukar Tijani. Sous-directeur général/Représentant régional pour l'Afrique, Bureau régional pour l'Afrique, Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, P.O. Box 1628 Accra, Ghana.

Courriel : ADG-RAF@fao.org Tél:(233) 302 610 930 Poste. 2101 ; Télécopie: 233 302 668 427

² Programme des Nations unies pour la jeunesse - <http://social.un.org/youthyear/docs/UNPY-presentation.pdf>

³ Union africaine (2006), La Charte africaine de la jeunesse adoptée par l'Union africaine 11, Banjul, Gambia

l'enseignement universitaire dans le but de produire des diplômés équipés pour un monde en changement et l'importance de l'expérience pratique dans la promotion de l'entrepreneuriat. Prof Muir-Leresche affirme que les exploitants prospères, entrepreneurs et innovateurs abondent en Afrique. Cependant, la majorité des exploitants dans les zones rurales demeurent pauvres en raison du faible rendement de leurs exploitations qui sont hautement variables et vulnérables face aux changements climatiques. Selon elle, les universités ont un rôle important à jouer dans la préparation des jeunes pour le futur paysage de l'emploi et pour cela les diplômés doivent posséder les compétences requises pour devenir des créateurs d'emploi plutôt que des demandeurs d'emploi. Les facultés d'agriculture et des ressources naturelles sont les plus recherchées pour produire les diplômés et les chercheurs qui transformeront l'agriculture africaine pour qu'elle puisse faire face à la demande croissante de la sécurité alimentaire, de la durabilité environnementale et des moyens d'existence améliorés. De leur part, les diplômés doivent être disposés à prendre des risques, à être créatifs, innovateurs, et motivés à aider les petits exploitants à surmonter leurs contraintes, accroître leur productivité et accéder aux marchés. Michelle Mills et Nino Polizzotti sont allés dans le même sens et ont partagé leurs vues sur la contribution de la formation professionnelle à la création d'opportunités d'emploi rural décent et au développement rural durable en Afrique.

Dans leur article, Mandivamba Rukuni et Raymond Zvavayange exhortent les gouvernements et les acteurs non-étatiques à reconfigurer les politiques relatives à la main d'œuvre des secteurs de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des ressources naturelles renouvelables en tenant compte des jeunes. Ils soulignent l'importance de politiques fermes pour la production alimentaire durable et comment elles présentent à la fois des opportunités et des défis aux gouvernements et dirigeants africains. Ils mettent l'accent sur le fait que cette reconfiguration permettrait à l'Afrique de s'équiper pour pénétrer de nouveaux espaces dans les systèmes alimentaires et les marchés mondiaux. Babatunde Lyanda de l'Union africaine examine la nécessité d'engager la jeunesse africaine dans les processus politiques de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles pour le développement rural durable du point de vue des cadres politiques internationaux et continentaux pour la jeunesse. Il

affirme que jusqu'à récemment, les décideurs incluaient rarement la jeunesse dans le processus de décision ou même la consultaient concernant ses propres préoccupations. Il explique d'autre part que bien que les gouvernements africains mettent de plus en plus la jeunesse au cœur du programme de développement, il reste encore beaucoup à faire. Tant les gouvernements que les partenaires internationaux devraient engager complètement les jeunes africains dans tous les aspects de la planification et des programmes et initiatives en cours qui ciblent la jeunesse et le développement économique. Les co-auteurs Catherine MacNeil, Carolyn Brown et Denis Sonwa partagent l'expérience qu'ils ont acquise à la faveur d'un programme de recherche conçu pour comprendre la participation éventuelle des jeunes de la région du Bassin du Congo aux institutions opérant dans le domaine de la gouvernance et de la prise de décision environnementale concernant les forêts communautaires ; et comment ils dérivent leurs moyens d'existence de la forêt.

Mafa Chipeta a pris la liberté de contribuer un Article d'opinion qui s'attelle à 'mettre les choses au clair'. Son message principal selon lequel l'agriculture ne devrait pas être présentée comme la plus importante source d'emplois pour les jeunes pourrait prêter à polémiques des deux côtés du débat. Ses vues sont plutôt fermes et certains lecteurs n'y souscriront pas forcément, mais c'est ça la nature de l'érudition. Il est bien vrai que cet article est provocateur, toutefois le raisonnement de l'auteur est valide. En d'autres termes, l'agriculture africaine à elle seule ne saurait absorber l'énorme masse de jeunes gens qui arrivent sur le marché du travail, cela ne sera possible que si l'agriculture déclenche un ensemble d'activités de filières associées à l'agriculture qui, dans une certaine mesure, en seront capables. D'autres auteurs tels que Hugues N'gosso et Nora Kokanova considèrent le secteur de l'agriculture en Afrique comme ayant le potentiel de créer des perspectives d'emploi positives pour les jeunes ruraux africains.

Festus Akinnifesi suit les traces de Chipeta en posant la question de savoir si la Coopération sud-sud pourrait offrir des solutions agricoles durables contre le chômage des jeunes en Afrique. Il conclut son propos en déclarant que la demande croissante en nourriture et l'expansion du marché combinées avec la dotation du continent en terres et en main d'œuvre, créent des opportunités d'emploi et de

création de revenus pour la jeunesse africaine. Selon lui, pour que l'Afrique bénéficie pleinement de son atout démographique, elle doit créer les opportunités d'accroissement de la productivité et de la compétitivité agricoles, en particulier dans les zones rurales. La coopération sud-sud peut contribuer à accélérer ce processus de transformation agricole.

Ce numéro regorge d'expériences positives de jeunes engagés dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et le développement rural (voir les articles par Susan Canney *et al* ; Sylvie Boldrini *et al*, Festus Akinnifesi, Adebola Adedugbe, et Lateef Folorunso). Les mémoires de Lateef Folorunso, un diplômé en agriculture nigérian, vous feront probablement rire ou 'pleurer' avec leur récit intéressant de la réalité du terrain agricole. La leçon ici est qu'il est nécessaire de mettre un accent particulier sur la fourniture de services de planification financière aux jeunes entrepreneurs débutants. Le plus souvent les échecs sont causés par la mauvaise compréhension de l'économie agricole ! Cathy Farnworth et Borteh Sillah partagent également quelques leçons apprises concernant l'implication des jeunes femmes dans l'agriculture en Afrique subsaharienne. Farnworth *et al* ont révélé que bien que le terme 'jeunes' soit sensé couvrir les deux sexes, dans la pratique il fait généralement référence aux jeunes hommes, rendant ainsi invisibles les contraintes et opportunités basées sur le sexe auxquelles les jeunes femmes sont confrontées quant à l'accès à la terre, au crédit, à l'information et aux autres ressources dont elles ont besoin pour gagner leur vie. L'absence de données de recherches est quasiment absolue sur le rôle des femmes dans l'agriculture en Afrique subsaharienne. Il n'existe presque aucun programme visant le développement des capacités de ces femmes pour qu'elles deviennent des exploitantes efficaces. Cette contribution est basée sur une partie limitée du travail qui a été effectué et en tire quelques leçons pour les recherches futures. Les femmes en Afrique subsaharienne ont la moyenne la plus élevée de participation de la main d'œuvre au monde, pourtant elles sont méconnues !

Paolo Groppo et ses collègues de la FAO ont mis en exergue les trois fondements des méthodologies que la FAO tente de promouvoir : Améliorer l'égalité des sexes en matière foncière (IGETI) ; Développement territorial participatif et négocié (PNTD), et l'Analyse socio-économique selon le genre (SEAGA). L'article de Groppo fait référence à deux documents de terrain de la FAO Somalie et de la FAO Mozambique pour partager comment les expériences de l'adaptation d'IGETI/PNTD et SEAGA à chaque pays. Dans cette trilogie, Marianna Bicchieri discute des enjeux et avantages réalisés jusqu'à présent dans la poursuite des droits fonciers des communautés, de l'égalité des sexes et du développement rural au Mozambique. Et Carolina Cenerini enquête sur le défi somalien du développement vers l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles.

Sous notre rubrique 'Pays à la une', la République du Libéria est sous les feux de la rampe. La place de la jeunesse libérienne dans l'agriculture nous y est présentée de la perspective de James Marko et Michael Garbo. L'article nous présente le Libéria, la plus vieille république d'Afrique indépendante depuis 1847 ! Cette nation a une des populations les plus jeunes au monde avec une population dont l'âge moyen est de 18 ans et dont 44 pourcent n'ont que 14 ans.

Nous avons également la section des nouvelles où Gbehounou Gualbert et Joyce Mulila Mitti informent les jeunes des perspectives d'emplois que représente le cadre stratégique continental pour la gestion des plantes exotiques envahissantes. Et Renata Mirulla annonce que le Forum de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'ouest lance une enquête sur le rôle de la jeunesse dans l'agriculture. Les résultats de cette enquête seront rendus publics bientôt.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro de *Nature & Faune* !

Éditorial

La migration: Un enjeu crucial dans la participation de la jeunesse africaine au développement rural

Martin Nganje¹

Résumé

Le continent africain continue de produire le plus grand nombre de migrants internationaux dont la plupart obtiennent le statut de migrant au cours de leur jeune âge. Cela n'est guère surprenant dans la mesure où les pays africains sont souvent en proie à des conflits sociopolitiques qui obligent leurs populations à se déplacer année après année. Une proportion importante de migrants provenant de pays qui sont sortis de la guerre civile hésite encore à retourner au pays, constituant ainsi une partie de la diaspora africaine au sein et en dehors du continent. Bien qu'il soit reconnu que les jeunes migrants envoient de l'argent aux membres de leurs familles restés au pays, ces fonds et le statut d'émancipés des migrants doivent être pris en compte et orientés vers le développement rural en Afrique. Avec l'acceptation croissante de la migration comme 'moteur de développement' à adopter comme processus à l'expiration du délai de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, le présent document révèle comment les partenaires au développement et les organisations chargées de la gestion des ressources naturelles renouvelables peuvent intégrer la migration et planifier leurs initiatives d'interventions/investissements en tenant compte de la migration des jeunes.

Introduction

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies (ONU), 'un migrant international' est quelqu'un qui passe plus d'un an hors de son pays d'origine, de naissance ou

de citoyenneté ; et un 'jeune' est âgé de 15 à 24 ans. A cet effet, 2013 a été une année d'actualité pour la migration et pour la jeunesse. La Journée mondiale de la jeunesse (12 août 2013) a été célébrée sous le thème suivant : « Migration et jeunesse : Aller de l'avant pour le développement », alors que se déroulait le deuxième 'Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement', à la suite du premier Dialogue tenu en 2006. L'intégration de la migration dans le développement a occupé une place de choix parmi les 8 points du Programme d'action de Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU durant le Dialogue de haut niveau de 2013 (Secrétaire général de l'ONU, 2013). Le Point 6 du Programme d'action énoncé par M. Ban Ki-moon a expressément appelé les 'États membres de l'ONU à intégrer la migration dans les plans nationaux de développement, les stratégies de réduction de la pauvreté, et les politiques et programmes sectoriels pertinents'. Le Programme d'action a également spécifié que « la communauté internationale doit définir un ensemble commun d'objectifs et d'indicateurs afin de surveiller la mise en œuvre des mesures visant à améliorer les avantages, prenant en compte les enjeux de la migration internationale, à considérer dans le cadre du programme de développement pour l'après 2015 ». En outre, durant le Dialogue de haut niveau, l'évènement du Groupe mondial de la migration sur « Adolescents, jeunes et migration » a confirmé la définition de la migration par l'ancien Premier Ministre chinois, Zhao Ziyang pour lequel il s'agit de 'cerveaux résidant à l'étranger » invitant ainsi les jeunes à utiliser ce pouvoir pour le développement de leurs pays d'origine (Organisation internationale pour les migrations 2013 : p. 78 para 2). Selon l'UNICEF (Avril, 2013 : p. 2), les adolescents (15 à 19 ans) représentaient 11 millions des migrants en 2010 dont la majeure partie sont des africains. Le présent document révèle comment le capital intellectuel, social, culturel et financier des jeunes africains migrants peut être exploité pour le développement rural du continent.

Contexte

Selon le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU (UNDESA), en dehors des raisons liées aux conflits sociopolitiques, les adolescents et les jeunes migrent vers l'extérieur principalement en réaction à la globalisation des opportunités d'éducation. Par exemple, le nombre

¹ Martin Nganje, Ph.D., Chercheur, Forêt et environnement, Afrique. Fondation Idole, BP. 2216 Yaoundé, Cameroun. Tél : +(237) 50 88 09 68
Courriel : martin.nganje@gmail.com
Skype : martins12398

d'africains inscrits dans les universités étrangères est passé de 48 000 en 1999, à plus de 79 000 en 2008 (UNDESA, 2011/1). Selon les rapports, après leurs études à l'étranger, les étudiants recherchent des emplois dans le pays hôte et s'y installent avec un statut de résident et de migrant. Au nombre des raisons motivant la migration des jeunes, l'UNDESA cite également les déplacements pour l'adoption et la recherche d'asile pour les réfugiés. Ces déplacements incluent la migration des jeunes plus âgés (20 – 24 ans) à la recherche d'emplois rémunérés. Cette migration est devenue un moyen populaire d'améliorer le bien-être et la survie des migrants. Selon le défunt John Kenneth Galbraith, économiste américain, la migration est la plus vieille réaction contre la pauvreté (Shamshad Akhtar, 2013, para 5).

Bien que les transferts d'argent pour réduire la pauvreté soient louables, ils contribuent très peu à améliorer le développement rural au sein des pays d'origine des migrants. Cela nécessite des réponses aux questions suivantes : (a) Comment la globalisation de l'éducation sur le continent africain peut contribuer à endiguer la migration des jeunes et à améliorer leur contribution au développement rural et à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables dans leurs pays d'origine ? (b) Comment les pays africains utilisent les mécanismes de globalisation existants tels que la migration des jeunes, au profit des communautés et des populations de jeunes résidents ? (c) Comment les banques et les autres institutions financières, y compris les sources gouvernementales peuvent-elles soutenir et renforcer les processus initiés par la jeunesse africaine migrante en collaboration avec la jeunesse résidente en Afrique pour un développement rural plus efficace ?, et (d) Quelles mesures et stratégies faut-il poursuivre pour assurer la représentation des jeunes migrants et de leurs interventions afin de favoriser leur engagement accru dans le développement de leurs pays d'origine sur le continent africain ? Les réponses à ces questions sont débattues ci-après.

Discussion

Comment la mondialisation de l'éducation peut-elle endiguer la migration des jeunes tout en améliorant la contribution de la jeunesse africaine au développement rural des pays africains

La raison pour laquelle les pionniers de la liberté africaine poursuivaient leurs études principalement

à l'extérieur, était double : soit il y avait peu ou pas d'université au pays, ou alors celles qui existaient n'offraient pas les cours qu'ils avaient choisis. La situation a changé 50 ans plus tard avec l'avènement des universités privées qui font la concurrence aux établissements publics en matière d'excellence. Tant les secteurs public que privé des pays africains établissent des universités et en mondialisent les cours de plus en plus dans les provinces et les régions. Actuellement le continent compte le plus grand nombre d'universités de son histoire. Par exemple, lorsqu'elle a été fondée en 1967, l'Association des universités africaines (AUA) ne comptait que 34 universités. En 2013, ce nombre est passé à 286 (AUA, 2013). Toutefois, la multiplication et la diversification des universités n'ont pas mis fin au désir des jeunes de voyager à l'étranger pour leurs études. Conscient de cette situation, le Programme *Migration pour le développement en Afrique* (MIDA) de la région des Grands lacs sponsorise le voyage des professeurs d'université africains à l'étranger et offre des postes d'enseignant du supérieur dans les universités africaines (IBRD/Banque mondiale, 2011, p. 236). Le cas d'un chercheur congolais à l'Université de Rouen en France a été mentionné. Ce chercheur a organisé des conférences appuyées par le Programme MIDA à l'Université de Goma (République démocratique du Congo – RDC) à partir de 2006. Bien que l'efficacité de ces initiatives, y compris les échanges d'étudiants entre le Nord et le Sud et les programmes de jumelage des universités n'aient pas été formellement évalués pour déterminer dans quelle mesure ils encouragent les étudiants à poursuivre leurs études au pays, les universités impliquées expriment généralement leur satisfaction pour les cours sponsorisés (IOM, 2007b, 6 ; dans IBRD/Banque mondiale 2011, p. 241). D'autres initiatives engagées en réponse aux évaluations des besoins en formation incluent, entre autres, l'établissement de l'Université de Kaughu pour la Conservation et le Développement rural en RDC, à la demande des communautés locales. Après la formation, les diplômés retournent dans leurs communautés et sont qualifiés pour travailler comme chercheurs locaux, gardes forestiers, gardiens, administrateurs des aires protégées, enseignants, journalistes de la conservation et agents de vulgarisation. Ces professionnels gèrent actuellement une vision de conservation et de développement entièrement enracinée dans l'histoire locale, la culture, la tradition et les droits héréditaires. Ces efforts doivent être reproduits dans

d'autres pays africains (Pour plus d'informations sur cette initiative, veuillez consulter le site suivant : http://www.conservation.org/where/africa_madagascar/congo/Pages/tayna_university.aspx).

Comment la migration des jeunes peut être exploitée au profit des communautés locales et des populations de jeunes ruraux résidant en Afrique

La migration expose les personnes, en particulier les jeunes, à de nouvelles idées, activités et à l'émancipation. C'est pour cette raison, entre autres, que l'Union africaine (à travers les Ministres africains de la jeunesse) ont adopté l'Article 21 de la Charte africaine de la Jeunesse en 2006 qui propose que 'toutes les parties reconnaissent les droits des jeunes à vivre partout dans le monde', ce qui constitue un encouragement pour les jeunes à s'investir dans des activités de développement dans leurs pays d'origine (IBRD/Banque mondiale, 2011, p. 249 ; para 1). La soif de perfection dans le sport et le désir d'exploiter les talents artistiques sont des domaines qui continuent d'encourager la migration de la jeunesse africaine. Certains des jeunes migrants entrepreneurs retournent déjà au pays pour former des clubs de musique, de mannequinat et de sports tels que la Fondation Eto'o Samuel Sport (Fundesport) au Cameroun. Alors que ces efforts sont louables dans la mesure où ils encouragent les jeunes à découvrir leurs talents inhérents, il reste à déterminer par des études approfondies, comment ils contribuent directement au développement communautaire en Afrique. Toutefois, il est possible d'étendre ces efforts pour inclure la formation de groupes de jeunes dans la production de pièces de théâtre et de jeux de rôles qui sensibilisent sur les bonnes techniques culturelles et la gestion durable des ressources naturelles renouvelables y compris les espèces de la faune sauvage. Il serait possible d'exposer l'initiative de ces groupes lors de manifestations publiques organisées par les conseils municipaux ainsi que les projets agricoles tant au niveau rural que national. Une proportion des fonds générés par les groupes pourrait être investie dans le renforcement des capacités des jeunes ruraux, ainsi que dans les initiatives de développement communautaire pour la réduction de la pauvreté.

Comment les banques, d'autres institutions financières et les sources gouvernementales peuvent-elles soutenir et renforcer les interventions de la jeunesse africaine migrante pour un développement rural effectif

Le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui a pris fin récemment, a fermement établi la migration comme un facteur de développement. Cette question sera débattue en tant que processus (et non en tant qu'objectif fixe) lorsque le délai fixé pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement expire en 2015. Entre temps, les banques et autres institutions financières ne seront à même de faciliter de manière adéquate les transferts financiers qu'en réduisant les coûts de transfert d'argent des jeunes migrants pour les projets de développement en Afrique. Des cadres politiques appropriés sont nécessaires pour faciliter une action effective. Le point 2 du Programme d'action présenté par le Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon lors du Dialogue de haut niveau de 2013 sur les migrations internationales et le développement, a noté que « les avantages de la réduction des coûts relatifs à la migration, par exemple les coûts de transfert d'argent, sont énormes... ». Plusieurs options politiques peuvent être utilisées pour réaliser cet objectif. Par exemple, les gouvernements pourraient offrir une contrepartie ou doubler le montant financier des transferts pour les projets de développement rural dans le pays. Par exemple, Meseguer et Aparicio (IOM, 2013, p. 41) ont rapporté sous le *Programme 3x1 pour migrants* du Mexique que les gouvernements municipaux, étatiques et fédéraux ont triplé le montant des fonds envoyés par les associations de migrants pour les projets de développement dans le pays. L'Afrique pourrait émuler de telles initiatives. En outre, le point 23 de la Déclaration finale de la Réunion régionale des experts sur les migrations internationales et le développement de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA, 2013) propose de « créer les conditions, les incitations et l'espace fiscal afin de stimuler les transferts d'argent et les investissements de la diaspora dans le pays d'origine, y compris des instruments financiers accessibles par l'entremise des banques et des institutions de microfinance, entre autres ... ».

Mesures et stratégies pour assurer la représentation et les interventions tangibles des jeunes migrants afin de favoriser leur engagement accru dans le développement de l'Afrique

Le Point 47 de la Déclaration finale de la Réunion régionale des experts sur les migrations internationales et le développement de l'UNECA (UNECA, 2013) propose de « promulguer des lois et réformes politiques qui assurent l'accès aux droits civils, économiques, sociaux et culturels et aux services de base pour tous les groupes vulnérables, en particulier les enfants (et les jeunes) dans le contexte de la migration, quel que soit le statut de migration de leurs propres parents ». La première étape pour exploiter les points de vue des jeunes migrants au profit des politiques de développement dans les pays africains, consiste à les soutenir dans la production de données à des fins de planification à travers l'établissement de groupes et réseaux professionnels de migrants. Alors que plusieurs pays africains hésitent encore à s'engager et à collaborer avec leurs jeunes migrants et les communautés de la diaspora, d'autres pays tels que le Sénégal sont un modèle de collaboration. Selon le Ministère sénégalais des Petites et moyennes industries, la communauté sénégalaise migrante dans la ville de Parma en Italie, a été à même de convaincre Air Sénégal International d'exporter les tomates fraîches cultivées dans les zones rurales du Sénégal vers l'Italie pour traitement (séchage) (IBRD/Banque mondiale, 2011, p. 217). De tels exemples doivent être suivis par d'autres pays sur le continent. Au titre des mesures directes pour rallier la participation des jeunes migrants : inviter leurs représentants à des présentations ou vidéoconférences au cours des conférences et réunions nationales et locales dans leurs domaines de spécialisation. En outre, avec l'appui des groupes de la société civile et/ou du gouvernement, les jeunes migrants pourraient exprimer des points de vue innovateurs en rapport avec la migration et les politiques de développement dans les bulletins, rédiger des articles dans des rubriques de journaux spécialisés, administrer des sites web, des blogs et autres fora sociaux d'échanges tels que la radio et la télévision. Ils pourraient également utiliser la téléphonie mobile pour le plaidoyer afin d'influencer les politiques du gouvernement national sur la migration pour le développement.

Conclusions et propositions

Jusqu'à récemment, la migration a été un sujet aléatoire durant les débats sur la planification du développement en Afrique. Cela était principalement dû au fait que les experts du développement considéraient la migration comme un indicateur de l'échec des politiques et initiatives de développement dans le pays d'origine. De nos jours, la migration, y compris celle des jeunes, est mieux comprise et est considérée comme un processus normal de mondialisation à prendre en compte dans la planification du développement. Les réponses apportées aux questions de la section ci-dessus soulignent que la migration des jeunes peut contribuer de manière effective au développement rural en Afrique et sont résumées dans les propositions suivantes :

1. Pour endiguer la fuite des cerveaux des jeunes africains, le cursus universitaire devrait de plus en plus être guidé par des évaluations des besoins. L'Université de Kasugho pour la Conservation et le Développement rural en République démocratique du Congo en est un bon exemple.
2. Le capital intellectuel, financier et social des jeunes migrants entrepreneurs, peut être exploité au profit du développement rural par les pays africains en soutenant les groupes de théâtre et de jeux de rôles décrivant les bonnes techniques culturelles et les besoins et avantages de la gestion durable des ressources naturelles renouvelables. La gestion rationnelle des ressources contribuera à sauvegarder la durabilité à court et long termes des moyens d'existence et contribuera également à assurer que le réservoir biologique du continent résiste à l'érosion excessive.
3. Les gouvernements africains peuvent reconnaître et soutenir les initiatives de développement rural des jeunes migrants et des autres migrants en offrant des contreparties pour les transferts d'argent étrangers au profit des initiatives de développement rural dans leurs pays d'origine.
4. Comme recommandé par l'UNECA, les gouvernements africains doivent collaborer avec les jeunes pour développer des politiques participatives qui exploitent leurs capacités

intellectuelles, leur expérience en tant que courtiers de commerce entre les agences dans leurs pays de résidence et leurs pays d'origine, et le capital financier pour le développement du continent.

Bibliographie

AAU, 2013: <http://www.aau.org/?q=Membership>
International Organization for Migration – IOM
(2013). Migration and the United Nations Post-2015
Development Agenda

IOM, 2007b, 6; in The International Bank for
Reconstruction and Development / World Bank
(2011). Diaspora for Development in Africa.

The International Bank for Reconstruction and
Development / World Bank (2011): Leveraging
Migration for Development: Remittances, Skills and
Investments.

The International Bank for Reconstruction and
Development / World Bank (2011): Diaspora for
Development in Africa.

Shamshad Akhtar (2013). Remarks by the UN
Assistant Secretary General for Economic
Development during the High-level Expert Policy
Dialogue on Migration in the Post 2015
Development Agenda, Stockholm, 26th February
2013.

UNECA, (2013). Outcome Statement of the
Regional Experts' Meeting on International Migration
and Development of the United Nations Economic
Commission for Africa: In Preparation for the 2013
High-Level Dialogue on International Migration and
Development. Addis Ababa, Ethiopia, 3-4 July 2013.

UNICEF, April 2013:
([http://www.unicef.org/socialpolicy/files/Population
Dynamics and Migration\(1\).pdf](http://www.unicef.org/socialpolicy/files/Population_Dynamics_and_Migration(1).pdf))

United Nations Economic Commission for Africa –
UNECA (2013). Outcome Statement of the Regional
Experts' Meeting on International Migration and
Development in Africa in preparation for the 2013
High-Level Dialogue on International Migration and
Development.

United Nations Department of Economic and Social
Affairs (UNDESA): Technical Paper N° 2011/1

UN Secretary General (2013):
[http://www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/pdf/
migration_8points_en.pdf](http://www.un.org/en/ga/68/meetings/migration/pdf/migration_8points_en.pdf)



Chronique spéciale

Adapter les universités pour produire des diplômés pour un monde en pleine transformation: l'importance de l'expérience pratique dans la promotion de l'entrepreneuriat

Kay Muir-Leresche¹

Résumé

Les facultés d'agriculture et des ressources naturelles doivent produire des diplômés et des données de recherche qui transformeront l'agriculture africaine pour qu'elle puisse satisfaire la demande croissante de sécurité alimentaire, de durabilité environnementale et de moyens d'existence améliorés. Pour cela, les universités doivent se transformer, tirer parti de la technologie moderne et devenir des facilitateurs actifs de l'apprentissage offrant aux diplômés l'opportunité d'être des preneurs de risques inventifs, innovants qui sont motivés à aider les petits exploitants à surmonter leurs contraintes, accroître la productivité et accéder aux marchés. Ces universités doivent se concentrer sur la promotion de la pédagogie, du programme d'enseignement et des expériences pratiques qui développent les compétences et l'engagement requis. Elles doivent activement exposer leurs étudiants à l'entrepreneuriat et à l'opportunité de créer et travailler dans leurs propres entreprises. Les étudiants doivent prendre en main leur propre éducation, être préparés à être plus créatifs et engagés dans la formation permanente, et être enthousiastes à l'idée de se faire une expérience pratique. Un monde changeant requiert une approche différente et les étudiants doivent être encouragés à se considérer comme des créateurs d'emploi à même de tirer parti des opportunités que représentent les communautés rurales insuffisamment desservies.

¹ Kay Muir-Leresche, PhD.

Économiste des politiques, Spécialiste en économie des ressources agricoles et naturelles.

136 Rocklands Road, Rooiels Cape, Box 343 Bettys Bay
7141 South Africa. Courriel: bandroop@gmail.com

Téléphone: +27 28 2738742

Introduction : l'importance de transformer l'éducation supérieure agricole

Dans le monde entier, le sous-emploi est plus courant chez les jeunes que les adultes et dans les zones rurales qu'urbaines (Banque mondiale, 2009). Les exploitants prospères, entrepreneurs et innovateurs sont légion en Afrique, toutefois, la majorité des exploitants dans les zones rurales sont pauvres avec des rendements faibles et très variables et vulnérables au changement climatique. L'agriculture n'est pas considérée comme une source de revenus viable et souvent les jeunes ne s'y adonnent professionnellement qu'en dernier ressort et assimilent le fait de devenir agriculteur à une condamnation à la production de subsistance et à la pauvreté. Les participants à un forum des exploitants en 2012 ont mentionné la migration saisonnière dans leur propre pays ou à l'étranger comme stratégie commune de la jeunesse rurale pour faire face à la situation de l'emploi rural et ont souligné les pressions sociales créées par la piètre image que les jeunes ont de l'agriculture (MIJARC, 2012). Toutefois, alors que les technologies modernes aident l'Afrique à laisser derrière elle les systèmes de communication dépassés au fur et à mesure que la demande de produits organiques et jugés 'commerce équitable' croît, et que la recherche sur les systèmes agricoles durables et adaptés à la situation locale se développe, les opportunités devraient être plus importantes pour les jeunes dans le secteur agricole. Il est nécessaire de mieux préparer les jeunes à faire face aux défis de telle sorte qu'ils soient plus entrepreneurs, plus inventifs et plus déterminés, équipés des compétences requises pour tirer parti de nouvelles opportunités et suffisamment engagés pour améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres.

Bien que la pratique de l'agriculture soit une activité pluridisciplinaire souvent guidée par le savoir indigène, l'enseignement agricole supérieur est souvent organisé autour de disciplines primaires dérivées de la science formelle (Saint, 2005). Il est nécessaire de mettre l'accent sur une approche plus interdisciplinaire et de résolution de problème pour pouvoir tirer parti des technologies modernes et délaisser les approches de transfert d'informations pour développer la capacité d'apprentissage. La plupart des diplômés mettent à l'avant le savoir théorique et spécialisé qui est encore largement

fourni par la formation de conférenciers dans les systèmes agricoles commerciaux à grande échelle, exigeants en investissements, des pays où beaucoup ont fait leurs études. Il est utile de plutôt mettre l'accent sur la production de diplômés et de données de recherches qui peuvent contribuer à améliorer la productivité des systèmes de petits exploitants en Afrique. En outre, les compétences molles¹, l'innovation et l'engagement envers la petite agriculture qui sont des facteurs essentiels ne sont pas suffisamment accentués. Les diplômés doivent être en mesure d'adapter les technologies aux environnements, capacités et ressources locaux. Même les diplômés du troisième cycle ne mettent pas l'accent sur des approches d'apprentissage plus innovantes ou sur des attitudes et compétences interpersonnelles essentielles au succès des diplômés en tant qu'agents de changement, et en tant qu'employés et entrepreneurs efficaces.

Souvent, le programme d'enseignement se concentre exclusivement sur les aspects techniques de la production et pas suffisamment sur la commercialisation, l'agroalimentaire, l'environnement et les capacités entrepreneuriales qui sont pourtant de plus en plus prisées. Les étudiants qui se spécialisent en cultures conventionnelles, sols et sciences animales doivent également rendre leurs programmes plus pertinents pour les contraintes de ressources et les systèmes de petits exploitants. Trop souvent la solution préférée consiste à ajouter des cours de commerce ou d'environnement alors qu'il faut plus que cela. Pour être efficaces dans ce monde, les diplômés doivent comprendre l'ensemble du système et non pas seulement ses sections spécialisées. Une approche plus intégrée, holistique ou interdisciplinaire est donc nécessaire même pour ceux qui se spécialisent dans un seul aspect de l'agriculture. Autrement, ils ne seront pas à même de prendre en compte les préoccupations des exploitants et ne seront alors d'aucune utilité. Il est certain que s'ils veulent devenir des entrepreneurs, ils devront avoir une bonne compréhension du

système et pas seulement de ses composantes prises séparément.

En dépit la pénurie grave de compétences identifiée par la Banque africaine de développement (BAD) dans ses rapports annuels des Perspectives économiques en Afrique, le problème du chômage des jeunes est très grave en Afrique. Les universités continuent de mettre l'accent sur l'emploi dans le secteur public plutôt que de satisfaire la demande du secteur privé. Il faudra accentuer davantage la pertinence et la qualité afin de réduire l'inadéquation des qualifications. Les universités africaines doivent urgemment se transformer pour devenir plus utiles de telle sorte qu'elles prennent les devants dans le processus d'inversement de l'inadéquation des compétences et contribuent à l'augmentation des emplois pour les jeunes.

Engagement à transformer l'éducation agricole supérieure

Un nombre d'agences africaines dont l'ANAFE, le FARA, le RUFORUM² et plusieurs agences internationales et bilatérales se sont engagées dans une série d'initiatives pour contribuer à la transformation de l'éducation agricole tertiaire en Afrique. Ces initiatives doivent être soutenues et élargies en masse. Les universités doivent abandonner les programmes et stéréotypes universitaires traditionnels. Il est vital pour l'Afrique de laisser derrière elle les anciennes technologies et de tirer parti des nouvelles opportunités disponibles pour produire des diplômés capables d'innover et de s'adapter. Pour cela, il est nécessaire de développer la confiance en soi et les compétences de la faculté et des étudiants. Cela inclut « ... les compétences d'innovation nécessaires pour cerner et évaluer les nouvelles technologies, appliquer les théories fondamentales et stratégiques au développement et résoudre des problèmes de développement complexes » ... en plus, la flexibilité personnelle et organisationnelle pour promouvoir la croissance et la formation continue, « pour formuler des problèmes éthiques et communiquer clairement les solutions possibles aux niveaux appropriés ; la prise de conscience de diverses attitudes face aux innovations scientifiques et la capacité à discuter et

¹ Les compétences molles désignent les aptitudes interpersonnelles y compris la communication tous secteurs confondus, l'esprit d'équipe, la résolution de conflit, l'efficacité personnelle, la formation permanente, la ténacité, la créativité et la confiance pour pouvoir penser de manière stratégique et prendre les devants. Elles incluent également une approche éducative qui influence les attitudes, les valeurs et l'éthique.

² Réseau africain pour l'enseignement de l'agriculture, l'agroforesterie et la gestion des ressources naturelles (ANAFE), Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA ; Pilier 4 du PDDAA) et Forum régional universitaire pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture en Afrique (RUFORUM)

proposer des politiques pour le bien de la société, et gérer le travail et les leçons apprises en particulier auprès des communautés » (Okori et Ekwamu, 2012).

Les efforts se poursuivent pour développer et réviser les programmes d'enseignement et pour impliquer plus étroitement le secteur privé et la société civile en tant que futurs employeurs. Toutefois ces efforts doivent être institutionnalisés. Il est également nécessaire de changer la pédagogie pour pouvoir connecter les étudiants et les petits exploitants afin de développer leur engagement à servir, et les exposer aux systèmes existants pour qu'ils puissent identifier les opportunités commerciales. L'appui direct et effectif pour accroître l'expérience pratique des qualifications entrepreneuriales est très limité.

Il est également important de communiquer ce qu'un système d'éducation agricole supérieure transformé requiert de ses étudiants. Ils ne devraient pas s'attendre à des notes dictées et toutes faites. Ils doivent être conscients que le savoir s'étend exponentiellement et qu'il n'est pas possible pour leurs enseignants de leur communiquer tout le savoir dont ils auront besoin. Ils doivent être préparés à être des participants actifs, en fait des leaders, dans leur apprentissage et être préparés à s'engager dans la formation permanente. Ils doivent comprendre qu'ils doivent se forger leur propre chemin dans un monde où la technologie change si vite que nous devons définir de nouveaux chemins dans la mesure où la majeure partie des anciennes approches ne seront plus applicables. C'est un monde aux possibilités infinies qui requiert toutefois des étudiants, de la faculté et des administrateurs, de nouvelles attitudes envers l'éducation supérieure.

Les compétences entrepreneuriales et l'importance de l'expérience pratique

Ce qui manque probablement le plus aux étudiants c'est l'approche entrepreneuriale. Ils doivent la cultiver pour leurs propres options d'emploi, pour transformer les communautés rurales et à la faveur de leur collaboration avec les ONGs et le service public. Une approche entrepreneuriale incorpore l'identification des écarts et des opportunités et la fourniture de solutions. Il faut la confiance en soi et des compétences pour prendre des risques et travailler avec les autres en vue de changer la situation et trouver des solutions.

Dans le monde entier, le niveau de l'esprit d'entreprise est en hausse et cela est essentiellement dû à la révolution technologique généralement dominée par l'ordinateur personnel, l'Internet et le téléphone mobile. Les pays africains sont aux devants de l'utilisation des téléphones mobiles pour initier un dégagement des excédents dans les zones rurales. « Ces inventions permettent aux entrepreneurs au capital limité d'accéder aux marchés de masse et de concurrencer avec les géants établis en outre « les nouvelles entreprises créées avec un *'focus sur l'opportunité'* tendent à créer davantage d'emplois, bénéficient d'une différenciation accrue et par conséquent ont moins de concurrents. Les entreprises nées de la *'nécessité ou de la motivation de survie'* tendent à créer très peu d'emplois, opèrent dans des marchés où la concurrence est acharnée et sont vulnérables aux forces extérieures telles que les tendances à la baisse du cycle économique. » (GUESS, 2010). Cela souligne l'importance d'encourager les étudiants à comprendre leur marché et à rechercher des opportunités de créer des entreprises qui satisfont la demande. Il est nécessaire d'encourager les étudiants qui s'engagent dans les projets à être innovants et à prendre des risques. Le seul moyen de comprendre réellement le processus entrepreneurial est d'exposer les étudiants à l'expérience pratique. Ils doivent apprendre qu'il est acceptable d'échouer et apprendre à atténuer les risques et recommencer.

Qu'est ce que l'entrepreneuriat ?

Un entrepreneur est quelqu'un qui identifie un besoin et établit un service pour combler ce besoin. Cela implique de prendre des risques pour réunir le capital, la main d'œuvre, le savoir et les compétences pour faire du bénéfice en offrant un produit ou un service que les gens veulent et sont capables d'acheter. « L'entrepreneuriat implique plusieurs éléments dont certains sont théoriques mais dont la plupart sont les plus courants et qui peuvent être inclus dans une série de divers cours et projets. L'entrepreneuriat peut être appliqué dans la plupart des domaines d'étude et facilite l'étude des relations entre les valeurs culturelles, les institutions sociales, les politiques économiques et les pratiques juridiques pour influencer le comportement humain. De façon naturelle et authentique, l'entrepreneuriat rassemble les sujets généralement enseignés et étudiés séparément ». (Kauffman, 2008).

L'Afrique a besoin d'une plus grande connaissance de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur de l'agriculture, de la foresterie et des autres ressources naturelles afin d'encourager une recherche et une gestion plus orientée vers la résolution des problèmes, l'innovation et la demande. Au sein de la plupart des disciplines, même s'il s'agit de la science traditionnelle pure, il serait utile d'encourager les étudiants à positionner leur recherche dans le contexte local et à envisager comment elle comble les besoins actuels. Ils pourraient être encouragés à identifier les lacunes que leurs recherches peuvent combler, et l'exposition aux concepts d'entrepreneuriat peuvent les aider à être plus saillants. Par exemple, les étudiants en biotechnologie peuvent être encouragés à considérer la demande locale et comment appliquer leur savoir dans les petites entreprises ; les zootechniciens peuvent être encouragés à envisager les implications de leur compréhension améliorée de la nutrition du bétail pour les petites entreprises de production d'aliments pour animaux ; les entreprises de traitement des déchets peuvent être le focus des cours de science environnementale, etc. Accentuer l'entrepreneuriat encouragera également les diplômés à devenir des 'créateurs d'emploi' plutôt que des 'demandeurs d'emploi'.

Manque d'expérience pratique

Le seul moyen d'apprendre de manière effective est de mettre en pratique les idées et théories apprises, d'expérimenter personnellement les principes enseignés en travaillant avec les personnes les plus affectées. L'expérience pratique fait partie intégrante des diplômes de médecine et d'ingénierie mais les étudiants ont une perception souvent négative de l'agriculture qu'ils traitent de travail manuel, et les facultés et les administrateurs jugent les cours pratiques trop onéreux. Lorsqu'ils font partie du programme d'enseignement, les stages et l'expérience agricole ont généralement lieu dans de grandes exploitations commerciales et guident les étudiants vers l'emploi dans les entreprises agricoles. Cela est tout à fait normal. Mais en raison du fait que la petite agriculture est prédominante en Afrique et qu'elle prospère en Asie, il est important de positionner les universités pour qu'elles soient capables de servir ce secteur de manière effective. Elles ont besoin d'une innovation produisant les biens, le savoir et les services qui sont si importants pour leur succès. Cependant, il est très difficile de motiver les étudiants à être des entrepreneurs à

moins qu'ils ne soient capables de 'pratiquer'. D'autre part, ils doivent comprendre les besoins de leur société « ... les universités doivent redéfinir leur focus académique pour s'adapter aux changements auxquels est confronté le continent au moyen d'interactions continues avec les exploitants, les entreprises, le gouvernement, et les organisations de la société civile » (Juma, 2012). Juma a également souligné l'importance de fournir une expérience pratique aux étudiants à travers la recherche participative, les stages et le service communautaire, et souligne que « l'une des principales missions de l'enseignement universitaire pour l'innovation est de concrétiser les idées en biens et services grâce au développement d'entreprise. La formation des jeunes pour apprendre comment créer des entreprises devrait dès lors faire partie de la mission des universités ».

Kourilsky a souligné en 1980 que dans le monde entier les étudiants des institutions d'enseignement supérieur doivent changer leur mentalité. Ils ne doivent plus raisonner en termes de 'trouver un emploi' mais plutôt de 'créer un emploi' pour que les programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat réussissent. Pour cela, il est besoin de cours et d'approches qui encouragent la créativité, l'esprit d'initiative, la bonne communication à divers niveaux et qui permettent aux étudiants de s'essayer à la prise de risque (Kourilsky, 1980). Ce changement est encore plus important pour l'Afrique en 2014.

Dans sa présentation sur les études supérieures en Afrique subsaharienne, Yakubu a noté que 'le savoir en tant que tel n'est suffisant que lorsqu'il est concrétisé en une forme de bénéfice ou de récompense pour la société ... la transformation du savoir en innovation diffusable est centrale aux tentatives des universités à être utiles et justifier l'investissement public considérable » (Yakubu, 2013). Pour cela les universités doivent accorder davantage d'attention à l'aide apportée à leurs étudiants et à la faculté pour transformer et diffuser le savoir qu'elles génèrent. Il faudra accentuer l'adoption d'innovations développées et la formation permanente.

Toutefois, les universités africaines sont confrontées aux pressions politiques qui préconisent un enrôlement très élevé avec des ressources limitées. Souvent, le nombre des étudiants augmente sans que les ressources humaines, infrastructurelles et financières nécessaires pour assurer une éducation

permanente et de haute qualité et des recherches pratiques et une diffusion effective ne suivent. Les universités sont débordées par les demandes et ne sont pas à même de fournir l'expérience pratique nécessaire pour transformer le savoir. N'entrevoiant que des opportunités limitées pour les diplômés agricoles et de gestion des ressources naturelles, les jeunes perdent leur intérêt pour ces disciplines et ces dernières perdent les cerveaux les plus brillants. Les étudiants ne seront hautement motivés et intéressés par l'agriculture que lorsqu'ils en verront clairement les avantages. L'exposition à l'entrepreneuriat, l'application de ce qu'ils apprennent au monde réel et les liens étroits avec les producteurs primaires, les communautés et toutes les parties prenantes de l'agriculture, contribueront à encourager les jeunes à s'investir dans l'agriculture.

Les universités doivent accentuer davantage l'apprentissage expérientiel, l'exposition pratique, la résolution de problèmes et l'entrepreneuriat pour tous les étudiants quelles que soient leurs disciplines ou leurs domaines de spécialisation. Un accent particulier est nécessaire sur les compétences dont les diplômés auront besoin pour réussir en tant qu'entrepreneurs, la capacité à rendre l'innovation intelligible, à communiquer, à gérer et à diriger. « De par sa nature même, l'entrepreneuriat en fac ne saurait être limitée à la salle de classe ». (Kauffman, 2009).

Même si les universités peuvent fournir l'exposition et la formation nécessaires, les diplômés continuent d'être confrontés à des problèmes communs à toutes les nouvelles entreprises : les services consultatifs et de crédit qui sont spécialement nécessaires pour les jeunes n'ayant aucune expérience.

Les opportunités de stages et l'appui aux petites entreprises des étudiants et des diplômés

Un nombre d'universités ont offert des opportunités à leurs étudiants (par exemple au Swaziland) ou après l'obtention de leur diplôme (par exemple au Botswana) pour établir de petites entreprises et faire des stages. Le taux de remboursement du crédit fourni pour les nouvelles entreprises a été remarquablement positif. L'exemple le mieux connu d'expériences pratiques et de programme d'entrepreneuriat des étudiants dynamique et bien établi est certainement celui de l'université EARTH (www.earth.ac.cr) au Costa Rica. Ce programme offre également des opportunités d'exposition qui

aident à développer les compétences molles, l'engagement et l'entrepreneuriat durant les études. Il prévoit des stages au sein de la communauté rurale environnante, l'établissement de projets d'étudiants ainsi que des stages auprès de compagnies privées et d'organisations de la société civile dans le cadre de son programme d'enseignement (Juma, 2012).

Le RUFORUM¹ fait la promotion d'une intégration plus étroite entre les universités et les communautés et soutient les projets qui contribuent à transformer le savoir en innovations utilisables dans les zones rurales. Il fournit ensuite, à travers le FAPA (*Field Attachment Programme Award*), une opportunité aux étudiants de retourner dans les communautés après avoir achevé leurs thèses, pour travailler avec une agence locale afin d'encourager l'adoption. Ces stages permettent également aux étudiants d'identifier les besoins et lacunes de la communauté pour les projets d'entreprise. Ils exposent aussi les étudiants à l'environnement de travail et présentent leurs capacités aux employeurs potentiels.

Plusieurs universités disposent de plans de microcrédit réussis pour leurs projets d'entreprise des étudiants avec des taux de récupération excellents. Toutefois, si les universités préfèrent ne pas être directement impliquées dans l'apport de financement, elles peuvent s'arranger avec les institutions de microcrédit locales ou même mettre leurs étudiants en contact avec d'autres opportunités (ex. arrangements entre Queens College (New York) et la Grameen Bank). Kiva est une organisation qui offre des crédits sans intérêts au moyen de dons aux petites entreprises dans les pays en développement (www.kiva.org/). Il serait également possible pour les universités de s'arranger avec d'autres initiatives telles que l'*Agriculture Fast Track Fund*, un nouveau fonds fiduciaire multidonateurs géré par la Banque africaine de développement (BAD) conçu pour relancer l'investissement dans le secteur agricole africain. Lorsqu'il est demandé aux étudiants de créer de petites entreprises dans le cadre de leurs études, ils devraient pouvoir obtenir des conseils et l'encadrement nécessaires ainsi que des contacts pour le crédit. Cela pourrait se faire sous la supervision de la faculté, mais serait plus efficace à

¹ Le Forum régional universitaire pour le renforcement des capacités agricoles en Afrique (RUFORUM) est un consortium de 32 universités en Afrique de l'est, du centre et du sud <http://www.ruforum.org/>

travers des contacts avec le secteur privé. Ces dispositions contribueraient à encadrer les étudiants et aussi à fournir des opportunités plus accrues de partage entre l'université et le secteur privé afin de déterminer la demande de recherche et de diplômés et également pour développer des liens pour une diffusion plus efficace des nouvelles idées. Elles offrent une plus grande exposition des étudiants aux opportunités d'emploi et à la compréhension de ce que le secteur privé recherche et inversement expose les employeurs à ce que les étudiants apprennent et à leurs capacités.

Il est important que les étudiants soient encouragés à établir des entreprises innovantes et à prendre des risques. Les projets répétitifs sur la fabrication du pain et l'élevage de poulet pourraient permettre aux étudiants de continuer le travail de leurs prédécesseurs, mais il est nécessaire de demander à chacun d'eux de montrer comment il/elle a innové et amélioré l'entreprise. Cela veut dire que les récompenses académiques doivent surpasser le succès financier de l'entreprise. Il s'agit d'une expérience d'apprentissage et les étudiants doivent être encouragés à être créatifs, par exemple en recyclant les ordures, en introduisant de nouveaux produits, etc. En outre, les étudiants peuvent être encouragés à établir un petit travail à but non lucratif tel que l'établissement de liens entre les excédents de nourriture des restaurants/supermarchés et les plans d'alimentation, ou la fourniture de vieux pneus aux ménages comme conteneurs pour la culture de légumes, ou beaucoup d'autres opportunités de faire un bénéfice, et/ou de servir la communauté locale.¹

Les universités peuvent soutenir et faciliter les initiatives d'entreprise de diverses manières telles que les séminaires et cours magistraux d'entrepreneuriat ainsi que des séminaires de planification de projets commerciaux et la fourniture de contacts pour les questions générales. Des enquêtes menées auprès des étudiants ont montré que « ... plus du quart (26%) des étudiants en Afrique du sud n'ont jamais envisagé de démarrer leur propre entreprise.... Ces résultats impliquent

que les institutions d'enseignement supérieur peuvent faire plus pour créer une conscience entrepreneuriale dans les universités en favorisant l'entrepreneuriat comme choix de carrière, et en fournissant les cours et l'appui supplémentaires » (GUESS, 2010).

Il serait utile pour les universités d'avoir des bureaux et espaces spéciaux pour fournir aux étudiants entrepreneurs les opportunités de partager les informations, d'obtenir des conseils et de fournir une masse critique pour faciliter leur travail. Dans ce domaine, les programmes spécialisés en entrepreneuriat pourraient être une option. Le programme *Enterprisers* (Entrepreneurs) offert par la *Cambridge University* est un exemple utile de programme court, parascolaire avec des résultats non négligeables, particulièrement en association avec les stages et autres expériences pratiques.

Les petites entreprises sont très importantes dans la mesure où leur capacité d'absorption et les coûts financiers par emploi créé tendent à être plus élevés que ceux des grandes entreprises. Elles tendent également à avoir des effets multiplicateurs plus importants dans les communautés rurales où elles opèrent et sont une composante importante de toute stratégie de développement des zones rurales. Les rapports de *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) (www.gemconsortium.org) fournissent des preuves que les propriétaires-gérants qui ont une éducation universitaire ont tendance à démarrer des entreprises qui créent davantage d'emplois que les propriétaires-gérants qui n'ont qu'une éducation secondaire ou de base. La formation en entrepreneuriat et l'appui aux étudiants et aux diplômés dans l'établissement de petites entreprises contribuera donc non seulement aux capacités de ces diplômés mais également directement à l'emploi et au développement ruraux.

Conclusion

Les universités ont un rôle important à jouer dans la préparation des jeunes pour le paysage futur du marché de l'emploi et pour cela leurs diplômés doivent posséder les qualifications requises pour devenir des créateurs plutôt que des demandeurs d'emplois. Les facultés d'agriculture et de gestion des ressources naturelles sont spécialement tenues de produire des diplômés et des données de recherches pour transformer l'agriculture africaine de telle sorte qu'elle satisfasse la demande croissante de sécurité alimentaire, de durabilité

¹ Entre autres sites, les étudiants peuvent consulter <http://enterprisers.org.uk/> pour obtenir des idées et de l'aide. L'exemple en provenance de l'université *EARTH* est également impressionnant et peut être consulté sur le site suivant : <http://www.fastcocrete.com/3025751/earth-university-aims-to-inspire-donations-with-a-load-of-crap>

environnementale et de moyens d'existence améliorés. Pour cela, les diplômés doivent être des preneurs de risque créatifs et innovateurs, motivés pour aider les petits exploitants à surmonter leurs contraintes, accroître la productivité et accéder aux marchés. Ces universités doivent se concentrer sur la promotion de la pédagogie, du programme d'enseignement et des expériences pratiques qui développent les compétences et l'engagement nécessaires. Elles doivent tirer parti de la technologie moderne et préparer leurs étudiants à opérer dans l'économie du savoir mondial. Elles doivent activement fournir à leurs étudiants une exposition large à l'entrepreneuriat et l'opportunité de développer et travailler dans leurs propres entreprises et de se familiariser avec les communautés clientes avec lesquelles ils travailleront. Les étudiants doivent prendre en main leur propre éducation, être préparés à être plus innovants et s'engager dans l'éducation permanente.

Références

African Development Bank, African Economic Outlook Report, 2012 Education & Skills Mismatch
http://www.africaneconomicoutlook.org/en/in-depth/youth_employment/education-skills-mismatch/

GEM (Global Entrepreneurship Monitor) various years: reports and papers
www.gemconsortium.org

GUESS, 2010 Global University Entrepreneurial Spirit Student Survey, University of St. Gallen, Switzerland: South African Report 2008-2009, University of Stellenbosch

Haruna Yakubu, 2013. "Higher Education for Innovation and Development" Keynote Paper presented at the Eighth Regional Conference of Higher Education Research and Policy Network (HERPNET) held at the University of Ghana, Legon, Ghana on 29 October, 2013

Juma, Calestous. 2012. Building New Agricultural Universities in Africa. HKS Faculty Research Working Paper Series RWP12-026, John F. Kennedy School of Government, Harvard University

<http://web.hks.harvard.edu/publications/citation.aspx?PubId=8428> accessed December 2013

Kourilsky, M. 1980, Predictors of Entrepreneurship in a Simulated Economy. *The Journal of Creative Behavior*, 14: 175–198

Kauffman Foundation, 2009. Entrepreneurship in American Higher Education
<http://www.kauffman.org/what-we-do/research/2013/08/entrepreneurship-in-american-higher-education> accessed December 2013

MIJARC 2012 in collaboration with IFAD and FAO: 'Facilitating access of rural youth to agricultural activities'. *Working paper presented at the Youth Session of the February 2012 Farmers' Forum*

Okori, P and Adipala Ekwamu, 2012 Orienting higher education to support Africa's agricultural development Third RUFORUM Biennial Meeting 24 - 28 September 2012, Entebbe, Uganda
<http://repository.ruforum.org/sites/default/files/Okori.%20P.%20and%20Adipala.%20E..pdf>

Saint, Bill 2005 "Who Understands African Agriculture"
www.fao.org/sd/erp/IWGSDNovember2005/fao-wsaint.doc accessed December 2013

World Bank, 2009 *Youth and Employment in Africa: the potential, the problem, the promise* Africa Development Indicators 2008/2009
<http://siteresources.worldbank.org/EXTSTATINAF/R/Resources/ADI-200809-essay-EN.pdf> accessed December 2013

Yokuba, Haruna "Higher Education for Innovation and Development" *Keynote Paper presented at the Eighth Regional Conference of Higher Education Research and Policy Network (HERPNET)* University of Ghana, Legon, Ghana on 29 October, 2013

Article d'Opinion

L'arithmétique de l'absorption des jeunes par le marché du travail en Afrique

Mafa E. Chipeta¹

Dans l'appel à soumissions du présent numéro de Nature & Faune sur 'La place de la jeunesse africaine dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et le développement rural', les éditeurs ont communiqué l'information suivante :

« Environ 65% de la population totale de l'Afrique ont moins de 35 ans et plus de 35% ont entre 15 et 35 ans, faisant de l'Afrique le continent le plus jeune. Il est projeté que d'ici 2020, 3 personnes sur 4 seront âgées de 20 ans en moyenne. Environ 10 millions de jeunes africains font leur entrée sur le marché du travail chaque année. »

Les chiffres et taux disponibles sont plutôt impressionnants et j'ai été tenté de les exploiter dans mon commentaire. Sur un continent où la pauvreté et le chômage sont monnaie courante, beaucoup de personnes espèrent que l'agriculture offrira une grande partie de la solution à ces enjeux. Ainsi, l'on espère souvent que la jeunesse trouvera l'agriculture attrayante. Dans l'idéal, l'on pourrait espérer des opportunités d'emploi potentielles dans l'ensemble du secteur agricole, la chaîne de valeur allant de la ferme à la transformation jusqu'à la commercialisation et la consommation. Toutefois selon les attentes les plus fréquentes, c'est « l'agriculture » elle-même qui peut offrir des emplois aux jeunes africains, c'est-à-dire des emplois de plantation dans le cas des cultures, de pastoralisme dans le cas du bétail et de travaux ménagers dans le cas de la volaille et du petit bétail.

Il est généralement observé que la jeunesse semble préférer les emplois en dehors du secteur agricole. Il est communément admis que l'agriculture ne les attire pas. Dans la présente note, j'explique qu'on aura beau rendre l'agriculture attrayante, elle ne pourra accueillir qu'un nombre limité de jeunes. La raison en est que l'Afrique (en dépit des convictions contraires) se développera et suivra le même chemin que les autres régions. Le « *même parcours économique* » signifie que *l'Afrique s'industrialisera ; elle créera des emplois dans les services et, à notre époque, offrira des opportunités d'emploi dans l'économie du savoir. Nous ne saurions souhaiter à l'Afrique que sa population future soit agricole à perpétuité, ou l'y condamner.*

Que montre l'histoire

Avant de présenter les chiffres, il serait utile de faire quelques rappels sur les réalités du processus de développement économique que l'Afrique suivra très certainement, à l'exemple des autres régions qui l'ont précédée sur la voie du progrès économique :

1. Il faut d'abord noter qu'au fur et à mesure que les pays se développent, un nombre de plus en plus restreint de leur population travaille dans le secteur agricole, toutefois, l'alimentation de leurs populations s'améliore. Alors que les économies se développent, la sécurité alimentaire dépend plus de la sécurité du revenu que du labour de la terre. En fait, la proportion de la population qui demeure dans l'agriculture semble être inversement proportionnelle au niveau de sécurité alimentaire.
2. Paradoxalement, alors que les pays se développent, la proportion de leur population agricole est plus réduite (et le plus souvent en valeurs absolues) et ils produisent davantage de produits agricoles y compris les aliments. A notre époque, nous pouvons observer deux situations :
 - a. Dans la plupart des pays riches et industrialisés, l'agriculture emploie uniquement environ 3-5% de la population. Toutefois, il est indéniable que les secteurs de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles peuvent employer une proportion

¹ Mafa E. Chipeta, Conseiller en sécurité alimentaire, P.O Box 51610, Limbe, Malawi; Courriel: emchipeta@gmail.com.

- beaucoup plus importante de ce pourcentage ;
- b. En dépit du nombre limité des personnes engagées dans l'agriculture, les pays riches produisent l'essentiel des excédents alimentaires du monde qui sont exportés à des fins commerciales et d'aide alimentaire à l'Afrique par exemple (un continent dont 70% de la population est agricole) ;
 3. Les technologies agricoles utilisées pour générer les excédents dans les pays riches sont disponibles pour l'Afrique et même s'ils étaient adaptés pour les rendre plus écologiques, ils seraient capables, s'ils sont utilisés correctement et entièrement, de produire plus que les 1-1,5 tonnes/ha de céréales que l'Afrique produit actuellement ;
 4. En raison de l'absence d'amélioration des technologies agricoles et en dépit de ses abondantes ressources foncières et hydriques et des près de 70% de personnes engagées dans l'agriculture comme principale activité économique, l'Afrique a faim. Le continent achète (souvent avec des emprunts ou des dons) et consomme la majeure partie de l'aide alimentaire mondiale et des importations alimentaires commerciales (environ 50 millions de tonnes de céréales par an) ;
 5. D'autres régions en développement ont appliqué les technologies de renforcement de la productivité dans une plus grande mesure que l'Afrique et produisent actuellement quelques 3,5 tonnes/ha de céréales¹ en moyenne. Ces régions sollicitent moins d'aide alimentaire que l'Afrique et sont beaucoup moins dépendants

¹ *Eastern Africa's Worsening Cereal Deficits And Growing Dependence On Food Aid And Commercial Imports: Is There An Exit? (Solomon S. Mkumbwa, Document No: SFE-PRS-10/01/01, Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est. L'étude déclare que depuis les années 1970, le rendement céréalier a stagné à un peu plus de 1 tonne par hectare, avec des taux de croissance négatifs dans les années 1990 et au début des années 2000. En conséquence, dans les années 80, la sous-région était devenue une zone à déficit net. Pour les céréales en général, les pays de l'Afrique de l'est récoltent généralement moins de 2 tonnes par hectare alors que la moyenne pour les pays en développement est d'environ 3,5 tonnes.*

des importations commerciales. En fait, l'Amérique latine est un exportateur net principal de produits agricoles, y compris d'aliments.

Que se passera-t-il donc en Afrique ?

6. La jeunesse africaine viendra-t-elle au secours du continent ? La majeure partie des jeunes africains restera-t-elle sur la terre pour la labourer afin de générer des excédents agricoles pour nourrir ses populations et le reste du monde ? À l'avenir, l'Afrique ira-t-elle à contre courant de la tendance mondiale pour retenir une proportion élevée de sa population pour l'agriculture ? La réponse à ces questions est NON. La plupart des jeunes quitteront les zones rurales car ils y seront obligés. L'agriculture africaine prospérera et produira suffisamment d'excédents pour se nourrir et contribuer à nourrir le reste du monde grâce à quelques exploitants professionnalisés (y compris certains de ces jeunes) et beaucoup plus productifs. Toutefois, ceux qui resteront ne pratiqueront pas l'agriculture comme activité à temps partiel (actuellement, les cultivateurs africains sont occupés uniquement durant la saison des pluies). Au contraire :
 - a. Vous pouvez être sûrs que les jeunes ne vont pas s'éreinter à labourer la terre à la houe à main ;
 - b. Vous pouvez également être sûrs que la plupart des jeunes ne se contenteront pas de s'épuiser sur des lopins de terre mais consolideront plutôt plusieurs parcelles, ajoutant aux leurs celles héritées et vendues par les autres jeunes qui sont moins disposés à pratiquer l'agriculture et qui feront carrière dans d'autres secteurs.
 - c. Ils n'appliqueront pas que 10kg d'éléments nutritifs par hectare (la moyenne africaine) tandis que les autres régions en développement appliquent plus de 100kg/ha ; et
 - d. Ils renforceront l'utilisation de l'irrigation, de l'énergie à la ferme, et des semences et espèces productives.

7. Ce que je veux dire est que, selon la nature des choses, les agriculteurs ne sont pas plus productifs lorsqu'ils sont nombreux sur la terre. Nous devons avoir moins d'agriculteurs qui seront plus engagés : *en raison de politiques foncières et autres problématiques, de la mauvaise gestion du secteur, des insuffisances technologiques et institutionnelles, le secteur agricole actuel de l'Afrique est un havre de chômage déguisé car les chômeurs ne peuvent pas produire sérieusement. Le taux actuel de 70% de ruraux au chômage sera effectivement remplacé par un nombre limité de ruraux, principalement des jeunes, qui effectueront le travail que leurs parents et grands parents n'arrivent pas à réaliser.* Tous ceux qui sont habitués aux excédents agricoles actuels en Afrique, savent qu'un nombre très limité d'exploitants produisent suffisamment pour en vendre ; pour le reste d'entre eux, soit ils produisent juste assez pour leur propre consommation, ou pas assez.
8. Pour assurer le succès futur, l'Afrique a besoin de quelques jeunes agriculteurs et pas d'une multitude d'entre eux.
- b. Si la moitié des personnes âgées de moins de 70 ans et de plus de 10 ans sont maintenues dans l'agriculture, *25% de la population africaine seraient des agriculteurs* ce qui représente un taux beaucoup plus élevé que ce que les tendances mondiales pourraient nous laisser espérer pour une Afrique développée.
- c. Si un quart de la population dont l'âge se situe entre 10 et 70 ans restent dans le secteur agricole (dont la plupart seraient des jeunes puisqu'il s'agit de l'Afrique après tout), *12% de la population africaine seraient des agriculteurs*, ce qui représente tout de même un taux plus élevé que les tendances mondiales ne le prédiraient pour une Afrique développée. *Mais peut-être que ce taux qui est plus proche de la limite supérieure mentionnée au paragraphe (a), est raisonnable et chaque exploitant peut être productif et ne pas être englouti par le chômage déguisé.*

L'arithmétique de la jeunesse dans l'agriculture africaine

9. Passons maintenant aux chiffres. En fait, je n'aime pas les chiffres détaillés et préfère généralement utiliser des nombres arrondis. Je me servirai de chiffres arrondis de la population africaine pour illustrer mon propos. Le tableau ci-joint (page 20) fournit quelques indications à ce sujet. Les lecteurs ne devraient pas se soucier de leur exactitude puisque le message est plus clair avec des estimations approximatives. Les messages clés concernant la capacité d'absorber les jeunes apparaissent dans les trois dernières lignes du tableau et sont obtenus de la manière suivante :
 - a. Adoptons un taux de 5-10% de la population restante engagée dans l'agriculture comme un bon indicateur de la bonne performance de l'agriculture en termes de productivité et supposons que l'Afrique ambitionne d'atteindre ce taux, permettant ainsi au reste de sa population de poursuivre des carrières souvent mieux rémunérées hors du secteur agricole ;
 - d. Si 10% des personnes âgées de moins de 70 ans et de plus de 10 ans restent dans le secteur agricole (dont la plupart seraient des jeunes puisqu'il s'agit de l'Afrique après tout), *cela voudrait dire que 5% de la population africaine sont des agriculteurs. Ce taux constituerait presque le taux idéal qu'une Afrique développée finirait par avoir dans le secteur agricole et pouvoir se nourrir et contribuer à nourrir le reste du monde.*
10. Si ces deux derniers ratios d'africains agriculteurs constituent nos objectifs en matière d'emploi agricole rural, *il s'agit là d'à peu près 50 et 120 millions d'employés. Toutefois, 65% de la population africaine a moins de 35 ans, représentant près de 650 millions de personnes. Selon l'article de Mills et Polizzotti publié dans le présent numéro de Nature & Faune, 61% de la population est âgée de moins de 24 ans, représentant près de 610 millions de personnes.*
11. Il est alors évident que si nous ne voulons pas éclipser l'agriculture et la maintenir comme

secteur de prédilection pour le chômage déguisé, le nombre total de personnes de tous les âges engagées dans l'agriculture ne sera égal qu'à 8 - 18%¹ de la population dans la tranche d'âge acceptable pour l'agriculture, excluant ainsi la plupart des jeunes.

12. La question qui se pose donc est celle-ci : Que feront-ils ? Le présent article ne prétend pas donner une réponse complète à cette question, mais manifestement, l'Afrique devra développer des emplois en dehors du secteur agricole, comme l'ont fait tous les pays développés. Heureusement, si l'agriculture africaine produit de plus en plus d'excédents stables, elle peut attirer l'investissement dans les industries agroalimentaires et les services plus haut dans sa propre chaîne de valeur. Un autre point positif est que l'Afrique s'urbanise, ce qui veut dire que sa demande en aliments transformés et conditionnés, en carburant et en fibre, s'accroîtra de plus en plus.
13. Des industries devront être créées pour fournir les aliments transformés et un commerce dynamique émergera pour la distribution des produits agricoles. Tout cela créera des emplois supplémentaires *pourvu que les aliments et*

14. *autres produits transformés (ex. les vêtements en coton ou en cuir, les meubles en bois, etc.) ne soient pas importés de l'étranger comme c'est le cas actuellement en Afrique pour la plupart des produits industriels.*

15. La chaîne de valeur agricole entière ne devrait PAS être miroitée devant la jeunesse comme si elle pouvait employer tous les jeunes ou même la majorité d'entre eux dans la mesure où cette chaîne de valeur (de la plantation à la commercialisation des produits transformés) ne pourrait absorber que 20-25% de la population active, un ratio considérablement inférieur au total des jeunes en âge de travailler mentionné au paragraphe 10 ci-dessus. Il est grand temps pour les africains de commencer à créer des emplois au delà des chaînes de valeur agricoles. Cela permettrait à beaucoup de personnes de quitter le secteur de l'agriculture complètement, le laissant aux agriculteurs plus professionnalisés et plus productifs qui seront vraisemblablement des jeunes.



¹ Ces extrêmes sont les suivantes : 8% si nous comparons les 50 millions de la dernière ligne à une population âgée de moins de 24 ans s'élevant à 610 millions ; 18% s'il s'agit de maintenir un quart des tranches d'âge appropriées dans l'agriculture sur les 650 millions de personnes âgées de moins de 35 ans.

Tableau spéculatif des africains dans l'agriculture¹: Aujourd'hui et demain

Sous-ensemble de la population africaine		Nombres	
Description	Base de l'estimation de la proportion	Millions	% approximatif de l'Afrique
Population totale de l'Afrique	Estimations approximatives des Nations unies	1,000	100
RÉALITÉS DE L'AGRICULTURE AFRICAINE			
Population rurale et agricole	Proportion généralement acceptée ; tous les ruraux sont supposés être des agriculteurs même si cela n'est pas vrai	700	70
• Ceux âgés de moins de 10 ans et qui ne peuvent donc pas travailler	60% des 40% âgés de moins de 15 ans	170	17
• Ceux âgés de plus de 70 ans et qui sont donc inefficaces en tant qu'agriculteurs	5% (estimation de l'auteur car avec la prévalence du SIDA, atteindre l'âge de 70 ans relève de l'exploit)	35	4
• La population rurale improductive	(moins de 10 ans) + (plus de 70 ans)	205	20
• Main d'œuvre agricole potentielle effective nette – actuelle	(Population rurale totale) – (moins de 10 ans) – (plus de 70 ans)	495**	50
	Dont : Jeunes en âge de travailler (>10 ans, <35 ans ?) – estimation de l'auteur 50% du total effectif net	250***	25
Résultat	Avec un demi milliard (environ 500 millions, voir **), la proportion de la population active de l'Afrique (le total moins les personnes trop vieilles et trop jeunes) travaillant la terre est trop élevée pour que l'agriculture puisse réaliser une plus grande productivité et la prospérité. Même après avoir soustrait les trop vieux et les trop jeunes (voir ***), il reste 25% de la population totale de l'Afrique dans le secteur agricole, beaucoup plus que nécessaire pour que la technologie produise des excédents. Pour absorber un nombre aussi important, l'agriculture devra maintenir sa faible productivité actuelle et son inefficacité dans plusieurs domaines.		
SCENARIOS PAR NIVEAU D'AMBIION			
	Ambition	'000 millions	% du total
Si l'Afrique souhaite que certaines sections de sa population soient agricoles	Maintenir la moitié des personnes de la tranche d'âge potentiellement efficace dans l'agriculture	250	25
	Maintenir un quart des personnes de la tranche d'âge potentiellement efficace dans l'agriculture	120	12
	Maintenir 10% des personnes de la tranche d'âge potentiellement efficace dans l'agriculture	50	5

¹ "Agriculture" ici inclut uniquement la première partie (à la ferme) de la chaîne de valeur agricole.

Articles

La coopération Sud-Sud peut-elle offrir des solutions agricoles durables au chômage des jeunes en Afrique?

Festus K. Akinnifesi¹

Résumé

Le dilemme du chômage des jeunes africains tourne autour d'un ensemble de questions complexes et interdépendantes au nombre desquelles : un déficit des compétences, un système d'enseignement dépassé, des technologies obsolètes et des opportunités de création de revenu limitées, en particulier dans les zones rurales. Le présent article se concentre sur des solutions aux volets multiples pour résoudre le problème. Les options stratégiques devant soutenir les politiques devant créer des emplois pour la jeunesse incluent entre autres : d'abord tirer parti du mécanisme de la coopération sud-sud (CSS) qui peut développer les compétences des jeunes au moyen du partage et de l'échange de connaissances, du transfert de savoir-faire, de la démonstration des technologies, de l'adaptation et l'assimilation, et de l'élargissement des meilleures pratiques aux initiatives agricoles et de sécurité alimentaire ; Ensuite, la création d'opportunités pour le développement entrepreneurial en faveur des jeunes ruraux dans les entreprises agricoles et hors exploitation qui bénéficient des solutions du sud ; Enfin un réseau d'encadrement des jeunes dans lequel les jeunes sont connectés à des mentors et à d'autres jeunes dans l'hémisphère sud à travers des fora d'échange, des réseaux virtuels et des stages. Ces réseaux de mentorat garantiront que les jeunes ne cherchent pas simplement des opportunités d'emploi mais sont activement motivés pour explorer les perspectives de création de solutions de développement en découvrant, ajoutant et créant des valeurs dans la filière agricole, créant ainsi plusieurs emplois

¹ Festus K. Akinnifesi, Chef de l'équipe de la Coopération sud-sud, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla—00153, Rome Italie. Courriel: festus.akinnifesi@fao.org Tel. : +390657054950 Site web: www.fao.org

agricoles hors exploitation pour les autres jeunes. La CSS a le potentiel énorme d'améliorer la productivité, la rentabilité et la compétitivité de l'agriculture en Afrique ce qui incitera les jeunes à participer à l'agriculture.

Introduction

Aujourd'hui dans le monde, un pourcentage écrasant de 84% des jeunes vit dans les pays en développement ce qui représente le pourcentage le plus élevé de l'histoire de l'humanité (Zille et Benjamin, 2011). Plus précisément, environ 65% de la population africaine est âgée de moins de 35 ans avec une moyenne continentale de 20 ans qui fait de l'Afrique le continent avec la densité de jeunes la plus élevée. Actuellement, environ un africain sur trois (soit 297 millions de personnes) est âgé de 10 à 24 ans et d'ici 2050 cette tranche d'âge atteindra 561 millions (Devlin, 2011). Ce phénomène de répartition démographique déséquilibrée des jeunes est généralement appelé 'l'explosion démographique de la jeunesse' et constitue à la fois une menace et une opportunité. L'explosion démographique de la jeunesse en Afrique peut être liée aux taux élevés de fécondité, à la mortalité infantile réduite, et à une espérance de vie relativement courte par rapport aux autres continents.

Près de 75 millions de jeunes africains sont sans emploi, et la majorité de ceux qui travaillent occupent généralement des emplois précaires, avec peu d'espoir de progresser ou de bâtir une carrière viable. Le taux de chômage en Afrique peut atteindre 80 pour cent, même pour les pays relativement performants (Oppenheimer et Spice, 2011). Considérant que les jeunes sans-emploi sont susceptibles de se livrer à des activités criminelles et antisociales qui sapent la stabilité et le développement de la société (Awosusi, 2012), le chômage des jeunes est souvent envisagé comme "une bombe à retardement," et des mesures doivent être prises pour inverser cette tendance. Il est indéniable que la perspective d'avenir de l'Afrique réside dans l'exploitation innovante qu'elle fera du potentiel de l'explosion démographique des jeunes. La jeunesse africaine est la population active d'aujourd'hui et l'avenir de demain.

Une partie importante du continent africain continue de se débattre avec le chômage et/ou le sous-emploi, la faim, la pauvreté et la maladie. Pourtant, la jeunesse d'aujourd'hui est plus instruite et plus

qualifiée que n'importe quelle autre génération. L'un des enjeux les plus pressants de l'Afrique consiste donc à trouver des moyens innovateurs de créer des emplois, et cet enjeu n'occupe malheureusement pas la place prioritaire qui lui revient. Les jeunes africains constituent une ressource inexploitée dont la mise à profit pourrait entraîner une croissance économique non négligeable, une sécurité alimentaire améliorée, la réduction de la pauvreté, et le développement durable.

Alors que les décideurs et la communauté internationale du développement s'attellent activement à faire face aux décennies sombres à venir, à la perspective intimidante d'avoir à nourrir neuf milliards de personnes, à réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté et à lutter contre les changements climatiques, l'attention se tourne vers des solutions concrètes et innovantes. L'un des moyens de parvenir à des solutions de développement potentielles passe par la Coopération Sud-Sud (CSS) qui gagne en importance en tant que mécanisme efficace de réalisation d'un impact de développement accéléré en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement durable. La coopération sud-sud est le partage et l'échange mutuels de solutions de développement clés (savoirs, expériences et meilleures pratiques, politiques, technologies innovantes, savoir-faire et ressources) entre les pays de l'hémisphère sud. La CSS est largement acceptée comme modèle complémentaire de coopération pour le développement, en particulier pour le partage des savoirs, des technologies, des politiques, des meilleures pratiques, des leçons apprises et des expériences entre pays, pour surmonter les défis communs et réaliser les objectifs de développement de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'environnement durable. L'on peut dire que la CSS approche son 'point de basculement'. Selon Gladwell (2000), un point de basculement est le moment où une idée, une tendance ou un comportement social franchit un certain seuil, bascule et se répand comme une trainée de poudre. Cet article illustre comment la CSS peut offrir une lueur d'espoir dans la lutte contre le chômage des jeunes en Afrique subsaharienne au moyen de solutions agricoles et entrepreneuriales pour le développement dans l'hémisphère sud.

Part de l'emploi agricole

La part de l'emploi agricole dans les pays les plus développés est limitée tandis que les 'économies émergentes' suivent généralement une tendance à la baisse. Par exemple, selon le rapport de Brooks (2012) la part de l'emploi agricole a baissé de 65 pourcent en 1961 à moins de 10 pourcent en 2005 en République de Corée, et de 75 pourcent à près de 30 pourcent durant la même période en Turquie. L'Argentine, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, et plusieurs autres pays à revenu moyen ont réduit la part de l'emploi agricole de manière substantielle durant la même période. Ces tendances peuvent être attribuées à la transformation agricole rapide et à l'avancement technologique qui conduit à une productivité accrue et à une utilisation réduite des ressources humaines. L'implication est que les économies développées et émergentes ont libéré la main d'œuvre de l'agriculture pour d'autres secteurs en raison de la productivité et de l'efficacité agricoles accrues.

À l'opposé des économies développées et de plusieurs économies émergentes, l'agriculture demeure le principal employeur dans la plupart des pays en Afrique subsaharienne. Bien que la population rurale en Afrique soit importante avec une majorité de jeunes, les motivations sont insuffisantes pour la participation productive des jeunes à l'agriculture. Généralement, la génération plus jeune tend à associer l'agriculture avec la pauvreté, la corvée, les difficultés et l'absence d'amour-propre. Cette perception entraîne un exode rural et des pertes de main d'œuvre rurale. Dans le but d'engager la jeunesse dans l'agriculture, il faut introduire des technologies abordables et efficaces à faible main d'œuvre, soutenues par un climat politique approprié pour l'investissement et l'accès au marché adapté aux filières agricoles, aux opportunités de création de revenu, aux emplois hors exploitation et à l'entrepreneuriat.

Les expériences dans les pays de l'Asie de l'est montrent que des explosions démographiques considérables des jeunes en 1965 et 1990 combinées à une meilleure éducation et des opportunités d'emploi accrues ont entraîné une amélioration économique importante. Cet atout démographique a été le résultat de i) la disponibilité accrue des travailleurs, et ii) de l'expansion continue de la population active (Leo 2011 ; Filmer *et al.*, 2014). Selon les analystes si la situation actuelle de

l'investissement agricole favorable à l'accroissement de la productivité et des politiques d'emploi centrées sur les jeunes ne s'améliore pas, il faudra 300 ans à l'Afrique subsaharienne pour atteindre un niveau d'emploi agricole équivalent au niveau actuel dans les pays développés, et respectivement 125 ans et 31 ans pour atteindre ceux des pays en Asie de l'est et du sud (Leo, 2011). Toutefois, pour transformer cette sombre prédiction en avantage, les parties prenantes doivent s'engager à long terme et élaborer des politiques innovantes qui considèrent la jeunesse comme faisant partie de la solution plutôt que du problème. Certains acteurs sont préoccupés par le fait que si la productivité agricole s'accroît, la part de l'emploi agricole déclinera. L'Afrique est riche en main d'œuvre et en terres, deux exigences clés pour le développement et la transformation agricole. Selon un rapport récent de la Banque mondiale, c'est un fait que les exploitations africaines peuvent croître en nombre, en taille et en productivité sans pour autant déplacer la main d'œuvre (Filmer *et al.*, 2014)

Il est suggéré que l'Afrique a le potentiel de poursuivre le double objectif d'améliorer l'agriculture pour créer des emplois, tout en faisant avancer les secteurs non-agricoles pour le développement (y compris la fabrication), et ces deux objectifs devraient contribuer en symbiose à la croissance économique. Plusieurs gouvernements de pays africains mettent en place des programmes de formation et de création d'opportunités d'emploi pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture et de l'entrepreneuriat. L'association de ces efforts avec le potentiel de la coopération sud-sud (CSS) pourrait accélérer leur impact.

Exploiter le développement des capacités de l'hémisphère sud

Lorsqu'une importante population jeune est instruite et équipée des compétences techniques appropriées et d'opportunités d'entrepreneuriat et d'emplois décents, son explosion démographique peut se transformer en développement économique 'explosif'. Avec les progrès technologiques, la croissance économique et le développement des capacités nationales, les pays de l'hémisphère sud s'unissent plus que jamais pour compléter, influencer, transformer et même remanier positivement les modèles traditionnels de coopération technique. La CSS offre un partenariat entre les pairs créé par la solidarité, les expériences partagées et la poursuite du développement

économique. Une grande partie des chômeurs dans les villes africaines sont des jeunes qui ont soit abandonné leurs études ou viennent des zones rurales.

L'une des raisons du chômage des jeunes, est un manque de compétences entrepreneuriales. Comment la CSS peut-elle combler cette lacune? L'échange et le partage de solutions nationales adaptables développées dans le sud et qui y ont fait leurs preuves, peuvent aider dans ce sens. Ces solutions comprennent l'échange de connaissances, le transfert de technologies, le développement des capacités, et les politiques innovantes. La CSS vise à promouvoir l'échange de ces solutions de développement pour permettre aux pays de relancer et de profiter des innovations, des leçons et des bonnes pratiques éprouvées ailleurs dans le sud.

Depuis 1996, la FAO facilite l'échange et le partage entre les pays de centaines de solutions de développement élaborées dans le sud. Quinze pays du sud ont déployé plus de 1800 experts et techniciens dans plus de 50 pays, principalement en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes, en Asie et dans le Pacifique sud. Ces experts ont partagé leurs connaissances et expériences, et ont contribué à introduire, démontrer et adapter des technologies nouvelles et évolutives dans les pays collaborateurs. Il faut noter que la plupart des bénéficiaires de ces initiatives sud-sud sont des jeunes. La CSS constitue un mécanisme important pour tirer profit des capacités, de l'expertise et des ressources des pays qui ont prouvé leur efficacité dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, dans la génération de revenus et dans la création d'emplois agricoles et non agricoles destinés aux jeunes. Durant la décennie écoulée, près de 700 experts et techniciens chinois ont été dépêchés au Nigéria, financés par le pays même. Ces derniers ont encadré des agriculteurs, des étudiants en formation professionnelle et le personnel de vulgarisation de première ligne et introduit de nouvelles technologies dans les divers domaines de la filière agricole (**Encadré 1**). Selon les données fournies par les états, plus de 3 millions de personnes ont été formées à l'utilisation de diverses technologies dans le cadre du programme de coopération sud-sud au Nigeria (Pie-Smith, 2014).

Encadré 1: Contre vents et marées : Comment les jeunes nigériens ont défié le chômage grâce à l'initiative de la CSS entre la Chine et le Nigéria

1. Quail Farm, Jos, Nigéria : Une jeune femme nommée Hadiza a acheté localement 500 cailleaux, et en peu de temps pouvait produire 250 œufs par jour. Peu à peu, elle a constitué un troupeau de 25 000 oiseaux grâce à la formation qu'elle a reçue d'un expert de la CSS. Certaines des cailles ont été expédiées à Zamfara et la majorité a été vendue aux agriculteurs locaux. À la fin de 2013, l'une des fermes comptait 6 000 cailles produisant 3 000 œufs par jour.

2. Uche Igweonu (32) du Nigéria était auparavant un entrepreneur en électronique qui a été contraint de fermer son magasin informatique en raison du coût élevé du loyer, des ventes insuffisantes et du sous-emploi. Il a été formé en technologie moderne de production de volaille par un expert chinois de la CSS affecté à la ferme intégrée de Kubwa. Mettant ses nouvelles compétences à profit, Uche a commencé avec 2000 oiseaux qu'il a plus tard augmenté à 5 000. Il est maintenant le propriétaire d'Addyson Farms Nigeria Limited et vend une moyenne de 80 plaquettes d'œufs par jour, réalise un revenu net équivalent à 500 USD par semaine après avoir payé les salaires de six employés et réglé des factures d'un montant supplémentaire de 500 USD. Il a acheté des terres, construit de nouvelles cages, et creusé un trou de forage pour obtenir de l'eau. Son mentor est retourné en Chine à la fin de son contrat de deux ans, mais il a maintenu le contact avec lui et reçoit des conseils techniques par l'internet.

3. Yahaya Sani (31), de Sabuwa, État de Katsina, Nigéria, a commencé la production de miel traditionnel à 17 ans. Il a ensuite été formé par un expert chinois en apiculture moderne et a été encadré dans le cadre d'un programme de quatre ans de la CSS pour l'échange de connaissances. Il a appris comment mettre en place un rucher et possède maintenant 48 ruches, et est en mesure de vendre six ruches de miel tous les 2-3 mois, gagnant un revenu équivalent à 3 024 USD. Ses moyens d'existence se sont améliorés grâce à ses nouvelles compétences. Avec son revenu, Yahaya a acheté une maison, une nouvelle terre agricole à Fadama d'une valeur équivalente à 1 100 USD, et un bœuf pour labourer, qu'il loue entre l'équivalent de 150 et 200 USD par jour. Yahaya a récemment formé une coopérative de 48 membres. Plus de 500 ménages agricoles ont adopté l'apiculture dans le gouvernement local de Sabuwa grâce à cette initiative de la CSS. L'apiculture et la production, transformation et commercialisation du miel sont désormais des moyens populaires de créer des revenus pour les jeunes de la région.

4. Osin Farms, Oshogbo, Nigéria : La ferme a adopté la technologie de la pisciculture en cages en 2009. Grâce au travail d'un expert de la CSS et de six employés, 18 élevages en cages ont été établis. Chaque cage mesurant 2 x 2 mètres produit environ une tonne de poissons tilapia tous les six mois – soit une valeur d'environ 900 000 nairas (l'équivalent de 5 600 USD). En 2013, la ferme d'Osim a augmenté sa production à 120 cages de tilapia sur un autre site au barrage d'Owalla, avec une recette annuelle potentielle de plus d'un million de dollars. En outre, la ferme emploie 65 jeunes dans ses entreprises diversifiées incluant la transformation du bambou, la production de volaille et l'aquaculture.

Source: Oyebarji, O. Adamu, M.A. et Bello, G. (2013).

Exemples de programmes de CSS positifs facilités par la FAO :

- **Malawi – Chine** : plus de 200 variétés de cultures améliorées ont été introduites et plus de 10 000 agents de vulgarisation et
- agriculteurs ont été formés par les experts chinois ;
- **Nigéria – Chine** : Dans le cadre de cette initiative de la CSS, la technologie chinoise de l'élevage de poissons en cages a été adoptée par près de 5 000 familles de pêcheurs dans les états nigériens d'Ondo, de Bauchi, de Gombe, de Nasarawa et d'Osun (Oyebanji *et al.*, 2013). Les technologies améliorées de production rizicole, d'irrigation et d'aquaculture sont devenues un aspect important du programme national de transformation du secteur agricole (ATA), et transforment la vie d'un grand nombre d'exploitants, en particulier les jeunes, dans 36 états du Nigeria (Thomas et Akinnifesi, 2013). En 2012, Lokoja a connu ses pires inondations en 50 ans. Dans le cadre du programme public de récupération des eaux de crue, des semences de riz ont été distribuées aux agriculteurs. Les experts chinois de la CSS ont aidé à concevoir le programme de préparation et d'irrigation des terres, et le Programme de développement agricole (ADP) a formé quelques 5 000 jeunes et chômeurs sur la culture du riz, la lutte contre les organismes
- nuisibles et les maladies, et l'application des engrais. Ils ont été divisés en 500 groupes qui ont reçu chacun une parcelle de terre (Pie-Smith, 2014). Cet investissement a déjà commencé à porter ses fruits.
- **Sénégal – Vietnam** : la production rizicole a été améliorée de façon significative et a même doublé grâce à des technologies introduites par les experts vietnamiens et chinois.
- **Tchad – Vietnam** : Les experts vietnamiens ont introduit l'apiculture moderne qui a affecté l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris la production, la transformation, le conditionnement, la commercialisation et les exportations ;
- **Brésil – Afrique** : le programme d'alimentation scolaire inspiré de l'expérience brésilienne a été introduit dans de nombreux pays en Afrique dans le cadre du projet "Acheter aux africains pour l'Afrique" (FAO, 2013) pour fournir des repas nutritifs aux écoliers. Les activités de ce

programme stimulent indirectement la production agricole et créent des opportunités de création de revenus pour les petits exploitants au moyen d'achats locaux directs de nourriture pour l'alimentation scolaire. Le Brésil contribue également spécifiquement à renforcer le secteur agricole de l'Angola dans le cadre de la CSS.

La pisciculture et l'aquaculture modernes, notamment la pisciculture en cages et les systèmes de production intégrée de riz-poissons créent des opportunités de revenus et améliorent les moyens de subsistance dans de nombreuses régions d'Afrique grâce à l'échange de connaissances et le développement de compétences et de capacités par les experts des pays asiatiques dont la Chine, l'Indonésie, le Japon, le Vietnam, et bien d'autres. Les technologies aquacoles ont des implications positives pour la conservation de la biodiversité à l'inverse de la pêche traditionnelle qui est associée au braconnage, à la surpêche et à l'utilisation de produits chimiques.

En Afrique, les savoirs et expériences innovantes en matière de technologies durables dans les domaines tels que l'agriculture de conservation et l'agroforesterie qui ont le potentiel de réduire l'usage des engrais chimiques et de stimuler la production de centaines de milliers de petits exploitants, sont échangés et adaptés entre les pays (Akinnifesi *et al.*, 2010).

Perspectives et recommandations pour la création d'emplois sud-sud

Lorsqu'elle est spécialement conçue pour les jeunes, la CSS peut offrir une trajectoire intéressante pour un modèle économique alternatif qui fait avancer le programme africain de développement en créant des emplois et des carrières innovants, des revenus et l'entrepreneuriat. Au bout du compte, cette coopération contribuera à la croissance économique et au développement durable. Au titre des options politiques essentielles à considérer pour résoudre le problème du chômage des jeunes au moyen de la CSS, il y a entre autres :

- **La promotion des réseaux d'encadrement des jeunes.** La CSS est un mécanisme dynamique qui connecte de manière intrinsèque les personnes, les nations et les institutions au moyen de connaissances et de ressources techniques. La CSS peut contribuer à créer des

emplois pour les jeunes en détachant des experts d'autres pays ou continents pour les former et leur transmettre le savoir. Cela pourrait nécessiter d'autres activités de partage des connaissances telles que les séminaires dirigés par les jeunes, les débats, les expositions, les foires d'innovation, les talk-shows, etc.

- **Révision, mise à jour et renforcement du programme d'enseignement.** La plupart des systèmes éducatifs des pays africains sont dépassés. Par conséquent, les jeunes sont inadaptés ou peu préparés pour les emplois disponibles. Il est possible d'améliorer cette situation en renforçant le système éducatif et en créant des programmes et échanges visant les jeunes.
- **Projets d'entreprise des jeunes dans les écoles professionnelles et les établissements d'enseignement supérieur.** Les pays peuvent tirer parti de l'appui de la CSS pour intégrer les technologies modernes et l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur et les écoles de formation professionnelle. Le système éducatif hérité des puissances colonisatrices en Afrique mettait essentiellement l'accent sur les emplois salariés, et les systèmes d'exploitation étaient axés sur l'agriculture de subsistance sans former les exploitants en matière de compétitivité agroalimentaire et agricole.
- **Promotion des échanges de jeunes de la CSS dans le secteur agricole.** La jeunesse africaine a une connaissance très limitée des opportunités disponibles dans le secteur agricole, principalement parce qu'il n'y a pas de possibilités d'échange d'expériences et de stages en entreprise qui pourraient élargir leurs connaissances. La promotion de l'échange de connaissances entre les jeunes des pays d'Afrique et d'autres pays dans l'hémisphère sud pourrait avoir un impact considérable sur l'amélioration des compétences et de la motivation.
- **Politiques en faveur des investissements, de la création de revenus et du travail décent dans le secteur privé.** Pour résoudre le dilemme du chômage qui prévaut dans toute l'Afrique, il est impératif de formuler des politiques qui engagent de manière proactive la main d'œuvre potentielle largement inexploitée de la jeunesse dans le développement productif et créatif d'entreprises. Pour ce faire, les

gouvernements doivent créer un climat propice aux investissements qui encourage l'investissement du secteur privé dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'entrepreneuriat des jeunes qui aidera à créer des emplois, générer des revenus et diversifier l'économie.

Conclusion et Recommandations

À moins que la jeunesse africaine d'aujourd'hui ne s'engage de manière productive dans l'agriculture moderne qui génère des revenus plus élevés et crée des emplois, la perspective du programme de développement de l'après-2015 restera sombre pour l'Afrique. Le chômage des jeunes n'est pas un problème simple qui pourrait être résolu par une quelconque formule magique, mais un problème qui exige des solutions aux multiples facettes holistiques. La CSS n'est sûrement pas une panacée à tous les problèmes de chômage des jeunes, mais pourrait contribuer énormément aux solutions lorsqu'elle est associée à d'autres options novatrices et à un environnement propice. La demande croissante de nourriture et de marchés en expansion, ainsi que la richesse en terres et en main d'œuvre de l'Afrique, créent des opportunités de création d'emploi et de revenus pour les jeunes africains. Pour que l'Afrique puisse profiter pleinement de son atout démographique, l'opportunité d'accroître la productivité et la compétitivité agricoles, surtout dans les zones rurales, est essentielle. La CSS peut contribuer à accélérer ce processus de transformation de l'agriculture.

Des choix politiques pertinents et efficaces sont nécessaires pour relever les défis rencontrés par les jeunes en Afrique, y compris la création et l'expansion d'opportunités pour i) le renforcement accéléré des capacités qui améliorent l'accès aux technologies abordables et durables développées dans le sud ; ii) l'échange et le partage des connaissances, des compétences et d'autres solutions de développement entre les jeunes en Afrique et dans les autres pays en développement, en particulier les pays à revenu intermédiaire ; iii) les opportunités diversifiées grâce à la création d'emplois agricoles indépendants guidés par l'esprit d'entreprise, et iv) les infrastructures rurales améliorées et les opportunités pertinentes de création d'emplois. Ces actions nécessiteront des interventions et des réformes politiques volontaires axées sur les jeunes avec la participation du secteur

privé, créant un climat propice à l'investissement et gérant l'agriculture du point de vue de l'amélioration de la chaîne de valeur, de la génération de revenus et de la création d'emplois compétitifs. Ces interventions politiques ne devraient pas se limiter à l'agriculture à petite échelle, mais aussi soutenir les petites, moyennes et grandes entreprises agricoles. La productivité et la compétitivité de l'agriculture devront s'améliorer à travers l'Afrique, et devront être au centre des économies nationales et non pas seulement être locales ou opportunistes. L'utilisation de la CSS comme mécanisme d'exécution de ces interventions politiques a démontré que la Coopération sud-sud offre une lueur d'espoir à la jeunesse africaine.

Références

- Akinnifesi, F.K., Ajayi, O.C., Sileshi, G., Chirwa, P.W. and Chianu, J. 2010. Fertilizer trees for sustainable food security in the maize-based production systems of East and Southern Africa. A review. *Agronomy Sustainable Development* 30:615-629.
- Awosusi, B. 2012. Youth unemployment in Africa: Causes, effects and solutions. MDG in Africa. (<http://mdginafrica.wordpress.com/2012/10/15/youth-unemployment-in-africa-causes-effects-and-solutions/>)
- Brooks, J. (ed.) 2012. Agricultural Policies for Poverty Reduction. OECD Publishing. doi: [10.1787/9789264112902-en](https://doi.org/10.1787/9789264112902-en)
- Chabane, C.O. 2011. Foreword. In: The Brenthurst Foundation. Putting Young Africans to Work. Addressing Africa's Youths Unemployment Crisis. *Discussion Paper*, 2011/08, pp. 26-43.
- Clifton, D. and Hervish, A. 2013. [The World's Youth 2013 Data Sheet](#) (Washington, DC: Population Reference Bureau, 2013).
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) 2013. Purchase from Africans for Africa (<http://www.fao.org/emergencies/fao-in-action/stories/stories-detail/pt/c/177113/>)
- Filmer, D., L. Fox, K. Brooks, A. Goyal, T. Mengistae, P. Premand, D. Ringold, S. Sharma and Zorya S. 2014. Youth Unemployment in Sub-Saharan Africa. World Bank. IBRD/The World bank, Washington DC, 251 pp.
- Devlin, K. 2011. Reducing Youth Unemployment in Sub-Saharan Africa (<http://www.prb.org/Publications/Articles/2013/youth-unemployment-africa.aspx>)
- Gladwell, M. 2000. The Tipping Point: How Little Things Can Make a Big Difference. Publishers by Little, Brown and Company, Hachette Book Inc, New York
- Leo, B. 2011. Africa's Employment Prospects and Challenges in a Competitive World. In: Putting Young Africans to Work. *The Brenthurst Foundation, Discussion Paper*, 2011/08, Johannesburg, South Africa, pp. 67-83.
- Oppenheimer, J. and Spice, M. 2011. Creating Employment in Africa. In: Putting Young Africans to Work. *The Brenthurst Foundation, Discussion Paper* 2011/08, Johannesburg, South Africa, pp. 14-20.
- Oyebanji, O. Adamu, M.A. and Bello, G. 2013. Success and Impact of the South-South Cooperation (CSS) Programme: A Nigerian Case Study. An Impact Assessment Report jointly commissioned by FAO, People's Republic of China and Ministry of Agriculture, Nigeria (Unpublished Report).
- Pie-Smith, C. 2014. Creating a Brighter future for Nigeria's Farmers. The story of the South-South Cooperation programme in Nigeria, 20 pp (Unpublished Report).
- The Brenthurst Foundation 2011. Putting Young Africans to Work. Addressing Africa's Youths Unemployment Crisis. *Discussion Paper*, 2011/08, Johannesburg, South Africa, 84 pp.
- Thomas, L. and Akinnifesi F.K. 2013. China and Nigeria Join Forces To Defeat Hunger. Nigerian Tribune 16 July, 2013, p.3
- Zille, P. and Benjamin, J. 2011. Africa's Youth's bulge—Boon or Burst? Policy Choices to Assist Unemployment. In: Putting Young Africans to Work. The Brenthurst Foundation. *Discussion Paper*, 2011/08, Johannesburg, South Africa, pp. 26-43. (<http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/PDF/Brenthurst-paper-2011-08-Putting-Young-Africans-to-Work.pdf>).

Reconfigurer l'avenir de la population active africaine dans les secteurs de l'agriculture et des systèmes alimentaires en tenant compte des jeunes

Mandivamba Rukuni¹ et Raymond Zvavanyange²

Résumé

Les pays développés sont confrontés à des défis de taille dans l'identification des options en vue de maintenir une production alimentaire durable, tandis que l'Afrique doit se préparer à devenir le prochain grenier du monde. L'Afrique doit réorienter sa jeunesse afin de mener les systèmes et marchés alimentaires mondiaux. Les gouvernements et les acteurs non-étatiques devraient dès lors investir dans la reconfiguration de la population active des secteurs de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des ressources naturelles en tenant compte des jeunes. Le continent africain abrite la population la plus jeune au monde et probablement le taux de croissance démographique le plus rapide. Il est également en pleine urbanisation avec des marchés urbains qui se développent encore plus vite. Les institutions africaines doivent s'engager et renforcer la planification organisationnelle en harmonie avec la jeunesse et la population urbaine. Les jeunes ne trouvent pas l'agriculture attrayante comme carrière et migrent en général vers les zones urbaines. Il est donc difficile de maintenir un approvisionnement

constant en exploitants, en agents de vulgarisation, en chercheurs et en entrepreneurs agroalimentaires. Le chômage chez les jeunes est désormais un problème pour l'Afrique dans la mesure où les jeunes instruits disposent d'opportunités économiques limitées pour réaliser leurs rêves. Il est nécessaire de trouver des solutions en matière d'éducation et de développement pour autonomiser les jeunes avant qu'ils ne migrent vers les zones urbaines. Des opportunités sont également requises pour retenir la jeunesse africaine pour leur contribution à la transformation économique et au développement du continent. Les institutions d'enseignement et de formation agricole doivent modifier leur cursus qui sont souvent dépassés et centrés sur la production agricole au lieu d'englober les marchés, l'agroalimentaire, la transformation et d'autres compétences vitales demandées par les jeunes entrepreneurs. Enfin, les institutions africaines de formation doivent également développer des liens étroits avec le secteur privé, y compris les transformateurs, les marchés, les transporteurs et d'autres acteurs qui serviront de plus en plus d'employeurs de leurs diplômés.

Introduction

Il est projeté que la valeur de l'industrie agricole et agroalimentaire atteigne 1 billion de dollars américains en Afrique subsaharienne d'ici 2030, par rapport aux 313 milliards USD de 2010. Cette industrie devrait être à la une du programme de transformation et de développement économique (Banque mondiale, 2013). En outre, la population mondiale aura alors atteint les 8 milliards d'habitants. Les pays développés sont confrontés à des défis de taille pour identifier les options afin de maintenir une production alimentaire durable. Il est temps pour l'Afrique de se préparer à devenir le prochain grenier du monde dans les 20 à 30 prochaines années. Par conséquent, la jeunesse africaine d'aujourd'hui pourrait être la prochaine meneuse des systèmes et marchés alimentaires mondiaux pour déterminer comment l'Afrique se nourrira à court terme. L'objectif du présent article est d'exhorter les gouvernements et les acteurs non-étatiques à reconfigurer les politiques concernant la main d'œuvre des secteurs de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des ressources naturelles renouvelables en tenant compte des jeunes.

La jeunesse et les populations urbaines

La population africaine est la plus jeune au monde avec plus de 60 pour cent d'habitants âgés de 15 à

¹ Mandivamba Rukuni PhD, Barefoot Education for Afrika Trust (BEAT) établissant l'Université Afrika's Barefoot. Adresse professionnelle: 5 Campbell Avenue, Pomona, Harare, Zimbabwe. Tél: +263 4 851 266. Cell: +263 772 233 813, +27 79 291 7043. Courriel: weshambo@gmail.com. Identifiant Skype: [mandi.rukuni2](https://www.beatcampus.org). Sites web : <http://www.beatcampus.org>; beatzw.blogspot.com. mandi-rukuni.com

² Raymond Erick Zvavanyange, National Chung Hsing University, 250 Kuo Kuang Road Taichung 402 Taiwan, République de Chine. Adresse actuelle : Department of Livestock and Veterinary Services, Bevan Building, 18 Borrowdale Road P.O. Box CY 2505 Causeway Harare, Zimbabwe. Tél: +263 20 30125, Cell: +263 773 294 239; Courriel: zvavanyanger3@gmail.com. Identifiant Skype: [zvavanyanger3](https://www.raymonderickzvavanyange.blogspot.com); site web: <http://www.raymonderickzvavanyange.blogspot.com>

24 ans. Aussi, la croissance démographique dans plusieurs pays africains est plus élevée que dans le reste du monde. Cette croissance démographique et la croissance urbaine qui s'en suit, est étroitement associée à la demande alimentaire accrue (Thornton *et al.*, 2011). L'urbanisation entraîne des changements de préférences alimentaires en faveur des aliments transformés y compris les aliments à haute valeur (produits laitiers, viande, fruits frais et légumes) ainsi que les aliments conditionnés pour une plus grande commodité. Les institutions africaines doivent s'engager et renforcer la planification organisationnelle pour réaliser une reconfiguration de la main d'œuvre en harmonie avec la population des jeunes et des villes. Aujourd'hui, la plupart des jeunes en Afrique ne sont pas attirés par l'agriculture en tant que carrière et se déplacent généralement vers les zones urbaines. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de maintenir un approvisionnement constant d'exploitants, d'agents de vulgarisation, de chercheurs et d'entrepreneurs agroalimentaires intéressés. En Afrique, avec des exploitants âgés d'environ 60 ans et généralement équipés de la technologie millénaire de la houe à main, il n'est guère surprenant que les jeunes ne trouvent pas l'agriculture 'sexy'. Le chômage chez les jeunes est un enjeu politique majeur, en particulier en raison du fait que les jeunes sont de plus en plus émancipés par les technologies modernes de l'information et de la communication (UNECA, 2011). Par conséquent, il s'agit de rediriger l'énergie des jeunes vers un travail productif et efficace dans les chaînes de valeur agricoles, de l'approvisionnement en intrants, de la transformation, de la commercialisation et des services associés (finance, clients, marketing, sécurité alimentaire, etc.). L'Afrique doit produire environ 25 millions d'emplois par an pour assurer sa stabilité future et les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont actuellement les plus prometteurs dans ce domaine (Banque mondiale, 2013 ; McKinsey Global Institute, 2012).

Cadres pour la dimension et la perspective des jeunes

Les cadres actuels pour la dimension jeunesse et la capacité de l'agriculture et d'autres industries à absorber la main d'œuvre jeune sur la base de leur hétérogénéité sont : le développement dans lequel les jeunes sont activement engagés dans les cadres de développement, testant souvent les systèmes de donateurs et les modes de fonctionnement ; orientés vers la recherche, où les jeunes sont curieux,

innovateurs et courtiers en connaissances. Il s'agit d'une poursuite pure et simple du savoir technologique dans laquelle les jeunes savent se servir des gadgets et des technologies de grandes données basées sur l'internet ; du savoir éducatif et psychologique où les jeunes expriment leurs formes artistiques en tant qu'éducateurs au moyen de la familiarisation avec la nature, le théâtre, les arts visuels et la photographie. Les jeunes peuvent également agir en tant que porteurs de messages de vulgarisation ; et enfin un mouvement ouvert où les jeunes sont des citoyens mondiaux et dépendant de l'autoformation et des compétences. Le groupe inclut des indépendants, des bloggeurs, des journalistes citoyens et des cybercitoyens. Le message principal des réseaux est que les jeunes sont un groupe mobile prêt à exploiter les opportunités dans divers domaines d'emploi. L'agriculture en tant que secteur d'opportunité, devient vitale en raison de ses liens étroits dans l'ensemble de la chaîne de valeur et son potentiel d'attraction des jeunes dans ses industries de prestation de services. Les décideurs, gouvernements et institutions de développement sont par conséquent exhortés à autonomiser les jeunes, en particulier au moyen d'une bonne éducation et de compétences vitales, afin d'obtenir l'éventail recherché de migrants.

Implications pour l'éducation, la formation et les compétences de la population active

L'éducation agricole contemporaine en Afrique et les institutions de formation ne sont pas généralement adaptées à un futur secteur de l'agriculture et de l'alimentation dominé par la jeunesse d'aujourd'hui. Les cursus sont souvent dépassés et centrés uniquement sur la production agricole au lieu d'englober les marchés, l'agroalimentaire, la transformation et d'autres compétences requises par les entrepreneurs (Banque mondiale, 2007). Le nombre des étudiants choisissant ce secteur a décliné au fil des années écoulées dans la plupart des pays africains, et le manque d'effectifs est prononcé. La plupart des institutions d'enseignement ont une longue expérience dans la formation d'agents de vulgarisation pour le secteur public, mais traditionnellement, les agents de vulgarisation n'entretiennent pas de liens étroits avec les industries alimentaires du secteur privé qui doivent de plus en plus jouer le rôle d'employeurs pour leurs diplômés. Haggblade (2012) décrit les réalités changeantes qui devraient déterminer le programme africain de formation et d'enseignement,

pas seulement pour instruire les professionnels agricoles mais également les exploitants et d'autres professionnels. En raison de la croissance rapide de la demande en produits agricoles dans les marchés urbains et une augmentation projetée de la part commercialisée de la production alimentaire croissante au fil des décennies à venir, les besoins en transformation et en marketing sont sensés croître deux fois plus vite que la valeur ajoutée à la ferme. Il pourrait en résulter une agriculture en réseaux et intégrée. Cela veut dire que les différentes compétences requises en agriculture incluront de plus en plus la transformation alimentaire, la technologie alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, et les industries de marketing et de transformation du secteur privé. Par conséquent, il est important que les institutions africaines d'enseignement agricole demeurent pertinentes et productives. Pour cela, elles doivent modifier et développer leurs cursus pour inclure les compétences hors ferme au lieu de se concentrer uniquement sur les compétences techniques à la ferme. La formation doit mettre l'accent sur les questions pertinentes relatives aux entreprises privées (Figure 1).

Le programme d'enseignement et son contenu doivent être orientés vers la main d'œuvre jeune du futur. En outre, les instituts d'enseignement et de

recherche devront développer de nouveaux modèles structurels pour engager les employeurs du secteur privé en tant que partenaires, sources de stages et de mentorats et sponsors potentiels des étudiants. À l'avenir, les étudiants devraient contribuer à la formulation du programme d'enseignement. Des développements dynamiques futurs dans le secteur agricole nécessiteront un cadre de professionnels aux compétences et à la mentalité différentes de celles d'aujourd'hui. Le système d'enseignement doit se départir de son ancienne méthode de transfert simple des informations pour développer et affiner les compétences techniques qui aideront les futurs professionnels dans l'application du savoir à la résolution des problèmes agricoles. Il est crucial d'améliorer les compétences techniques et professionnelles afin de renforcer la compétitivité des étudiants africains par rapport à ceux du reste du monde. Les futurs professionnels auront besoin d'autres compétences qui incluent : les aptitudes sociales, interpersonnelles et de communication ; les techniques de négociation et d'animation ; la réflexion critique ; le leadership et les compétences entrepreneuriales, et les techniques d'organisation (National Research Council, 2011).

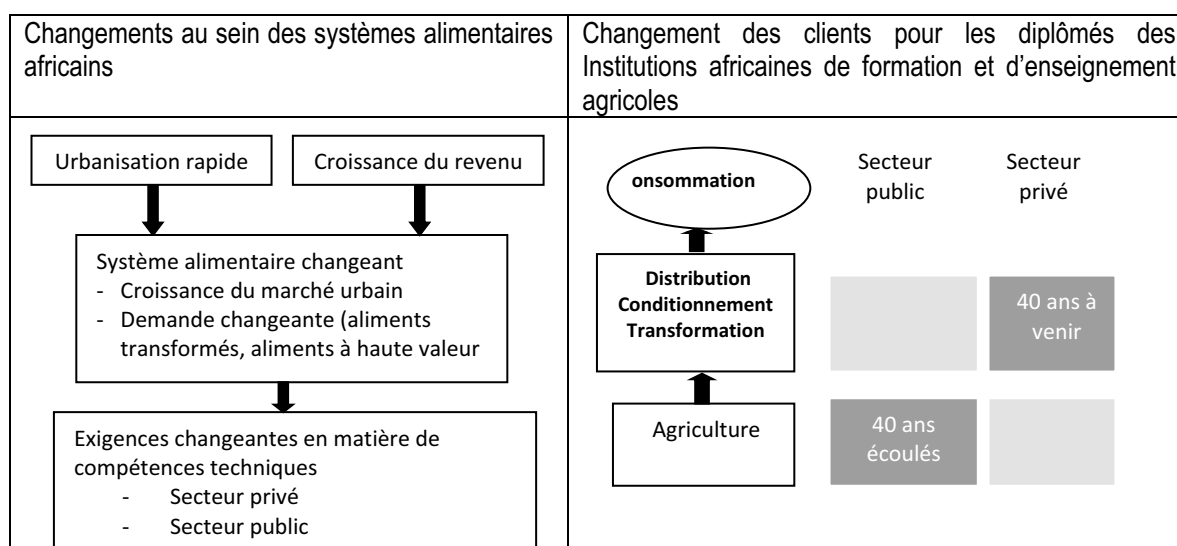


Figure 1: Systèmes agricoles africains changeants et demande en formation agricole. Source : Haggblade, 2012.

Conclusions

L'importance de politiques fermes pour une production alimentaire durable présente à la fois des opportunités et des défis aux gouvernements et leaders africains. Une reconfiguration de la main d'œuvre des secteurs de l'agriculture, des systèmes alimentaires et des ressources naturelles renouvelables tenant compte des jeunes, permettra à l'Afrique de pénétrer de nouveaux espaces dans les systèmes et marchés alimentaires mondiaux. La jeunesse africaine est un facteur clé pour orienter cette nouvelle démarche. Les acteurs des secteurs privé et de l'enseignement et les partenaires de financement devront collaborer avec ces nouvelles cibles et politiques pour pouvoir changer les mentalités, favoriser les compétences professionnelles et techniques, et enfin créer de nouveaux savoirs. Les processus de reconfiguration seront incomplets sans l'engagement actif des structures politiques et de gouvernance et la fusion délibérée de tous les acteurs. Les résultats à plus long terme seront des jeunes à même d'être le fer de lance de la transformation économique et du développement de l'Afrique.

Références

Haggblade, Stephen. 2012. Capacity Development for Modernizing African Food Systems (MAFS).

McKinsey Global Institute. 2012. Africa at work: Job

National Research Council. 2011. *Assessing 21st Century Skills: Summary of a Workshop*. J.A. Koenig, Rapporteur. Committee on the Assessment of 21st Century Skills. Board on Testing and Assessment, Division of Behavioral and Social Sciences and Education. Washington, DC: The National Academies Press.

Thornton, Philip. K., Peter. G. Jones., Polly. J. Erickson and Andrew J. Challinor. 2011. Agriculture and food systems in Sub-Saharan Africa in a 4°C+ world. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, **369**: 117-136, doi: 10.1098/rsta.2010.0246

UNECA. 2011. *African Youth Report.2011. Addressing the youth education and employment nexus in the new global economy*. Addis Ababa, Ethiopia: United Nations Economic Commission for Africa.

World Bank. 2007. *"Cultivating Knowledge and Skills to Grow African Agriculture. A Synthesis of an Institutional, Regional, and International Review. Report No. 40997-AFR"*, Washington DC

World Bank. 2013. *"Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness"*, Washington D.C.

Investir dans l'avenir de l'Afrique : Comment la formation professionnelle peut fournir des opportunités d'emploi rural décent et contribuer au développement rural durable

Michelle Mills¹ et Nino Polizzotti²

Résumé

Le présent article examine le rôle des Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS) en tant qu'interventions effectives pour faire face aux enjeux clés auxquels sont confrontés les jeunes en matière d'emploi en Afrique, et leur contribution au développement rural durable. Il décrit comment l'approche intégrée des JFFLS et leur méthodologie d'apprentissage unique contribue à prévenir le travail des enfants et à promouvoir l'intérêt pour le secteur agricole chez les jeunes ruraux, tout en soulignant l'importance de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles. L'approche est une stratégie gagnant-gagnant tant pour les populations rurales que pour le développement rural en ce qu'elle prépare les jeunes pour le monde du travail en développant leurs aptitudes commerciales et capacités vitales, tout en leur enseignant également les pratiques agricoles durables qu'ils peuvent appliquer pour préserver leurs moyens d'existence futurs.

Les défis auxquels sont confrontés les jeunes et les enfants dans les zones rurales d'Afrique

En dépit des efforts internationaux concertés pour éradiquer le travail des enfants³, ce phénomène persiste et continue de compromettre le développement en Afrique, privant les enfants de leur éducation et mettant en danger leur bien-être physique et mental. L'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre d'enfants travailleurs au monde avec un taux supérieur à un enfant sur cinq, représentant plus de 59 millions d'enfants travailleurs (OIT, 2013). Le plus inquiétant est que près de la moitié de ces enfants sont engagés dans des tâches dangereuses⁴ (OIT, 2013). Dans la mesure où le travail des enfants demeure une préoccupation majeure dans la région, le développement et la mise en œuvre de plans d'actions nationaux pour son élimination sont une préoccupation croissante au sein de la communauté internationale⁵.

Les familles pauvres considèrent souvent leurs enfants comme une source de main d'œuvre supplémentaire nécessaire et disponible et ces derniers sont ainsi contraints à entrer sur le marché du travail très jeunes, dans le secteur formel ou dans le secteur informel. Dans les zones rurales, les enfants sont encore plus menacés dans la mesure où l'agriculture demeure le secteur le plus important où l'on peut trouver les enfants travailleurs avec près de 59% du total des enfants travailleurs (OIT, 2013). Le travail effectué par ces enfants est souvent dangereux, avec des blessures fréquentes qui ont des effets invalidants à long terme, et dans des cas extrêmes la traite des êtres humains, l'esclavage et l'exploitation sexuelle.

³ Le terme 'travail des enfants' est défini par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme étant un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui est nuisible à leur développement physique et mental <http://www.ilo.org/ipec/facts/lang--en/index.htm>

⁴ Selon la définition de l'OIT, les formes dangereuses de travail des enfants sont des formes de travail qui sont, de par leur nature ou les circonstances dans lesquelles elles sont effectuées, susceptibles d'être nuisibles à la santé, à la sécurité ou au sens moral des enfants (Article 3 de la Convention de l'OIT concernant l'Interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, 1999 – No. 182).

⁵ Par exemple, OIT-IPEC (2013) *Mesurer les progrès de la lutte contre le travail des enfants. Estimations et tendances mondiales 2000 - 2012*, Genève, Suisse

¹ Michelle Mills. Apprentissage électronique, Travail des enfants en agriculture, Division de la Protection sociale (ESP) à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla Rome, Italie 00153.

Courriel Michelle.Mills@fao.org. Tél : +390657053691

² Nino Polizzotti, Stagiaire/Assistance au programme à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla Rome, Italie 00153. Courriel: Nino.Polizzotti@fao.org
Tél. +390657056129

En outre, la démographie unique de l'Afrique fait pression sur un marché du travail déjà fragile. Avec 61% de sa population âgée de moins de 24 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Bien que le nombre de jeunes travailleurs aptes et volontaires dans la région continue de s'accroître, les défis existent en ce qui concerne l'exploitation du potentiel de cette jeune population au moyen d'opportunités d'emplois décents pour les enfants et les jeunes. Le chevauchement des catégories d'âge établies par les Nations unies pour les 'enfants' (toute personne âgée de moins de 18 ans) et les 'jeunes' (toute personne âgée de 15 à 24 ans¹) peut compliquer la protection des enfants en âge de travailler² tout en favorisant les opportunités pour les jeunes.

En outre, la combinaison d'une haute incidence du travail des enfants et d'un taux élevé de sous-emploi et de chômage parmi ceux qui sont en âge de travailler, n'offre pas aux jeunes suffisamment d'options d'emploi. L'entrée d'un grand nombre d'enfants sur le marché du travail peut y entraîner des perturbations importantes de l'offre et de la demande. Le nombre excessif d'enfants travailleurs peu qualifiés peut exercer une pression à la baisse sur les salaires dans les secteurs où les jeunes recherchent des emplois (Venkateswarlu, 2007). Ainsi, les enfants travailleurs peuvent supplanter les jeunes et les priver d'opportunités potentielles d'emploi, créant un piège de la main d'œuvre peu qualifiée dont la conséquence regrettable serait de renforcer la demande en main d'œuvre peu qualifiée.

Une grande proportion de la jeunesse africaine vit dans les zones rurales. Puisque les jeunes ruraux ne bénéficient souvent pas d'une éducation de base, de l'accès aux informations et aux compétences techniques, ils sont souvent désavantagés du point de vue concurrentiel lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. En plus, les jeunes sont confrontés à un nombre d'obstacles supplémentaires pour démarrer leurs propres entreprises. Par exemple, ils rencontrent des difficultés pour accéder au capital financier, aux

services de vulgarisation agricole, aux approvisionnements en intrants abordables, et aux opportunités de commercialisation. En raison de ces défis, la plupart des jeunes ruraux s'engagent dans un travail manuel informel et peu qualifié pour gagner leur vie.

Liens entre le travail des enfants, l'emploi des jeunes et la gestion des ressources naturelles renouvelables

La réduction du travail des enfants et la promotion d'emplois décents pour les jeunes sont des objectifs étroitement liés. Toutes les activités agricoles auxquelles participent les enfants ne sont pas nécessairement mauvaises pour eux. Des tâches appropriées pour leur âge, à faible risque, peuvent leur apporter l'expérience et leur enseigner des compétences techniques et sociales. D'un autre côté, un travail dangereux ou une activité agricole qui empêche les enfants de s'instruire peut rendre difficile leur participation à des opportunités de travail bien rémunéré et productif en tant que jeunes et plus tard en tant qu'adultes. Cette situation perpétue un cycle de pauvreté, l'insécurité alimentaire et le travail des enfants d'une génération à l'autre. Aussi, un grand nombre de jeunes sans emploi décent peut gravement fragiliser la valeur perçue de maintenir les enfants à l'école au lieu de les envoyer travailler. Ainsi, le travail des enfants et l'emploi des jeunes sont deux éléments dangereux qui interagissent, se renforçant mutuellement pour faire persister un cycle vicieux au détriment des jeunes africains.

Pour résoudre les questions ci-dessus de manière effective, il est nécessaire de comprendre les causes profondes du travail des enfants. L'une de ces causes est la gestion non durable des ressources naturelles. Par exemple, la mauvaise gestion des forêts et de leurs ressources peut obliger les enfants à parcourir de longues distances pour obtenir le bois de feu et l'eau, ou à s'engager dans des pratiques de plus en plus risquées telles que la pêche dans de petits bateaux loin de la rive. Une production agricole non diversifiée et la surexploitation des ressources naturelles contribuent également à un système agricole moins résilient et plus vulnérable aux chocs économiques et climatiques. Par exemple, il s'est avéré que la perte de revenus et des biens des ménages occasionnés par les pertes imprévues de cultures et de têtes de bétail entraînent une augmentation du travail des enfants. Une fois que les enfants sont

¹ Les deux définitions sont officiellement adoptées par les Nations unies : enfants : Convention des Nations unies relatives aux droits de l'enfant, Article 1 (1989) ; jeunes : Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale, A/36/215 (1981).

² En général, les pays fixent l'âge actif à 14-15 ans.

retirés de l'école pour travailler, le plus souvent ils n'y retournent plus.

L'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée et inexpérimentée et l'usage du travail des enfants a également un impact négatif sur la durabilité environnementale. Par exemple, une main d'œuvre infantile peu chère pourrait encourager l'exploitation des ressources naturelles alors que ces pratiques n'auraient autrement pas été effectuées ou auraient été interrompues en raison de leur manque de rentabilité. En conséquence, la surexploitation et l'utilisation non durable des ressources persistent, renforçant davantage un cycle vicieux de pauvreté et de travail des enfants.

Il est un besoin incontestable de rendre la production agricole plus durable. L'engagement des jeunes ruraux pourrait faire partie de la solution. Pour cela, les enfants ont non seulement besoin de l'opportunité de développer les aptitudes nécessaires afin de plus tard pouvoir faire face aux enjeux environnementaux dont les facettes sont multiples ; ils auront également besoin que des incitations telles que des formations pratiques de haute qualité et des perspectives d'emploi attrayantes fassent partie du processus. Encourager les enfants et les jeunes à s'impliquer davantage dans l'agriculture peut être une opportunité de former et d'encourager les agriculteurs du futur à adopter une agriculture plus durable et intelligente face au climat.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, la prise en compte des enjeux de l'emploi des jeunes et du travail des enfants requiert une réponse intégrée dans laquelle les politiques font la promotion d'une éducation de haute qualité comme alternative au travail des enfants. Ainsi les enfants pourront entrer dans l'adolescence équipés des compétences dont ils ont besoin pour réussir dans le marché du travail, et les politiques du marché de la main d'œuvre active assurent une transition harmonieuse de l'école à un travail décent. De cette manière, un cercle vertueux est créé : les retours à l'école sont accrus ; les ménages sont plus motivés à maintenir les enfants à l'école ; et la prochaine génération d'adultes est mieux instruite, et plus à même d'avoir des occupations décentes et moins susceptible d'avoir à utiliser ses enfants comme source de main d'œuvre.

Pour cela, la FAO fait la promotion de l'approche des *Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes* pour prendre en compte les besoins interdépendants des enfants et des jeunes vulnérables¹.

Prise en compte du travail des enfants et de l'emploi des jeunes à travers les Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes

Les *Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes* (JFFLS) favorisent les opportunités d'emploi pour les jeunes ruraux dans l'agriculture, prenant en considération les aspects du travail des enfants ainsi que les préoccupations environnementales. La méthodologie a été initiée entre 2003 – 2004 au Mozambique et au Kenya. Depuis son introduction, l'approche des JFFLS a été étendue à 20 pays en Afrique, en Asie et au Proche orient, touchant plus de 25 000 jeunes femmes et hommes (FAO, 2013). L'objectif principal des JFFLS est d'autonomiser les enfants et les jeunes vulnérables pour qu'ils prennent en main leur propre avenir, améliorent leurs moyens d'existence et développent des compétences compétitives.

Les JFFLS soutiennent les formations professionnelles spécialement adaptées au milieu rural et combinant la promotion des emplois et l'accès aux marchés à travers la facilitation de l'inclusion des jeunes dans les organisations, fédérations et syndicats de producteurs, et en collaboration avec les autorités régionales. La grande adaptabilité de l'approche d'apprentissage aux besoins locaux permet à la méthodologie du module de prendre en compte des contextes socio-économiques (conflit, après-conflit, en transition, taux élevé du chômage, insécurité alimentaire et malnutrition, et pauvreté) et populations divers.

Le processus des JFFLS réunit différents ministères (tels que les Ministères de l'Éducation, de la jeunesse et des sports, du travail, de l'agriculture et du commerce) ainsi que les producteurs et d'autres organisations de parties prenantes, les syndicats et les associations de jeunes. Ces liens se sont avérés cruciaux non seulement pour renforcer les capacités d'administration publique, mais aussi pour soutenir la transition de l'école vers le travail et faciliter

¹ La FAO et l'OIT travaillant ensemble: JFFLS
<http://www.fao-ilo.org/?id=20904>

l'accès aux ressources productives (y compris la terre, le capital, les finances, les avoirs, etc.) en créant des partenariats positifs avec les secteurs public et privé.

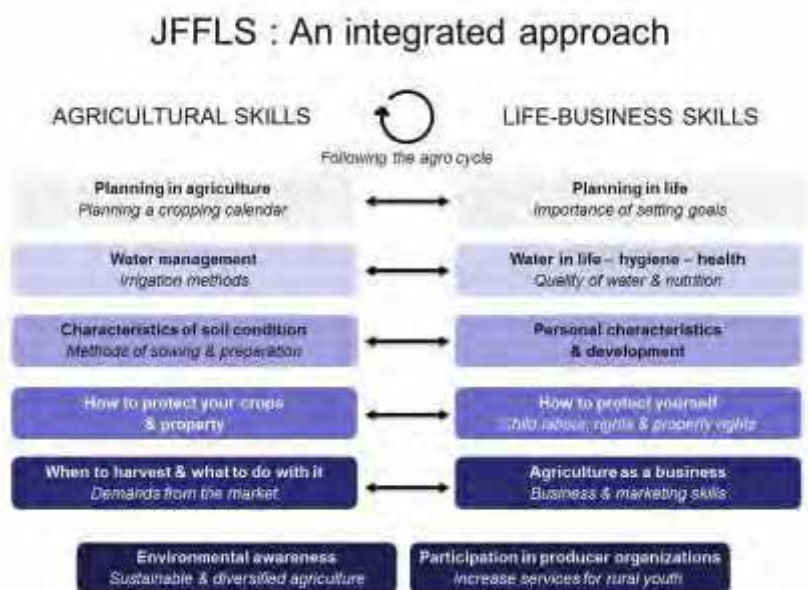
Les JFFLS utilisent une approche intégrée et une méthodologie d'apprentissage unique qui combine l'agriculture, les compétences agricoles, commerciales et vitales pour combler les besoins spécifiques des jeunes ruraux. Les thèmes de la formation (voir la figure) sont sélectionnés à partir de plusieurs modules en consultation avec les jeunes et en collaboration avec les partenaires afin d'assurer que les formations sont adaptées aux besoins réels. Les documents de formation sont toujours adaptés au contexte afin d'inculquer des *compétences agricoles* telles que : la planification dans l'agriculture (calendrier culturel), la conscience écologique et les pratiques agricoles intelligentes face au climat, la gestion de l'eau, l'élevage, les caractéristiques de la condition du sol (méthodes d'ensemencement et préparation de la terre), la lutte intégrée, la transformation et la conservation, etc. Ces compétences sont enseignées en combinaison avec les *compétences vitales et commerciales* telles que : l'agriculture comme entreprise (entrepreneuriat, commerce, commercialisation, exigences du marché, etc.) le travail de groupe, les caractéristiques et le développement personnels, la planification dans la vie, la protection (prévention du travail des enfants et droits fonciers et de propriété), l'eau dans la vie (hygiène, santé), la prévention du VIH/SIDA et d'autres maladies et l'atténuation de leurs effets.

Un autre point fort de l'approche des JFFLS est qu'ils rendent la formation professionnelle accessible pour encourager l'emploi des jeunes dans l'avenir. Les enfants et les jeunes qui ne reçoivent aucune éducation de base ou ceux qui quittent l'école peuvent bénéficier de cette approche. Les JFFLS peuvent contribuer à introduire les participants à un nouvel ensemble de compétences pratiques ou améliorer la connaissance théorique de ceux qui sont déjà instruits, les rendant plus susceptibles

d'être employés ou mieux préparés pour établir leurs propres entreprises.

L'approche des JFFLS considère les défis socio-économiques auxquels les enfants, les jeunes et leurs familles dans les zones rurales pourraient être confrontés ainsi que l'impact de ces défis sur leurs moyens d'existence futurs. Alors que les diplômés des JFFLS développent une gamme variée de compétences agricoles et d'entrepreneuriat, ils apprennent également les aspects négatifs du travail des enfants. Le *module sur la prévention du travail des enfants* sensibilise les participants et les informe sur les effets néfastes du travail des enfants tout en les aidant à faire la différence entre le travail des enfants et les activités agricoles utiles. Des séries de discussions, de jeux de rôles et d'études de cas soulignent les aspects négatifs du travail des enfants. En outre, le travail agricole approprié dans des conditions sans danger et saines est encouragé et favorisé. Les plus jeunes participants au JFFLS apprennent que certaines activités agricoles sont potentiellement dangereuses pour leur développement physique et mental. En conséquence, ils garderont cette information à l'esprit lorsqu'ils entreront le marché du travail en tant que producteurs agricoles et entrepreneurs. Ils seront alors mieux conscientisés pour éviter d'utiliser les enfants travailleurs dans leurs propres entreprises.

En plus d'aborder les enjeux socio-économiques, d'autres modules d'apprentissage des JFFLS considèrent l'environnement rural changeant et



visent à fournir aux enfants et aux jeunes des stratégies améliorées de gestion des ressources naturelles. Le module sur les *Changements climatiques* aide les participants des JFFLS à apprendre le rôle de l'agriculture dans le changement climatique, ainsi que les impacts du changement climatique sur l'agriculture. Il apprend aux participants comment réduire les impacts à travers des actions, méthodes et pratiques pertinentes telles que les pratiques agricoles intelligentes face au climat.

Avec l'engagement des acteurs des secteurs public et privé, l'approche des JFFLS peut être institutionnalisée et faciliter l'emploi décent pour les jeunes ruraux en âge légal de travailler. Souvent soutenus par les coopératives, les jeunes formateurs enseignent d'autres jeunes à l'aide de la méthodologie des JFFLS. Cette 'formation des formateurs' pour les jeunes membres des coopératives peut être effectuée conjointement avec les fédérations des agriculteurs et les autorités du gouvernement local ou régional. Les résultats potentiels sont doubles : d'abord, les JFFLS peuvent directement autonomiser les jeunes pour surmonter les barrières à l'emploi décent et aux opportunités d'entreprise dans le secteur agricole ; deuxièmement, ils peuvent offrir un exemple des bonnes pratiques qui encouragent l'institutionnalisation des initiatives d'emploi centrées sur les jeunes dans les politiques nationales, les programmes et les formations, dans le but de toucher une plus grande proportion de la jeunesse du pays.

Conclusion

Les JFFLS offrent une intervention innovante et évolutive autonomisant les enfants et les jeunes pour leur permettre d'établir des moyens d'existence plus stables et prendre part à des entreprises durables. Toutefois, ce type de formation n'est qu'une partie de la solution. Au final, un environnement favorable dans les zones rurales doit également être mis en place. Cet objectif peut être atteint au moyen de politiques, programmes et partenariats nationaux et locaux stratégiques qui offrent aux jeunes l'opportunité d'appliquer leurs nouvelles connaissances et compétences. L'investissement dans des approches telles que les JFFLS en combinaison avec la création d'opportunités de travail décent, peuvent aider les jeunes africains à surmonter les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils sont

confrontés et contribuer à la transformation économique et au développement rural durable tant souhaités.

Sources:

Beegle K., Dehejia R. H. et Gatti R. (2005), *Child Labour and Agricultural Shocks*, Journal of Development Economics 81 (2006) 80– 96, Development Research Group, The World Bank, United States.

Also available at

http://users.nber.org/~rdehejia/papers/childlabour_shocks.pdf

FANRPAN (2012) *Engaging Youth in Climate-Smart Agriculture. Policy Brief Series, Issue no.1: Volume XII*, FANRPAN, Pretoria, South Africa.

Also available at

http://www.fanrpan.org/documents/d01418/engaging_youth_in_csa_20121018.pdf

FAO (2010) *Climate-Smart Agriculture. Policies, Practices and Financing for Food Security, Adaptation and Mitigation*, Rome, Italy.

Also available at

<http://www.fao.org/docrep/013/i1881e/i1881e00.pdf>

FAO (2010), *Child Labour Prevention in Agriculture. Junior Farmer Field and Life Schools – Facilitator's Guide*, Rome, Italy.

Also available at

<http://www.fao.org/docrep/013/i1897e/i1897e.pdf>

FAO (2011), *Climate-Smart Agriculture: A Synthesis of Empirical Evidence of Food Security and Mitigation Benefits from Improved Cropland Management*, Rome, Italy.

Also available at

<http://www.fao.org/docrep/015/i2574e/i2574e00.pdf>

FAO (2013), *FAO promoting decent employment opportunities for rural youth, news from the web*, Rome, Italy.

Also available at

<http://www.fao.org/docrep/018/i2976e/i2976e.pdf>

FAO (2013), *Climate Change. Junior Farmer Field and Life Schools – Facilitator's Guide*, forthcoming.

FAO and ILO (2013), *Guidance on Addressing Child Labour in Fisheries and Aquaculture*, Turin, Italy.

Also available at

<http://www.fao.org/docrep/018/i3318e/i3318e.pdf>

ILO (1999) *Convention No. 182 on the elimination of the worst forms of child labour*. 87th International Labour Organization Conference (ILC) session, 17 June 1999 (Geneva).

Also available at:

<http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc87/com-chic.htm>

ILO (1999) *Recommendation No. 190 on the prohibition and immediate action for the elimination of the worst forms of child labour*. 87th International Labour Organization Conference (ILC) session, 17 June 1999 (Geneva).

Also available at:

<http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc87/com-chir.htm>

ILO (2008), *Forging Linkages between Child Labour and Youth Employment Programmes across Asia and the Pacific. Handbook for ILO Field Staff*, Geneva, Switzerland.

Also available at

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcm_041985.pdf

ILO (2013), *Global Employment Trends for Youth 2013. A generation at Risk*, Geneva, Switzerland.

Also available at

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_212423.pdf

ILO - IPEC (2013), *Marking Progress against Child Labour. Global Estimates and Trends 2000-2012*, Geneva, Switzerland.

Also available at

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ippec/documents/publication/wcms_221513.pdf

UNECA and UNPY (2011), *Regional Overview: Youth in Africa*, Factsheet to support the International Year of Youth 2010-2011.

also available at

<http://social.un.org/youthyear/docs/Regional%20Overview%20Youth%20in%20Africa.pdf>

Venkateswarlu, Davuluri (2010), "No Child Labour – Better Wages". *Impact Of Elimination Of Child Labour On Wages And Working Conditions Of Adult Labour*, FNV Mondiaal, Amsterdam, Netherlands.

Also available at:

http://www.fnvmondiaal.nl/media/pdf/352260/No_child_labour_better_wages

World Bank (2013), *Africa Development Indicators 2012/2013*, Washington, US.

Also available at

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/13504/9780821396162.pdf?sequence=1>

World Bank (2013), *World Development Indicators 2012/2013*, Washington, US.

Le Projet régional de Mesure, notification et vérification (MNV): Enjeux et opportunités d'emploi pour la jeunesse au Gabon¹

Hugues N'Gosso²

Résumé

Malgré une situation stable et soutenue par des bonnes politiques environnementales, le Gabon comme bien d'autres pays de la sous région de l'Afrique centrale présente encore des insuffisances pour s'approprier véritablement la gestion de ses ressources naturelles. A ces manquements, vient s'ajouter le phénomène de l'exode rural grandissant au Gabon avec comme conséquences : une fracture de la structure familiale et l'accentuation du chômage des jeunes. A la lumière de ce qui précède, une question s'impose : le projet sur les « Systèmes de Surveillance et MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du Bassin du Congo » peut-il contribuer à l'opérationnalité de la politique environnementale en cours au Gabon ? Après analyses, il ressort que les objectifs et les activités du projet MNV cadrent avec les axes stratégiques et les actions inscrits dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Ainsi, ce projet peut non seulement contribuer à la concrétisation de la politique environnementale émergente prônée par l'Etat gabonais mais aussi réduire le chômage des jeunes et favoriser leur retour dans l'arrière-pays. En effet, le caractère innovant du projet MNV (montage technico-institutionnel robuste et approche intersectorielle dudit projet) et les liens étroits qui existent entre ce dernier et l'emploi des jeunes sont autant d'arguments qui présentent ses avantages comparatifs et les effets collatéraux non

négligeables qui en découlent. Toutefois, la réussite d'un tel projet nécessite la participation effective de tous les acteurs impliqués dans le processus.

1. Introduction

Bien qu'ayant participé à toutes les négociations sur la REDD+, le Gabon demeure prudent quant à son implication dans ce mécanisme. Les raisons à cette situation sont nombreuses. En effet, avec près de 85% de forêts et une faible densité de population (5,6 habitants/Km²), le pays présente un taux de déforestation quasi nul. Cette situation est le résultat certes de conditions naturelles favorables mais aussi et surtout des efforts du pays en matière de politique environnementale. A côté de cette politique environnementale, le Gabon n'a pas oublié ses objectifs de développement socio-économique, le tout contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). Ainsi, pour trouver un compromis entre préservation de l'environnement et développement socio-économique, les autorités gabonaises à travers le Plan National Climat Gabon optent pour une « optimisation de l'affectation et de l'usage des terres » (PNCG, 2013).

Toutefois, la mise en œuvre sur le terrain de cette politique globale se heurte à plusieurs difficultés liées non seulement à l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mais aussi à la gouvernance environnementale et le phénomène de l'exode rural.

En effet, malgré l'immensité des potentialités naturelles que regorgent l'intérieur du pays (faune, flore, hydrographie, minerais, etc.), le phénomène de l'exode rural au Gabon reste entier.

Nous assistons aujourd'hui à une véritable fracture sociale et familiale en milieu rural gabonais (N'GOSSO, 2012). Le manque d'infrastructures de base, la pauvreté et l'absence d'emplois stables sont les principales causes pour lesquelles les jeunes désertent les villages pour les villes.

Malheureusement, ces jeunes à la recherche des meilleures conditions de vie sont souvent exposés aux dures réalités de la ville et ses maux (prostitution, alcoolisme, tabagisme, délinquance, etc.). Le taux de chômage chez les jeunes au Gabon se situe "autour de 30%" alors qu'il avoisine 20% sur l'ensemble de la population active (Statistiques, 2010). Dans ce contexte particulier, le

¹ Le Projet régional Mesure, notification et vérification (MNV) est une composante du Programme REDD+. REDD signifie « Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ».

REDD+ va au delà de la déforestation et de la dégradation des forêts et inclut le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

² Hugues N'GOSSO. Consultant National du Projet MNV-FAO. Bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique Central, BP: 2643 Libreville (Gabon).

Email: hugues.ngosso@fao.org et ngossoh@gmail.com
Tel: +241 07 91 88 62 / +241 06 11 23 26

projet sur les systèmes de surveillance et Mesure, Notification et Vérification (MNV) avec une approche régionale ne peut-il pas contribuer à l'opérationnalisation du PSGE? En d'autres termes, quelles sont les opportunités du projet MNV en matière d'emplois des jeunes ?

La réflexion de la présente étude est de voir comment le projet MNV peut arriver à renforcer l'emploi des jeunes. Pour cela, nous allons d'abord décrire le caractère innovant du projet. Ensuite, nous mettrons en avant les atouts du projet. Enfin, une stratégie sous forme de plan opérationnel sera proposée pour une meilleure implication des jeunes tout au long du projet.

2. Caractère innovant du projet MNV

Avec un **ancrage technico-institutionnel bien monté**, il est l'un des rares projets qui couvre la totalité des dix pays de l'espace COMIFAC. Ce caractère régional favorise le partage d'échange d'expérience entre les pays membres. Au niveau institutionnel, la COMIFAC est l'organe porteur du projet ; l'exécution technique est assurée par la FAO et l'Institut National de Recherche Spatiale du Brésil (INPE). Et le FFBC est chargé de collecter les fonds nécessaires au financement du projet. Tout ceci donne des garanties sur la fiabilité du projet et son impact positif vis-à-vis des jeunes.

Par ailleurs, nous constatons avec intérêt le **caractère intersectoriel du projet**. Ces activités touchent aussi bien les secteurs du primaire (forêt, agriculture, pêche, eau, aménagement du territoire...) que ceux du tertiaire avec les SIG, télédétection et interface web.

3. Atouts

- **Synergie entre PSGE et projet régional MNV**

Le projet régional MNV est composé de 2 fonctions : une fonction surveillance basée sur la télédétection, l'interface web et autres systèmes de surveillance et, une fonction MNV reposant sur les inventaires forestiers et gaz à effet de serre. Il répond donc à une priorité du PSGE : « la connaissance des ressources naturelles constitue un préalable à leur gestion durable ».

Les activités sur ces 2 fonctions sont bien incluses dans le PSGE et exécutées sur le terrain par l'Agence Gabonaise des Etudes et d'Observation Spatiales (AGEOS) d'une part et d'autre part par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET),

le Ministère des Eaux et Forêts et le Ministère du Développement Durable.

- **Sensibilisation et formation des jeunes à des emplois liés à l'environnement**

Le projet offre aux populations en générale et les jeunes en particulier la possibilité d'être sensibilisés et informés sur les enjeux environnementaux et les débouchés en termes d'emplois stables. A ce jour, le projet a permis de renforcer les capacités de trois fonctionnaires gabonais dont l'âge varie entre 30 et 35 ans¹. Ces derniers ont bénéficié d'un cours international de suivi des forêts tropicales au Brésil organisé par la FAO et mis en œuvre par l'INPE.

- **Secteur d'activité vierge pour les jeunes en particulier**

Le projet MNV nécessite des compétences en matière de mesure et de notification du couvert forestier et un équipement technologique approprié pour le suivi et la vérification de ce couvert. Au niveau de la sous région de l'Afrique Centrale, ces compétences sont insuffisantes. Le renforcement des capacités au niveau national via le projet MNV basé sur une politique volontariste en faveur des jeunes peut booster l'emploi des jeunes et résorber le chômage en milieu rural.

- **Applicabilité des principes de bonne gouvernance**

La gouvernance environnementale est la manière dont est structuré le pouvoir sur les ressources naturelles. Or la gestion durable de ressources naturelles passe par une gestion participative de toutes les parties impliquées dans la gestion. De ce point de vue, la mise en place du projet MNV respecte les principes de bonne gouvernance à savoir : le respect des priorités nationales, la transparence, l'équité, la participation et le partage des revenus produit par l'utilisation durable des ressources naturelles , etc. Nous sommes persuadés que l'application de tels principes est de nature à favoriser l'emploi des jeunes.

¹ Selon la définition de l'Organisation des Nations unies (ONU), les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans tandis que pour l'Union africaine (UA), la tranche d'âge des jeunes ou de la jeunesse se situe entre 15 et 35 ans.

- **Activités de terrain nécessitant un retour des jeunes vers le monde rural**

Le projet MNV permet de rapprocher l'homme de son milieu naturel. En plus des activités de mesure, notification et vérification, le projet peut identifier des zones favorables à la pratique d'une agriculture durable et participer au retour des jeunes vers le monde rural. Ainsi, la FAO qui est l'organe technique du projet pourrait contribuer à la réalisation du Plan National d'Affectation des Terres, projet cher au gouvernement de la République gabonaise.

4. Stratégie opérationnelle

La jonction entre projet MNV et opportunité d'emplois pour les jeunes au Gabon passe par la mise en place d'une stratégie opérationnelle basée sur :

- Une politique volontariste à l'endroit des jeunes lors des recrutements ou des formations en rapport avec le projet ;
- Un renforcement des capacités des jeunes en fonction des priorités nationales (Déclaration de Paris, 2005) dans les domaines de la télédétection et SIG, des techniques de mesure des forêts et la recherche sur les équations allométriques ;
- Un partenariat entre le projet régional MNV et l'AGEOS pour l'acquisition, le traitement et la diffusion dans la région de l'information satellitaire.

Conclusion et recommandation

Le projet régional MNV, loin d'être le meilleur, présente des avantages non négligeables en matière d'éducation et de sensibilisation des questions environnementales, de gouvernance environnementale, et d'appropriation de la gestion environnementale, etc. Ce projet qui s'appuie principalement sur les systèmes nationaux de surveillance des forêts, cadre bien avec les actions du PSGE en matière d'inventaire et de surveillance des ressources naturelles au niveau national. La réalisation effective de ce projet au niveau national, pourrait encore améliorer les efforts tant reconnus du Gabon en faveur de la préservation de l'environnement et assurer un l'emploi des jeunes.

Toutefois, pour une meilleure insertion du projet au Gabon, nous pensons que les recommandations suivantes sont nécessaires :

- Respecter ses engagements internationaux ;
- Faire de l'emploi des jeunes une priorité dans les politiques nationales ;
- Consacrer des moyens suffisants pour l'éducation et la formation des jeunes ;
- Sensibiliser et informer suffisamment la jeunesse sur la stratégie globale de la politique environnementale et les missions et expertise de la FAO en la matière ;
- Mettre à la disposition des partenaires du développement une feuille de route déclinant les attentes du pays et les axes stratégiques d'intervention du projet MNV.

Références

African Union (2006), *African Youth Charter*, African Union, Banjul

Also available at:
http://www.au.int/en/sites/default/files/AFRICAN_YOUTH_CHARTER.pdf

Conseil National Climat, 2013 : Plan National Climat Gabon, 95p.

Déclaration de Paris, 2005 : Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Développement.

Direction Générale des Statistiques, 2010 : Annuaire Statistique du Gabon 2004-2008

N'GOSSO H., 2012 : Appui à la mise en place des Comités Consultatifs de Gestion Locale et problématique du partage des revenus avec les populations locales : cas du Parc National des Monts de Cristal, Gabon. Master II à l'Université de Kinshasa, ERAIFT-UNESCO, RDC, 71 p.

Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), 2012 : Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016

Stratégies de moyens d'existence des jeunes et prise de décision environnementale dans la forêt du Bassin du Congo: le cas de la région sud-est du Cameroun

Catherine MacNeil¹, Carolyn Brown² et Denis Sonwa³

Résumé

Les jeunes constituent un groupe important au sein des communautés forestières d'Afrique centrale, mais sont souvent pensés à être sous-représentés au sein des structures de prise de décision. Les recherches de la présente étude, visent à déterminer si les jeunes dépendent des forêts pour leurs moyens de subsistance et s'ils sont représentés dans les institutions locales de prise de décisions relatives à la gouvernance forestière. Des recherches ont été menées dans six villages de la province orientale du Cameroun au moyen de sondages, d'entretiens et de groupes de discussion. Malgré l'augmentation des opportunités d'éducation, les jeunes continuent de dériver une grande partie de leurs moyens de subsistance des ressources forestières. Des différences basées sur le sexe ont été observées au niveau des stratégies des moyens de subsistance et de la représentation. Alors que les jeunes restent sous-représentés au sein des autorités officielles des villages et comités de gestion forestière, ils jouent un rôle important dans le développement et le fonctionnement des autres institutions.

Introduction

La forêt du Bassin du Congo constitue la deuxième plus grande étendue de forêt tropicale contiguë dans le monde (Bele *et al.*, 2011), et représente 15 pourcent du total de la forêt tropicale restante et 90% de celle de l'Afrique

(Bellasen et Gitz, 2008). Elle s'étend jusque dans la région australe du Cameroun. Ces forêts ont une importance internationale, nationale et locale. Le secteur forestier, en particulier la production de bois, est la troisième plus importante source de recettes à l'exportation du Cameroun. En outre, plus de 80% de la population locale dépend des biens et services des écosystèmes forestiers pour maintenir une gamme de moyens de subsistance sûrs, rendant ainsi les forêts cruciales pour la réduction de la pauvreté et le développement national (Bele *et al.*, 2011). L'agriculture est également un secteur vital de l'économie, contribuant de manière significative au PIB national. L'agriculture est une source de moyens de subsistance pour 80 pourcent des pauvres (Molua et Lambi, 2007) qui pratiquent essentiellement la culture itinérante pour produire des cultures vivrières pérennes et annuelles (Njomgang *et al.*, 2011).

Le gouvernement camerounais a amendé sa législation forestière en 1994 (Mvondo, 2009) pour y inclure la création de forêts communautaires. Une forêt communautaire est composée d'une zone de forêt au sein du domaine forestier permanent, à partir de laquelle un village ou des villages représenté(s) par un comité de gestion composé d'acteurs locaux, est (sont) en mesure de définir les avantages à tirer des activités de gestion des forêts, comme indiqué dans un plan de gestion agréé par l'État. L'un des objectifs de la nouvelle loi forestière est l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural au moyen de l'augmentation des revenus monétaires, l'amélioration des infrastructures du village, le renforcement de l'autonomisation à travers la gestion des forêts au niveau local et l'amélioration de l'emploi rural (DeBlas, Ruiz-Pérez, et Vermeulen, 2011). On espérait que les jeunes, qui sont plus susceptibles d'accepter le changement, occuperaient une place dans le processus de prise de décision, contribuant éventuellement à la réduction de l'exode rural. Afin de réaliser ces changements et d'assurer un succès à long terme, il a été observé que la participation des jeunes dans le processus de prise de décision était nécessaire.

L'objectif du programme de recherche décrit dans cet article était de déterminer si et comment les jeunes, identifiés dans cette étude comme étant des hommes et des femmes âgés de 19 à 30 ans, qui constituent une grande partie de la population rurale dans le Bassin du Congo, tirent leurs moyens de

¹ Catherine MacNeil, Étudiante en Maîtrise de Science, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, 550 University Ave, Charlottetown, PEI CANADA, C1A 4P3

² Carolyn Peach Brown, Professeure adjointe et Directrice des Études environnementales, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, 550 University Ave., Charlottetown, PEI CANADA, C1A 4P3. Courriel : hcpbrown@upei.ca
Tél : 1-902-620-5066

³ Denis J. Sonwa, Chercheur principal/Agroécologiste, Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), Bureau régional pour l'Afrique centrale BP 2008 Messa Yaoundé, Cameroun
Courriel : d.sonwa@cgiar.org Tél : +237 222 74 49

subsistance de la forêt. Aux fins de la présente étude, les moyens de subsistance désignent la génération de revenus et la subsistance personnelle et familiale. Cette étude visait également à vérifier si les jeunes sont engagés auprès d'institutions impliquées dans la gouvernance des forêts communautaires.

Méthodes

Des recherches ont été menées dans six villages chargés de la gestion de trois forêts communautaires près de la ville de Yokadouma, située dans la région orientale du Cameroun. Les personnes comprises dans la tranche d'âge étudiée évoluaient dans des contextes variés des points de vue de la situation matrimoniale, du nombre d'enfants, du niveau d'éducation, de la dépendance envers les parents ou la famille, et de la place au sein de la société. Cette tranche d'âge constitue également une grande partie de la population et a des accès variés à l'éducation, au transport et à la communication (notamment avec l'apparition des téléphones cellulaires).

Pour ces raisons, les différences de modes de vie et d'opinions entre ce groupe et la génération de leurs parents et des générations précédentes étaient à

prévoir. Des données qualitatives et quantitatives en rapport avec les stratégies de subsistance des jeunes et leur participation aux associations villageoises ont été recueillies au moyen d'une enquête réalisée auprès des répondants individuellement lors de visites dans les villages. Des entretiens avec les informateurs clés membres actifs dans les villages ont également été effectués et ont fourni une perspective des adultes et des jeunes du rôle des jeunes dans la région.

Résultats et Discussion

Moyens d'existence

Dans la zone de l'étude, les jeunes étaient très dépendants des ressources forestières et maintenaient une gamme variée de moyens d'existence basés sur les biens et services forestiers (Figure 1). À la question de savoir leurs stratégies de moyens d'existence, les personnes interrogées ont déclaré qu'elles participent à des activités agricoles en pratiquant la culture itinérante et la production de cacao ou de café dans les systèmes agroforestiers, ou les deux. Les répondants ont également déclaré dépendre des forêts pour le bois de chauffe, pour la collecte de produits forestiers non ligneux et pour la chasse, et dépendaient aussi des rivières traversant la forêt pour la pêche.

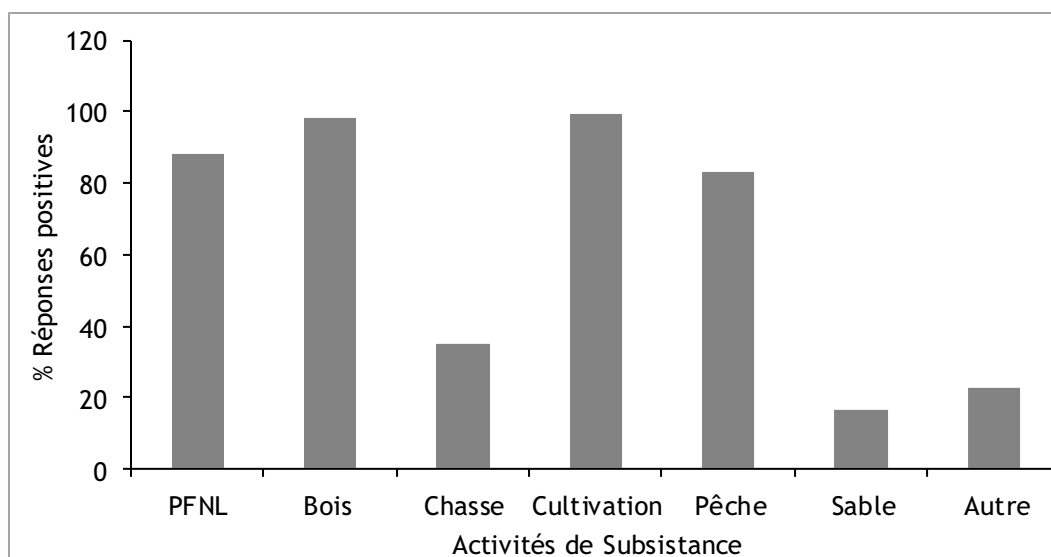


Figure 1. Stratégies de subsistance (indiquées en pourcentage du nombre total de répondants) pour 120 jeunes hommes et femmes (âgés de 19 à 30 ans) échantillonnés au moyen d'une enquête dans six villages de la province orientale du Cameroun indiquées en pourcentage du nombre total des répondants.

Les jeunes dans cette région dépendaient également de revenus générés par des activités qui ne sont pas directement associées à la forêt et fournissaient des services en tant qu'ouvriers qualifiés ou non, et dépendant des groupes d'épargne et de crédit. D'autres jeunes ont déclaré qu'ils continuent de dépendre des membres de leurs familles pour leur revenu.

Au total, 42 pourcent des répondants dépendent du commerce forestier généré par l'agriculture, la chasse, ou la pêche ; par exemple, la vente d'aliments cuisinés ou la fabrication et la vente de vin. Les femmes sont plus susceptibles de s'engager dans ces activités commerciales ainsi que dans la pêche. Les jeunes hommes étaient le plus souvent engagés dans la production de café et de cacao et la prestation de services en tant qu'ouvriers qualifiés ou non qualifiés et dans la chasse.

À la question de savoir l'activité qu'ils jugeaient la plus importante pour leurs moyens d'existence, la plupart ont mentionné la culture de plantes annuelles suivies de la culture du cacao (Figure 2). Les répondants ont également mentionné le commerce, la collecte et l'utilisation de produits forestiers non ligneux, la prospection d'or et la chasse. Lorsqu'ils ont été interviewés sur la raison pour laquelle ces activités étaient les plus importantes, la majorité des répondants ont déclaré qu'elles étaient soit une source de revenus ou d'alimentation, ou les deux. L'importance de l'agriculture et d'autres activités forestières pour la génération de revenus a été considérée comme significative dans la mesure où 83 pourcent des répondants obtiennent au moins les trois quarts de leurs revenus de ces activités.

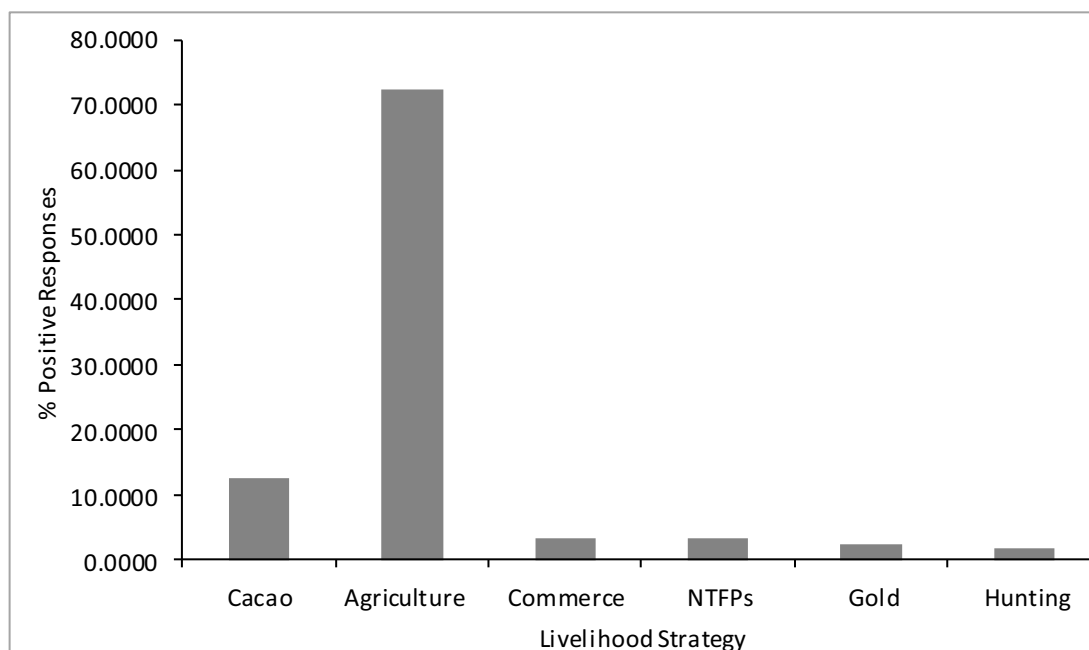


Figure 2: Pourcentage de réponses positives à la question de savoir laquelle des activités de subsistance était la plus importante pour les 120 jeunes hommes et femmes (19 – 30 ans) interrogés dans la province orientale du Cameroun.

Prise de décision

La forte dépendance des jeunes envers les forêts pour leurs moyens d'existence suggère que la gestion à long terme réussie et durable de ces ressources naturelles renouvelables est un enjeu de taille pour eux. Toutefois, même lorsque les jeunes constituent la majorité de la population, ils sont sous-représentés ou pas du tout au sein des autorités traditionnelles de leurs villages, ainsi qu'au niveau des comités de gestion communautaire des forêts. Sur les trois forêts communautaires étudiées, un seul comité de gestion des forêts compte un membre jeune. Seulement deux des six villages inclus dans cette étude avaient des autorités traditionnelles au sein desquelles les jeunes sont représentés. Ces deux représentants ont été choisis par le chef et étaient âgés de plus de 30 ans. Quatre jeunes dans le groupe étudié ont déclaré qu'ils étaient associés au travail des autorités traditionnelles en tant qu'assistant du chef, communicateur et membres du comité du vigilance. Toutefois, il ne s'agit pas là de postes de décision. Il faut noter que les jeunes femmes n'occupent pas ces postes.

Sur les 120 jeunes interrogés, près de 90% des hommes et femmes pensent que les jeunes doivent être inclus dans les postes de décision au sein des communautés. Les raisons invoquées par les répondants comprenaient le fait que les jeunes ont des niveaux d'éducation plus élevés, sont plus robustes, mobiles et innovateurs. Toutefois, lorsqu'il leur a été demandé si les jeunes seraient admis aux postes de responsabilité, ils étaient moins optimistes. Un peu plus de 80 pourcent des hommes et 60 pourcent des femmes ont répondu par l'affirmative. Cela indique qu'il existe des obstacles à la représentation des jeunes et à leur participation totale dans la prise de décision dans les villages et les forêts communautaires examinés dans cette étude. Il a été noté que dans les villages où les jeunes étaient bien organisés et ont élu ou choisi un leader, ils sont plus susceptibles d'être intégrés dans la structure de prise de décision. Dans ces cas, lorsque les jeunes n'étaient responsables que des problèmes spécifiques à la jeunesse, les adultes avaient tendance à envisager leur participation de manière plus favorable. La participation des jeunes semblait moins efficace et moins influente dans les villages où le représentant des jeunes était choisi directement par le chef ou le comité.

Les résultats ci-dessus sont surprenants dans la mesure où de nombreux jeunes, hommes et femmes, sont des membres actifs et des leaders d'autres types d'institutions dans les villages, y compris les groupes de travail, les groupes religieux, les groupes de femmes, les associations spécifiques de jeunes, et les groupes d'épargne et de crédit. Ces jeunes ont donc des capacités et compétences nécessaires pour participer aux institutions villageoises.

Conclusions et perspectives

Bien que les jeunes dépendent fortement des ressources forestières pour leurs besoins quotidiens et leurs moyens d'existence, cette étude montre que les jeunes sont largement exclus des processus locaux de prise de décision concernant ces ressources. La participation active des jeunes aux autres institutions villageoises suggère que les jeunes ont les capacités et les compétences voulues pour participer aux institutions locales de prise de décision. Un renforcement accru des capacités de leadership chez les jeunes hommes et femmes, pourrait favoriser leur contribution et représentation au sein des structures de prise de décision existantes. Il est important d'accorder une attention particulière à l'inclusion des jeunes femmes dans ces initiatives dans la mesure où elles sont encore moins représentées que les jeunes hommes. Enfin, pour favoriser le respect et la compréhension mutuels, il faudra créer un dialogue entre les personnes de tous âges pour surmonter les obstacles de communication existant dans les villages, y compris entre les sexes.

Références

- Bele, Mekou Youssoufa, Olufunso Somorin, Denis Jean Sonwa, Johnson Ndi Nkem, and Bruno Locatelli. 2011. Forests and climate change adaption policies in Cameroon. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*. 16(3): 369-385.
- Bellassen, Valentin and Vincent Gitz. 2008. Reducing emissions from deforestation and degradation in Cameroon - Assessing costs and benefits. *Ecological Economics*. 68(1-2): 336-344.
- deBlas, Driss Ezzine., Manuel Ruiz-Pérez, and Cédric Vermeulen. 2011. Management conflicts in Cameroonian community forests. *Ecology and Society*. 16(1): 8-26.
- Molua, Ernest L. and Cornelius M, Lambi. 2007. The

economic impact of climate change on agriculture in Cameroon. *Policy Research Working Paper* No.4364

Mvondo, Samuel Assembe. 2009. Decentralized forest resources and access of minorities to environmental justice: an analysis of the case of the Baka in southern Cameroon. *International Journal of Environmental Studies*. 63(5): 681-689.

Njomgang, Rosaline, M. Yemefack, A. Nounamo, and J Kotto-Same. 2011. Dynamics of shifting agriculture systems and carbon sequestration in southern Cameroon. *Tropicultura*. 29(3): 176-182.



Le potentiel de l'agriculture dans la création de perspectives d'emploi positives pour les jeunes ruraux africains

Nora Kokanova¹

Résumé

Le présent article discute du potentiel du secteur agricole à absorber le nombre sans cesse croissant de jeunes ruraux sous-employés et sans emploi. Avec une demande régionale et mondiale élevée en produits agricole ainsi une productivité inexploitée des terres et de la main d'œuvre, le secteur de l'agriculture est reconnu comme un moteur potentiel de développement socio-économique en Afrique. Pourtant, les investissements ne sont pas adaptés et les initiatives visant à accélérer la croissance agricole diffèrent constamment des efforts de création d'emplois.

La promotion d'emplois supplémentaires et meilleurs, en particulier pour la population active rurale jeune de plus en plus croissante, devrait au contraire être clairement énoncée comme objectif direct dans les investissements et programmes agricoles et de développement rural. Les stratégies de mise en œuvre devraient être conçues en conséquence pour pouvoir surmonter efficacement les obstacles liés à l'âge et au sexe dans l'accès aux ressources productives, ainsi qu'étendre l'application des Normes internationales du travail aux zones rurales. En outre, les recherches montrent que des investissements et programmes mieux ciblés sont requis pour le développement agricole et rural, mais aussi des nouveaux emplois au sein, et hors exploitation contribueront à faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail en répondant aux aspirations professionnelles des jeunes ruraux.

Discussion

Malgré les inquiétudes relatives au vieillissement des producteurs agricoles, l'agriculture est l'une des sources les plus importantes d'activité économique pour la jeunesse africaine et continuera vraisemblablement de l'être au cours des prochaines décennies (Proctor et Lucchesi, 2012). Cependant, à l'heure actuelle, le secteur agricole offre rarement des emplois attrayants aux jeunes. Selon les données de Gallup pour 2010, 47 pour cent des jeunes ruraux travaillent dans l'agriculture. Ces jeunes représentent le groupe le plus pauvre de jeunes travailleurs en zone rurale, en comparaison avec les jeunes ruraux engagés dans des activités économiques non-agricoles (BAD et al., 2012). En d'autres termes, la plupart des jeunes ruraux vivent dans la pauvreté en dépit du fait qu'ils travaillent. Cette situation est principalement due aux conditions de travail vulnérables et à la faible rémunération des emplois agricoles (Van der Geest, 2010). En plus, en raison de la dimension saisonnière de l'agriculture, la plupart des jeunes ruraux endurent également de longues périodes de sous emploi et de chômage (OIT, 2012a). En conséquence, ils sont contraints de survivre avec des revenus mensuels ou annuels moyens qui sont nettement inférieurs au seuil de pauvreté commun équivalent à 1,25 USD par jour (OIT, 2012b). Il est alarmant de noter que si les marchés ruraux du travail ne sont pas transformés, ils ne pourront pas générer suffisamment d'opportunités de travail décent pour absorber une main d'œuvre jeune croissante.² Les conséquences de la hausse supplémentaire du nombre de sous-employés et de chômeurs parmi les jeunes ruraux sont graves et le seront davantage à l'avenir. Ces conséquences incluent : une pauvreté constante, une insécurité alimentaire et nutritionnelle continue et l'utilisation non durable des ressources naturelles.

¹ Nora Kokanova . Viale delle Terme di Caracalla 1
00153 Rome, ITALIE Tel., +39.06.570.53116.
Courriel : nora.kokanova@fao.org

² Avec près de 200 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, l'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Les estimations suggèrent que la population active totale de l'Afrique s'élèvera à 1 milliard d'ici 2040, faisant d'elle la plus nombreuse et la plus jeune au monde. En outre, l'Afrique est la seule région dans laquelle la population rurale augmentera (Roxburgh, C. et al., 2010).

“Des millions de jeunes travaillent dans des conditions dangereuses. Ils n’ont pas d’avantages, pas de stabilité de l’emploi et n’ont que des droits limités. Les jeunes peuvent être très résilients, mais ne devraient jamais être exploités. Au contraire, nous devrions faire l’impossible pour encourager leur potentiel.”

Secrétaire général de l’ONU Ban Ki-moon, 2012

Une forte demande régionale et globale pour les produits agricoles ainsi que la productivité non exploitée de la terre et de la main d’œuvre sont des conditions favorables pour que l’agriculture devienne un moteur de développement socioéconomique et fournisse un nombre accru d’emplois de meilleure qualité aux jeunes ruraux en Afrique (Banque mondiale, 2013a). La Banque mondiale estime qu’avec un accès accru au financement, de meilleures infrastructures, une technologie améliorée et des terres irriguées, les exploitants et l’agroalimentaire en Afrique pourraient créer un marché alimentaire d’une valeur d’un billion de dollars d’ici 2030 (Banque mondiale, 2013b). Mais ce progrès anticipé nécessite d’élaborer des plans d’investissement agricole tenant compte des jeunes et aussi d’accorder la priorité à l’allocation de fonds publics aux initiatives qui permettent aux petites et moyennes exploitations de s’engager dans la production commerciale. Il est également nécessaire d’accroître le nombre d’investissements privés dans l’agriculture pour que le secteur contribue de manière efficiente à la croissance économique et à la création d’emplois pour la jeunesse rurale. Pour ce faire, les politiques régissant le commerce, l’enregistrement et l’imposition doivent être modifiées afin d’offrir des incitations à promouvoir les investissements de capitaux dans l’agriculture (Banque mondiale, 2013b). En même temps, il est vital d’obtenir la garantie que les investissements privés respectent les droits des usagers actuels des terres, de l’eau et des autres ressources, qu’ils protègent et améliorent les moyens d’existence aux niveaux du ménage et de la communauté, et qu’ils ne nuisent pas à l’environnement (FAO *et al.*, 2010).

L’incohérence des politiques est un autre facteur qui entrave la création d’emplois pour les jeunes ruraux puisque les initiatives visant à hâter la croissance agricole sont toujours distincts des interventions en faveur de l’emploi des jeunes. Les programmes agricoles devraient être considérés comme complémentaires des directives et programmes des politiques du travail puisque l’agriculture représente

le secteur dont les opportunités sont les plus pressantes pour créer des salaires décents et un travail indépendant (IFPRI, 2012). Ainsi, la création d’emplois supplémentaires et meilleurs, en particulier pour la main d’œuvre jeune croissante en milieu rural, devrait être clairement définie comme objectif direct dans les programmes agricoles et de développement rural. Cela veut dire que les objectifs du programme doivent prendre en compte à la fois l’accès limité des jeunes à la terre, au financement, aux intrants de production, aux marchés et aux informations pertinentes, et améliorer la qualité des emplois ruraux en incluant l’extension des normes internationales du travail aux zones rurales (FAO, 2013). En outre, les politiques ne doivent pas uniquement se focaliser sur l’amélioration des conditions de travail pour les petits exploitants indépendants mais elles doivent également prendre en compte le nombre important de jeunes sans terres qui survivent avec de faibles revenus occasionnels (FAO, 2013a). La création d’emplois à salaires stables, y compris dans les moyennes et grandes exploitations, est donc également importante pour briser le cycle de la pauvreté rurale (ThinkAfricaPress, 2013).

La croissance agricole centrée sur les jeunes requiert des stratégies de mise en œuvre qui favorisent la transformation d’objectifs politiques de haut niveau en services sur le terrain qui prennent en compte efficacement les barrières relatives à l’âge et au sexe quant à l’accès aux ressources (telles que la terre, le financement, les facteurs de production, les marchés et les informations pertinentes). Les goulots d’étranglement institutionnels qui tendent à entraver la mise en œuvre réussie diffèrent en fonction des contextes nationaux et locaux, mais le plus souvent ils résultent d’une administration et d’une gestion inefficaces, de ressources limitées au niveau décentralisé, et de capacités faibles au niveau des prestataires de services locaux. Pour permettre aux gouvernements de concrétiser leurs politiques, il est nécessaire d’appuyer la réforme institutionnelle afin de surmonter ces défis. Deuxièmement, pour attirer

les jeunes vers l'agriculture, il faudra renforcer leurs capacités dans les domaines de l'agroalimentaire et de l'entrepreneuriat ; la technologie moderne et intelligente face au climat, l'alphabétisation financière, l'application des TIC pour une agriculture rentable et les stratégies de diversification économique au sein et hors de l'exploitation. Grâce à la collaboration avec les prestataires de services ruraux tels que les agents de vulgarisation ou les institutions financières dans la fourniture de produits et services attrayants adaptés aux besoins actuels et futurs du marché rural du travail, les jeunes peuvent être équipés pour participer activement à la transformation agricole et rurale et la dynamiser. En plus, connecter les jeunes producteurs aux coopératives agricoles et groupes d'épargne et/ou favoriser la formation des associations de jeunes ruraux facilitera leur participation à la prise de décision, renforcera leur pouvoir de négociation et favorisera également un meilleur accès aux ressources telles que la terre, le crédit et les marchés (FAO, 2013b).

Le nombre accru d'emplois n'est pas le seul facteur pouvant améliorer de manière durable les moyens d'existence des jeunes ruraux. Un autre facteur tout aussi important est la qualité de ces emplois. Les normes internationales du travail doivent être prises en compte de manière adéquate dans la formulation des programmes mais doivent également être appliquées durant la mise en œuvre¹. Pour répondre de manière exacte aux déficits d'emplois décents, des données et analyses fiables sont nécessaires et peuvent être obtenues au moyen d'évaluations des emplois décents dans des chaînes de valeur

¹ L'emploi rural décent (ERD) respecte au moins l'ensemble des principes fondamentaux du travail soulignés dans la Déclaration de l'OIT relative aux Principes et droits fondamentaux au travail, adoptée en juin 1998 et d'autres critères spécifiques aux zones rurales. Cela inclut : un travail qui exclut les pires formes du travail des enfants ou du travail forcé ; un travail qui assure un salaire minimum vital (au dessus du seuil de pauvreté) ; un travail ne nécessitant pas des heures de labeur excessivement longues (en fonction des normes nationales) ; un travail dépourvu de toute discrimination basée sur le sexe, l'âge, ou toute autre forme de discrimination et où des mesures positives ont été prises pour appuyer l'émancipation économique des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables ; un travail où les normes de base de la chaîne de valeur spécifique en matière de Sécurité et de santé au travail (OSH) sont respectées ; un travail où la liberté d'association est garantie.

agricoles spécifiques ou dans des zones géographiques déterminées. Les solutions peuvent inclure l'introduction de technologies à faible main d'œuvre afin de réduire la dépendance envers le travail des enfants ; l'établissement de normes de base pour la Sécurité et la santé au travail (OSH) dans le contexte de l'agriculture contractuelle ou l'inclusion des normes du travail dans les Code de conduite de la Responsabilité sociale des entreprises, et/ou les réglementations nationales régissant l'investissement agricole (FAO, 2013a). Pour pouvoir formuler des solutions pratiques pour supprimer l'exclusion des travailleurs ruraux du cadre des lois nationales sur le travail et remédier aux mauvaises conditions de travail en milieu rural, il importe de réunir les parties prenantes du travail et de l'agriculture qui opèrent généralement de manière désordonnée, par exemple, en mettant en contact les agents de vulgarisation agricole et les agents d'inspection du travail.

Pour que les investissements et programmes agricoles et de développement rural puissent atteindre leurs objectifs, il est vital de comprendre les aspirations des jeunes ruraux et d'assurer qu'elles correspondent à la vision du futur secteur agricole en Afrique. De nos jours, les jeunes aspirent rarement à devenir des exploitants et les faits montrent que la majorité des jeunes ruraux ne souhaitent pas gagner leur vie dans le secteur agricole puisqu'il ne correspond pas statut socioéconomique auquel ils aspirent. Les attentes des jeunes ruraux sont importantes non seulement pour eux et leurs familles, mais également pour tous les acteurs de l'agriculture et du développement rural. Toutefois, les études démontrent que les jeunes ruraux vivant dans les zones de croissance agricole importante sont plus susceptibles de vouloir faire de l'agriculture l'élément central de leurs moyens d'existence que ceux vivant dans les zones à faible croissance agricole (Leavy et Smith, 2010). Par conséquent, les décideurs doivent focaliser leur attention sur la création d'opportunités agricoles rentables, résilientes et dynamiques qui attireront les jeunes (Banque mondiale, 2013a).

Conclusion

La création d'opportunités d'emploi décent pour les jeunes ruraux requiert des initiatives agricoles et de développement rural basées sur une bonne compréhension des conditions et opportunités de l'emploi rural, ainsi que la prise en compte des aspirations professionnelles et sociales des jeunes

ruraux eux-mêmes. Des emplois plus productifs et plus satisfaisants pour les jeunes ruraux doivent être basés sur les investissements améliorant la productivité et les programmes agricoles qui attirent la jeunesse vers l'agriculture, ainsi que les efforts d'amélioration des opportunités d'emploi rural non-agricole. En outre, la formulation et la mise en œuvre d'initiatives de création d'emplois ruraux doivent prendre en compte les réalités socioéconomiques très diverses et changeantes dans lesquelles les jeunes femmes et hommes évoluent, car il n'existe pas de « solution passe partout ».

Références

AfDB, OECD, UNDP, UNECA (2012), *African Economic Outlook 2012: Promoting Youth Employment*, African Development Bank Group, OECD Development Centre, United Nations Development Programme, United Nations Economic Commission for Africa, Paris

Also available at: www.africaneconomicoutlook.org

African Union (2006), *African Youth Charter*, African Union, Banjul

Also available at:

http://www.au.int/en/sites/default/files/AFRICAN_YOUTH_CHARTER.pdf

FAO, IFAD, UNCTAD Secretariat, World Bank Group (2010), *Principles for Responsible Agricultural Investments that Respects Rights, Livelihoods and Resources - Synoptic Version*

Also available at:

http://www.fao.org/fileadmin/templates/est/INTERNATIONAL-TRADE/FDIs/RAI_Principles_Synoptic.pdf

FAO (2013a), *Guidance on how to address decent rural employment in FAO country activities*, Food and Agriculture Organization of the UN, Rome

Also available at:

<http://www.fao.org/docrep/013/i1937e/i1937e.pdf>

FAO (2013b), *FAO promoting decent rural employment opportunities for rural youth*, Food and Agriculture Organization of the UN, Rome

Also available at:

<http://www.fao.org/docrep/018/i2976e/i2976e.pdf>

IFPRI (2012), *Global Food Policy Report*, International Food Policy Research Institute, Washington DC

Also available at:

<http://www.ifpri.org/publication/2012-global-food-policy-report>

ILO (2007), *African Employment Trends*, International Labour Office, Geneva

Also available at:

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---trends/documents/publication/wcms_114278.pdf

ILO (2012a), *Africa's Response to the Youth Employment Crisis Regional Report Synthesis of Key Issues and Outcomes from Eleven National Events on Youth Employment in the African region*, International Labour Office, Geneva

Also available at:

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/documents/publication/wcms_184325.pdf

ILO (2012b), *Working with youth: Addressing the youth employment challenge*, International Labour Office, Geneva

Also available at:

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ed_emp_msu/documents/publication/wcms_181907.pdf

Leavy J. and Smith S. (2010), *Future Farmers: Youth Aspirations, Expectations and Life Choices*, Discussion Paper 013, Future Agricultures

Also available at:

<http://agrilinks.org/sites/default/files/resource/files/Future%20Farmers-Youth%20Aspirations.pdf>

Proctor F. J. and Lucchesi V. (2012), *Small-Scale Farming and Youth in an Era of Rapid Rural Change*, International Institute for Environment and Development and Humanist Institute for Development Cooperation, London and The Hague

Also available at:

<http://pubs.iied.org/pdfs/14617IIED.pdf>

Roxburgh, C., Dorr N., Leke A., Tazi-Riffi A., van Wamelen A., Lund S., Chironga M., Alatovik T., Atkins C., Terfous N., Zeino-Mahmalat Z. (2010), *Lions on the move: the progress and potential of African economies*, McKinsey Global Institute

Also available at:
http://www.mckinsey.com/insights/africa/lions_on_the_move

Think Africa Press (2013), *Experts Weekly: What African Agriculture Needs*, Think Africa Press, London

Also available at:
<http://thinkafricapress.com/agriculture/experts-weekly-what-african-agriculture-needs>

Van der Geest, K. (2010), *Rural Youth Employment in Developing Countries: A Global View*, Food and Agriculture Organization of the UN, Rome

Also available at:
<http://www.fao.org/docrep/012/al414e/al414e00.pdf>

World Bank (2013a), *Agriculture as a Sector of Opportunity for Young People in Africa*, World Bank, Washington DC

Also available at: http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDS/IB/2013/06/03/000158349_20130603105035/Rendered/PDF/WPS6473.pdf

World Bank (2013b), *Growing Africa: Unlocking the Potential of Agribusiness*, World Bank, Washington DC

Also available at:
<http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/africa-agribusiness-report-2013.pdf>

UN Secretary General Ban Ki-moon (2012), *Keynote address to the Global Colloquium of University Presidents at Columbia University*, New York

Also available at:
http://www.un.org/apps/news/infocus/speeches/statements_full.asp?statID=1498

Cadres politiques internationaux: l'importance d'engager la jeunesse africaine dans la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles et ses processus de formulation de politiques

Babatunde Iyanda¹

Résumé

En Afrique plus 20 pourcent de la population totale, soit environ 200 millions de personnes, sont âgées de 15 à 24 ans. La plupart de ces plus de 200 millions de personnes travaille dans le secteur agricole, pourtant, 40 pourcent du total des sans emploi en Afrique sont des jeunes, et 70 pourcent d'entre eux vivent dans les zones rurales où les jeunes sont confrontés à des contraintes particulières relatives à l'accès à la terre, au crédit, à la formation et aux nouvelles technologies (Sibanda, 2011). L'engagement actif de la jeunesse africaine dans les processus politiques de gestion des ressources naturelles renouvelables en tant qu'acteurs clés, sera crucial pour surmonter les défis du chômage, de la sécurité alimentaire et du développement en Afrique.

Les politiques internationales et cadres juridiques existants posent les fondements de la participation des jeunes aux processus de formulation de politiques. Ces cadres contiennent des dispositions qui prennent en compte de manière spécifique les problèmes de la jeunesse relatifs à l'agriculture et à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables en Afrique. Au plan international, ces cadres politiques incluent le WPAY qui fournit un cadre politique pour les gouvernements et identifie 15 domaines prioritaires pour faire avancer le développement de la jeunesse. À l'échelle continentale, l'AYC et le DPoA sont des documents politiques et juridiques servant de cadre stratégique pour orienter l'autonomisation et le

développement des jeunes aux niveaux continental, régional et national (Voir l'encadré 1 présentant la liste (et acronymes) des organisations, cadres, initiatives clés accompagnée d'une brève description de leur mandat).

Le succès de la mise en œuvre de ces cadres dépend de la participation des jeunes à tous les aspects des processus de développement des politiques nationales, de la formulation à la mise en œuvre, et par la suite au suivi et à l'évaluation. En bref, les jeunes doivent faire partie des processus de prise de décision et de formulation des politiques agricoles en Afrique. En ce qui concerne l'agenda du PDDAA, le PDDAA-KIS offre des options pour la participation active des jeunes à la formulation des politiques influençant les opportunités qui intéressent la jeunesse et le développement africain. Certaines de ces opportunités incluent : le renforcement des capacités de la jeunesse (et de leurs institutions) dans le domaine du développement d'entreprises, en particulier dans les activités à valeur ajoutée telles que la transformation, le conditionnement et le commerce des aliments ; l'amélioration de l'accès des jeunes à la technologie, au savoir et à l'information ; et la fourniture d paquets de microfinance innovantes et bien ciblés.

Introduction

Les jeunes constituent la majorité de la population africaine avec plus de 200 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans (FNUAP, 2011). D'autre part, les prévisions de la publication « Perspectives économiques en Afrique » montrent que la population de jeunes en Afrique subsaharienne dépassera les 280 millions en 2020 et atteindra environ 400 millions en 2050, la proportion plus élevée au monde.

La majeure partie des 200 millions de jeunes d'aujourd'hui sont employés dans le secteur agricole où ils représentent 65 pourcent de la main d'œuvre, pourtant, plus de 40 pourcent du total des chômeurs en Afrique sont des jeunes et 70 pourcent de ces jeunes vivent dans les zones rurales. Malgré cela, 79 pourcent des terres arables d'Afrique demeurent non cultivées. Avec environ 10 millions de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, cette population active croissante constitue une opportunité pour l'Afrique à condition que davantage d'emplois soient créés pour eux (Rapport de la Commission de l'Union africaine, 2009)

¹ Babatunde E. Iyanda. Jeune volontaire de l'UA (Appui au PDDAA) | Département de l'Économie rurale et de l'agriculture | Commission de l'Union africaine
P. O. Box 3243, Addis Abeba, Éthiopie.
Téléphone mobile : +251 911 608 739|
Courriel : IyandaB@africa-union.org
Site web : www.au.int

Encadré 1 – Liste et sigles des organisations, cadres, initiatives clés et description succincte de leurs mandats

WPAY- Le Programme d'action mondial pour la jeunesse est un cadre politique pour les gouvernements et identifie 15 domaines d'activité prioritaires pour promouvoir le développement de la jeunesse

AYC – La Charte africaine de la jeunesse est un document politique et juridique qui sert de cadre stratégique fournissant l'orientation pour l'autonomisation et le développement des jeunes aux niveaux continental, régional et national. L'AYC vise à renforcer et à consolider les initiatives d'autonomisation des jeunes à travers la participation active et le partenariat égal des jeunes dans la réalisation de l'agenda de développement de l'Afrique.

PDDAA – Établi en 2003 par l'Assemblée de l'Union africaine, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine met l'accent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, la nutrition, et l'augmentation des revenus dans les économies essentiellement agricoles de l'Afrique. Pour réaliser cet objectif, le programme ambitionne d'accroître la productivité agricole d'au moins 6 pourcent annuellement et d'accroître l'investissement public des budgets nationaux à hauteur de 10 pourcent par an dans l'agriculture.

PDDAA-KIS – Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine – Savoirs, Informations et Compétences (PDDAA-KIS) est un support panafricain qui traduit la vision de l'Agence de Planification et de coordination (NPCA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en cadre réalisable pour guider le développement agricole.

OMD – Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont huit objectifs internationaux de développement établis lors du Sommet du Millénaire des Nations unies en 2000 à la suite de l'adoption de la Déclaration du Millénaire des Nations unies. L'ensemble des 189 nations membres de l'ONU à l'époque (elles sont actuellement au nombre de 193) et au moins 23 organisations internationales se sont engagées à contribuer à la réalisation des OMD d'ici 2015. Ces huit objectifs sont les suivants : 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; 2. Assurer l'éducation primaire pour tous ; 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; 4. Réduire la mortalité infantile ; 5. Améliorer la santé maternelle ; 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; 7. Préserver l'environnement ; 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

DPoA - Le plan d'action de la décennie africaine de la jeunesse (DPoA), (2009-2018) approuvé par le Conseil exécutif durant la réunion de l'Assemblée, définit un cadre pour l'engagement multisectoriel et multidimensionnel de l'ensemble des parties prenantes pour la réalisation des buts et objectifs de la Charte africaine de la jeunesse. Le DPoA facilitera également une action plus coordonnée et plus concertée afin d'accélérer l'autonomisation et le développement des jeunes.

FARA – le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) est une organisation visant à rassembler et à former des coalitions avec les principales parties prenantes de la recherche et du développement agricole en Afrique.

RCM – Le Mécanisme de coordination régionale (RCM) a été établi sur la base de la Résolution 998/46 de l'ECOSOC pour « tenir des réunions inter-agences régulières dans chacune des 5 régions (Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Amérique latine & Caraïbes et Asie occidentale) dans le but d'améliorer la coordination des programmes de travail des organisations des Nations unies dans chaque région ».

NEPAD – Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de développement économique de l'Union africaine. Le NEPAD a été adopté lors de la 37^{ème} session de l'Assemblée des Chefs d'état et de gouvernement en juillet 2001 à Lusaka en Zambie. Le NEPAD a pour but de fournir une vision et un cadre politique à l'échelle mondiale pour accélérer la coopération économique et l'intégration entre les pays africains.

SRP – Une Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) est un document établissant un cadre pour les politiques et programmes politiques de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu. Comme condition pour l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée des Pays pauvres très endettés (PPTE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont, depuis 1999, exigé que les gouvernements produisent un Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Les DSRP sont également requis pour les prêts concessionnels assortis de taux d'intérêt faibles ou nuls à travers l'Association internationale pour le développement de la Banque mondiale et la Facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

ADF – Le Forum pour le développement de l'Afrique (ADF) est un événement biennal phare de la Commission économique africaine (ECA) créé en 1999. Le Forum est une plateforme multipartite pour débattre, discuter et initier des stratégies concrètes pour le développement de l'Afrique. Il se réunit en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD), et d'autres partenaires clés pour définir un programme africain de développement qui reflète le consensus et débouche sur des programmes spécifiques à exécuter.

Les jeunes africains ont un potentiel énorme qui pourrait être exploité pour résoudre le problème du chômage, de la sécurité alimentaire et du développement en Afrique. Les jeunes africains ont été comparés à l'abondante richesse en ressources naturelles du continent (FNUAP, 2011).

À condition que les instruments politiques appropriés soient en place et que la jeunesse africaine soit suffisamment engagée dans les processus de formulation des politiques, les jeunes ont le potentiel de jouer un rôle important dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles renouvelables pour un développement rural durable (NEPAD-FAO-OIT, 2011).

Dans ce contexte, le communiqué développé durant le deuxième dialogue du FARA réunissant les ministres de l'agriculture, de la science et de la technologie, a mis l'accent sur l'inclusion de la jeunesse dans les mécanismes d'intégration de la recherche, de la vulgarisation et de l'éducation dans le processus national du PDDAA pour une productivité agricole accrue en Afrique. En outre, la 8^{ème} réunion de la plateforme de partenariat du PDDAA a reconnu que la mobilisation du potentiel des jeunes africains demeure le moteur principal de la réalisation des objectifs du PDDAA (Odularu, 2013).

Discussion et Conclusion

Les politiques internationales et les cadres juridiques existants posent les fondements pour la participation des jeunes aux processus de formulation de politiques. Ces cadres contiennent également des dispositions qui prennent en compte de manière spécifique les problèmes de la jeunesse relatifs à l'agriculture, et à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables en Afrique.

À l'échelle internationale, plusieurs agences des Nations unies se sont engagées à travailler sur des questions spécifiques à la jeunesse en rapport avec l'agriculture, l'environnement et la gestion des ressources naturelles renouvelables en Afrique. Ces entités collaborent étroitement avec la Commission de l'Union africaine dans le cadre du processus du RCM pour résoudre les problèmes des jeunes dans la région (voir l'Encadré 1).

D'autre part, en 2006, à la suite de l'examen de l'avancement de la mise en œuvre du WPAY, les

agences des Nations unies opérant dans la région et l'Union africaine ont, en accord avec leurs partenaires au développement, consacré la cinquième ADF au thème suivant : « Jeunesse et leadership au 21^{ème} siècle ». D'autres domaines d'activités incluent l'appui à la mise en œuvre des OMD et le Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous (2000) qui fournit également une orientation aux pays sur les voies et moyens de promouvoir le développement et l'autonomisation des jeunes.

À l'échelle continentale, l'UA a institué des cadres politiques et des plans d'action pour résoudre des questions relatives au rôle de la jeunesse dans l'agriculture. Lors de la Septième Session ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'état et de gouvernement de l'Union africaine tenue à Banjul le 2 juillet 2006, l'AYC a été adopté. En outre, l'Assemblée des Chefs d'état et de gouvernement de l'Union africaine réunie à l'occasion de la réunion de son Conseil exécutif tenue en janvier 2009 à Addis Abeba, a proclamé les années 2009 à 2018 Décennie africaine du développement de la jeunesse.

Jusqu'à récemment, les décideurs avaient rarement inclus ou même consulté les jeunes dans le processus de prise de décisions impliquant leurs préoccupations. Alors que les gouvernements africains mettent de plus en plus les préoccupations des jeunes au centre de leur programme de développement, il reste encore beaucoup à faire. Tant les gouvernements que les partenaires internationaux doivent prendre l'engagement d'inclure les jeunes africains dans tous les aspects des programmes et initiatives planifiés ou en cours ciblant la jeunesse et le développement économique. Les jeunes ont à maintes reprises démontré leur disposition et leur capacité à contribuer au processus de développement, de l'identification des problèmes à la mise en œuvre et au suivi. Toutefois, pour récolter tous les bénéfices de leur contribution, la participation des jeunes aux programmes tels que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) doivent être renforcés. Par exemple, les jeunes ne sont pas suffisamment mentionnés dans la mise en œuvre des cadres du PDDAA (MAIZU, CTA 2011).

Néanmoins, le PDDAA-KIS qui est un support panafricain qui traduit la vision du NEPAD en cadre réalisable pour orienter le développement agricole, offre des moyens d'incorporer la contribution des jeunes dans la mise en œuvre du PDDAA. L'objectif global du PDDAA est d'améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la résilience environnementale dans des économies africaines essentiellement agricoles. Après sa phase de planification qui a duré 10 ans et qui a mis un accent particulier sur les stratégies régionales, la phase actuelle de mise en œuvre dénommée 'Savoir, Information et Compétences' (KIS) se concentre sur le niveau national et vise à renforcer les capacités des pays africains à être proactifs et progressistes dans la maximisation des opportunités ainsi que la minimisation des menaces pour une transformation agricole positive. La phase KIS du PDDAA est par conséquent prévue accorder une attention plus accrue aux jeunes en tant qu'acteurs du développement agricole de l'Afrique.

Pour tirer parti de son atout démographique dans l'orientation du cadre du PDDAA-KIS, des politiques rationnelles, des structures institutionnelles et la participation/le développement de la jeunesse sont nécessaires pour dynamiser les capacités des jeunes. À cet effet, il est nécessaire pour les initiatives nationales d'étudier, de comprendre et d'influencer l'efficacité de la composante jeunesse du PDDAA-KIS. En outre, pour que le volet productivité agricole de l'agenda du PDDAA soit orienté vers les jeunes, il faudra y inclure des stratégies innovatrices qui joueront un rôle vital dans le nouveau paradigme de la compétitivité agricole. Cela nécessitera la reconnaissance des normes et pratiques sociales dans la chaîne de valeur de l'offre et de la demande agricole. Un changement de paradigme de la productivité agricole devrait accueillir la participation des jeunes plutôt que de la rejeter.

L'intervention de l'État est donc nécessaire pour rediriger de façon stratégique les choix et opportunités vers l'inclusion des jeunes en conformité avec le cadre du PDDAA. Compte tenu du fait que les jeunes sont un levier dont le pouvoir de transformation est énorme pour la réalisation des objectifs du PDDAA, son succès ne dépendra pas uniquement de l'application de mécanismes préconçus dont l'objectif est la durabilité au détriment des modes de production traditionnels.

Perspectives

Les accords et conventions à l'échelle internationale sur les questions relatives aux jeunes sont légion. Toutefois, l'engagement n'est pas toujours suivi de l'action. Par exemple, bien que beaucoup de pays africains soient signataires de diverses conventions de l'UA et de l'ONU, la plupart d'entre elles n'ont toujours pas été mises en œuvre. Même lorsque les conventions adoptées sont effectivement mises en œuvre, la participation des jeunes est souvent négligeable.

Le succès des interventions sensées profiter aux jeunes dépend du succès de leur opérationnalisation en politiques qui engagent les jeunes dans le secteur agricole au moyen du renforcement des capacités et du réseautage, la recherche-action pour générer des faits et éclairer les processus politiques, et le plaidoyer politique dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et les ressources naturelles. Les activités principales doivent inclure le développement et/ou le renforcement de l'approche chaîne de valeur et son application pour le développement de certains produits agricoles et la sensibilisation des parties prenantes sur la contribution potentielle de la jeunesse à l'agriculture, à l'économie et à la réduction de la pauvreté. En même temps qu'il faut offrir aux jeunes des opportunités de participer aux processus de développement des politiques, les gouvernements et les partenaires internationaux doivent fournir l'appui technique et financier aux jeunes pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel en tant qu'agents du changement.

Les mesures pratiques et réalisables à mettre en place par les gouvernements et les partenaires internationaux incluent :

- Renforcer les capacités des clubs, associations et organisations de jeunes aux niveaux communautaire et national ;
- Promouvoir les interactions entre les décideurs, les partenaires internationaux et la jeunesse afin que les premiers s'informent des problèmes et expériences des jeunes ;
- Instituer des consultations régulières avec les organisations de jeunes pour recueillir leurs contributions au processus de développement ; et
- Encourager le leadership chez les jeunes aux niveaux local, national, sous-régional et global.

Références :

African Development Forum V

<http://www.uneca.org/adfv>

African Union - Youth at the AU website

<http://www.africa-youth.org/>

African Youth Charter, African Union, Addis Ababa, Ethiopia, 2006

Realising the Potential of Africa's Youth, Report of the African Commission, 2009

The Fifth African Development Forum (ADF-V) Youth and Leadership in the 21st Century. Aide Memoire 16 - 18 November 2006. UNCC, Addis Ababa, Ethiopia.

MAIZU et. al, CTA Strategic Youth Stakeholder Workshop - Concept Note, 14 -16 November 2012. Wageningen.

NEPAD – FAO – ILO – 2011. Dalle Valle, F., Klemmer, A., Fotabong, E. Youth, Decent Employment and the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP).

Sibanda, L.M. (2011, October 7). Enticing Africa's youth to agriculture. *Thomson Reuters Foundation*. Retrieved November 16, 2013, from <http://www.trust.org/item/?map=enticing-africas-youth-to-agriculture>

Odularu, G., (2013, August 29). How to engage youth in agriculture. *Agropreneurnaija*. Retrieved January 12, 2014, from <http://agropreneurnaija.wordpress.com/2013/08/29/how-to-engage-youth-in-agriculture/>

Un

ited Nations Economic Commission for Africa and United Nations Programme on Youth Factsheet on International Year of the Youth, August 2010 – 2011.

UNFPA. (2011). World population report 2011: People and possibilities in a world of 7 billion

World Programme of Action for Youth, United Nations resolutions 50/81, 13 March 1996.

Rallier les jeunes et les communautés dans la protection des éléphants du Mali contre la guerre

Susan Canney¹ et Nomba Ganame²

Résumé

Au nombre des aspects dévastateurs du récent conflit au Mali, il faut mentionner la facilité avec laquelle les groupes armés ont recruté les jeunes hommes pour rejoindre leur cause, et les ont armés pour occuper et contrôler la partie nord du pays. Un facteur qui a facilité ce recrutement était le chômage de ces jeunes. Après le conflit, plusieurs de ces jeunes hommes ne peuvent pas retourner dans leurs communautés par peur de représailles et risquent ainsi de se radicaliser. N'ayant nulle part où aller, il est fort possible qu'ils décident de se tourner vers les groupes armés et adoptent leurs croyances et aspirations. Le présent article décrit comment l'enrôlement de jeunes dans la protection des éléphants et des ressources naturelles fournit une alternative au recrutement par les groupes armés dans la région du Gourma au Mali. Bien qu'ils ne reçoivent comme rémunération que de la nourriture, aucun des jeunes hommes recrutés n'a rejoint les groupes armés parce que la protection des éléphants et des ressources naturelles était considérée comme une occupation 'noble' et ils sont fiers de pouvoir nourrir leurs familles et d'aider la communauté. Dans le cadre d'une réponse communautaire, ces 'réseaux de vigilance' ont été un élément essentiel dans la protection de la population

d'éléphants en dépit de l'anarchie totale qui régnait et de la prolifération des armes à feu et du banditisme, au moment où l'Afrique perd des milliers d'éléphants au profit du financement des groupes rebelles. Le succès de cette intervention est enraciné dans un projet qui a débuté en 2002 avec un focus sur la conservation des éléphants. Les activités se sont développées en une approche paysage qui a, au cours des quatre années écoulées, inclus la gestion communautaire des ressources naturelles qui non seulement protège les habitats des éléphants mais également accroît la quantité des ressources disponibles pour les moyens d'existence locaux. À long terme, le projet inclura la résilience accrue de l'écosystème au moyen de la restauration de l'habitat.

Introduction

L'un des aspects dévastateurs du récent conflit au Mali était la facilité avec laquelle les groupes armés ont recruté les jeunes hommes de la région pour rejoindre leur cause, et les ont armés pour occuper et contrôler la partie nord du pays. Il n'est pas surprenant que ce type de recrutement ait connu du succès en raison des primes offertes à ces jeunes et du chômage (IRIN, 2013). Toutefois, l'expérience dans la région du Gourma au Mali suggère qu'en lieu et place de ce recrutement dans les groupes armés, ces jeunes hommes pourraient être impliqués dans la protection et la gestion des ressources naturelles pour améliorer les moyens d'existence locaux et réaliser les objectifs de conservation. Cette alternative joue également un rôle dans la réconciliation et la reconstruction après-conflit (Ganame & Canney, 2013).

La stratégie du Projet *The Mali Elephant*

Le Projet des Éléphants du Mali (*The Mali Elephant Project*) a débuté ses activités dans la région du Gourma en 2003 par une étude scientifique d'une durée de trois ans sur la population des éléphants et sa voie migratoire. Les quelques 550 éléphants du Mali constituent une population importante sur le plan international et représentent 12% du nombre

¹ Susan Canney, Directrice du Projet des Éléphants du Mali et Chercheuse adjointe ; Département de zoologie, Université d'Oxford, South Park Road, Oxford, OX1 3PS. Courriel : susan.canney@zoo.ox.ac.uk ; Site web : <http://www.wild.org/where-we-work/the-desert-elephants-of-mali/> ;

http://www.zoo.ox.ac.uk/people/view/canney_sm.htm

² Nomba Ganame, Responsable de terrain du Projet des Éléphants du Mali ; BP 11, Douentza, Région de Mopti, Mali ; Courriel : nganame@yahoo.fr

total d'éléphants en Afrique de l'ouest. Ce sont les éléphants africains de l'extrême nord et effectuent une migration unique qui couvre plus de 32 000 km², le plus grand parcours enregistré pour l'espèce. Le Projet des éléphants du Mali est une initiative de *The WILD Foundation* et du Fonds international de conservation du Canada (International Conservation Fund of Canada) œuvrant en étroite collaboration avec la Direction des Eaux et Forêts du Gouvernement malien. L'objectif du projet était d'aider à comprendre comment ces éléphants ont réussi à survivre alors que toutes les autres espèces de ces latitudes ont disparu, de clarifier les menaces pesant sur leur survie, et d'identifier les priorités pour leur conservation (Canney *et al.*, 2007). Il était manifeste qu'une approche conventionnelle d'aire protégée était impossible en raison du manque de ressources et du fait que la zone couvrait une superficie avoisinant celle de la Suisse. En conséquence, une approche différente a été développée : une approche paysage mettant l'accent sur la participation des parties prenantes, les objectifs multiples et la gestion adaptative (Sayer *et al.*, 2013), une approche qui considère les éléphants comme faisant partie de l'ensemble du système socio-écologique.

La première étape consiste à engager toutes les parties prenantes aux niveaux local et national afin de créer une vision commune de l'avenir des éléphants. Au fil des trois années qui ont suivi, des réunions et ateliers ont été organisés avec les parties prenantes pour déterminer leurs perspectives et préoccupations. Ces informations ont permis de concevoir des supports de vulgarisation et d'information pertinents pour chaque partie prenante et d'aider à développer des incitations qui pourraient encourager les jeunes de se rallier à la cause de la conservation des éléphants.

Les interventions sur le terrain étaient basées sur des études socio-économiques approfondies de la population locale afin de comprendre leurs moyens d'existence et leurs attitudes, et de recueillir des données à débattre

afin de créer une perception commune des problèmes existants. Dans l'ensemble, il a été constaté que la plupart des impacts environnementaux négatifs des activités humaines étaient causés par des personnes extérieures, et que bien que chaque groupe ethnique ait ses propres systèmes traditionnels de gestion des ressources naturelles, ils n'étaient pas disposés à respecter ceux des autres groupes ethniques. Cette situation a poussé les populations locales à considérer les ressources comme libres d'accès pour tous et a entraîné une tragédie des biens communs qui a favorisé par exemple une surexploitation des ressources locales motivée par des intérêts commerciaux lointains et les besoins des populations urbaines (Ganame *et al.*, 2009).

Le fait de pouvoir établir une perception commune des problèmes a encouragé l'unité entre les divers clans et groupes ethniques de la zone, et leur a permis d'initier des discussions pour trouver des solutions. Les discussions ont mis l'accent sur la création de structures communautaires représentatives qui, avec l'appui des lois nationales sur la décentralisation, pourraient permettre aux communautés locales d'assumer le contrôle et la gestion durables de leurs ressources naturelles.

Afin d'assurer la durabilité, tous les membres de la communauté doivent soutenir les systèmes proposés et pour cela, ils se devaient d'être transparents dans leurs points de vue et équitables dans le partage des avantages. Les membres du comité devaient être tenus responsables de leurs actions. Les comités de gestion élus composés d'anciens ont déterminé les règles d'utilisation des ressources. Ces règles incluaient le prélèvement de frais aux personnes extérieures pour l'accès aux ressources locales, la protection des habitats des éléphants, et la protection des voies migratoires des éléphants contre l'occupation humaine. L'intervention a été soutenue par des 'brigades' de jeunes hommes qui ont patrouillé régulièrement à dos de chameau pour identifier les contrevenants, et ont participé à des

activités de protection telles que la construction de tranchées pare-feu. Avec le temps et après maintes erreurs, ces brigades se sont transformées en patrouilles de 'communauté-forestière'. Les forestiers du gouvernement ont aidé les brigades dans le domaine de l'application de la loi, pendant que les membres des brigades ont été formés pour détecter les effractions de la loi forestière et ont été reconnus comme assistants forestiers, élargissant ainsi les capacités des forestiers. Lorsque que les communautés voisines ont constaté les impacts positifs de ces activités, elles ont demandé de l'aide pour établir des systèmes similaires. Le programme a fonctionné sans anicroche jusqu'au conflit de 2012.

Stratégie adoptée durant le conflit

Dès le début du conflit, le gouvernement s'est retiré, les armes à feu ont commencé à proliférer et la zone est tombée dans l'anarchie. Le personnel du projet craignait pour le sort des éléphants en raison des massacres d'animaux perpétrés par les groupes rebelles pour financer leurs campagnes militaires dans d'autres régions d'Afrique.

En avril 2012, le projet a convoqué une réunion communautaire de quatre jours pour discuter de la situation et entendre les préoccupations de la communauté. Les participants ont fait remarquer qu'ils étaient dans l'incapacité de fournir les céréales puisque tous les véhicules avaient été confisqués par les groupes armés. Ils étaient également très préoccupés par le recrutement des jeunes hommes par ces groupes armés. Les brigades du projet se sentaient également vulnérables dans leurs activités de protection des éléphants et ont réclamé une assistance armée.

Le projet a été en mesure de distribuer les céréales dans des charrettes tirées par des ânes pour éviter leur confiscation. Les leaders des communautés ont accepté de communiquer à toute la population, y compris aux chefs des groupes armés le message selon lequel abattre les éléphants équivaut à piller la population locale. En même temps, le projet a employé

520 jeunes hommes pour soutenir les leaders de la communauté et les brigades en créant des 'réseaux de vigilance' à travers le parcours des éléphants. Leurs tâches étaient les suivantes :

- Recueillir des informations sur tout abattage d'éléphants, y compris les auteurs et les instigateurs.
- Entreprendre des activités de protection de l'habitat telles que la construction de tranchées pare-feu et la protection des forêts signifiait que davantage de ressources (pâturages, bois, aliments naturels) étaient disponibles sur une superficie plus étendue. Cela a réduit la concentration d'humains et d'éléphants dans quelques zones et la possibilité de conflits.
- Aider les anciens des communautés à communiquer le message selon lequel abattre les éléphants équivaut à piller les populations, à l'ensemble de la communauté et aux groupes armés.
- Développer la compréhension du rapport entre l'homme et l'éléphant et les activités de résolution des conflits dans l'ensemble du parcours des éléphants.

Ces initiatives ont fourni une alternative au recrutement des jeunes hommes par les militants d'Al-Qaeda pour rejoindre leur cause et imposer le régime islamiste. Ces jeunes ont été attirés par le gain (30 – 50\$ par jour) et par le statut de 'salarié'. Aucun des jeunes hommes recrutés par le projet n'a rejoint les groupes armés bien qu'ils ne soient rémunérés qu'en nourriture. Ils ont considéré leur travail du projet comme étant plus 'noble' et étaient fiers de pouvoir se nourrir et nourrir leur famille et aussi profiter à la communauté. Le travail pour le projet a été également perçu comme étant moins risqué dans la mesure où rejoindre un groupe armé pourrait signifier de se retrouver du côté perdant, poursuivis par l'armée, et/ou devant réintégrer leurs communautés de retour au village.



Patrouille de forestiers communautaires (Photo courtoisie de Nomba Ganame © The WILD Foundation)

Analyse de la situation actuelle

Jusque là, la stratégie du projet s'est avérée positive puisque seulement sept des près de 550 éléphants ont été tués : six par le commandant d'une milice locale pour « l'ivoire de la guerre » (Christy, 2012), et un pour la viande par un berger itinérant venant de la Mauritanie. La stratégie a fonctionné jusque là parce que les leaders de la communauté ont établi une norme sociale selon laquelle l'abattage des éléphants est répréhensible du point de vue moral. Les rebelles touaregs étaient contraints par leur culture de ne pas désobéir à leurs leaders, et les groupes jihadistes étaient forcés de maintenir la bonne volonté des populations locales dont ils dépendaient pour l'eau et la nourriture. L'existence des réseaux de vigilance et des brigades signifiait que toute personne abattant un éléphant serait identifiée à coup sûr. La menace pesant sur les éléphants est toujours d'actualité. Maintenant que la zone n'est plus sous contrôle des groupes armés, les réseaux de vigilance peuvent travailler de concert avec une nouvelle unité anti-braconnage composée des meilleurs forestiers du Mali. Les jeunes hommes qui travaillent pour le projet sont au

centre de ces initiatives. Montés sur leurs chameaux, ils peuvent être les 'yeux et les oreilles' du paysage, tandis que les forestiers peuvent agir sur la base des informations qu'ils fournissent, assurant ainsi l'application de la loi.

Conclusion et recommandation

La mobilisation de la communauté pour protéger les éléphants de cette manière a été possible grâce au fondement solide fourni par les résultats tangibles et la confiance qui s'est développée entre le projet et les populations locales, le gouvernement et d'autres parties prenantes pertinentes au cours des années écoulées. C'était aussi grâce au fait que la structure et la philosophie du projet lui permettait d'adapter ses activités aux besoins de la situation.

Dès le départ, le projet a adopté une approche paysage ou systémique en conformité avec les dix principes décrits dans Sayer *et al.*, (2013). Cela veut dire que la zone d'intervention était définie par le parcours des éléphants en plus de son contexte socio-écologique, c'est-à-dire les zones contenant les acteurs qui ont un impact sur le parcours des éléphants pendant au moins une partie de l'année. En plus des dix principes,

les principales caractéristiques du fondement solide du projet incluent l'hypothèse d'un engagement à long terme, mettant l'accent sur l'établissement de liens entre les atouts existants pour créer un réseau fort qui pourrait motiver le système pour qu'il se transforme en un nouvel état qui soutient la conservation des éléphants. Toute composante prise séparément pourrait apparaître faible, mais en les soutenant et en les connectant, le projet visait à créer des conditions dans lesquelles la conservation des éléphants pourrait émerger.

La première étape consistait à développer une vision commune qui établirait des limites qui orienteraient ensuite les interventions pour trouver des moyens plus efficaces d'utiliser les ressources et de fournir des incitations pour l'aménagement des ressources. Cela voulait dire que les actions suivantes sur le terrain pourraient être exécutées rapidement. En échange de la protection de la voie migratoire et des habitats des éléphants, la communauté a reçu de l'aide pour surmonter ses difficultés. Ces défis peuvent varier d'une zone à l'autre mais dans l'ensemble, ils incluent la protection de l'eau, du pâturage, des forêts, de la faune sauvage et des aliments naturels et l'utilisation durable de ces ressources pour accroître leur disponibilité sur une plus grande superficie. Encore plus important, cela leur permet de contrôler la terre et ses ressources, leur donnant l'autorité d'empêcher les autres (en particulier les intérêts commerciaux de villes situées à des centaines de kilomètres) de les surexploiter et d'entraîner la dégradation environnementale. Ils peuvent également empêcher les nouveaux venus de défricher la forêt pour l'agriculture, protégeant ainsi une source d'aliments naturels, de combustibles, de gibiers, et de services tels que la rétention d'eau et la stabilisation du sol ainsi que les habitats clés des éléphants ; et ils gagnent de l'argent en exigeant un paiement pour l'accès à l'eau. Ces activités fournissent une occupation aux jeunes hommes et leur donnent un statut au sein de la communauté, une idée qui pourrait être reproduite partout où l'environnement subit une dégradation.

Ont-ils besoin des éléphants pour cela ? Peut-être pas. Toutefois les populations locales savent que les éléphants attirent l'attention d'une communauté plus large (nationale et internationale) et en sont fières. Elles considèrent les éléphants comme un indicateur d'un écosystème sain et que leurs moyens d'existence dépendent de la bonne santé de l'écosystème. Ils savent également par expérience, que les éléphants jouent un rôle important dans la dispersion des semences et la régénération des forêts. Les éléphants font tomber les fruits et semences des hautes branches autrement inaccessibles et qui sont ramassées par les femmes pour l'alimentation et parfois la vente. Les fruits et les feuilles sont également consommés par le bétail. Les excréments sont prisés dans la guérison de la conjonctivite, un problème répandu dans ce milieu. Ils s'émerveillent des interactions sociales entre les éléphants, les soins qu'ils apportent à leur petits. Certains de comportements observés chez les éléphants incluent la couverture des morts avec du sable et des branches et la veillée de ces derniers, ou la construction d'un pont-jetée de branches pour secourir un autre éléphant empêtré dans la boue. Ils sont également convaincus que chaque espèce a droit à la vie et qu'elle a une contribution unique à l'écosystème. Cette contribution est une notion résumée dans le terme '*baraka*'. Chaque espèce a sa propre *baraka*, et si une espèce est perdue, l'écosystème est irrémédiablement diminué. Une fois que la paix est restaurée, il est désormais possible d'obtenir des recettes du tourisme dans la mesure où avant le conflit les jeunes étaient payés pour guider les touristes désirant observer les éléphants. Ces '*éléphants plus points*' sont additionnés pour produire un avantage général supérieur à la somme des parties.

Le processus de facilitation rassemble les clans et groupes ethniques en les aidant à arriver à une perception commune du problème (fournissant les données pertinentes si nécessaire) ; les aidant à rechercher une solution agréable à tous et contribuant à son

exécution. La qualité du processus est essentielle pour permettre à la communauté d'avoir le sentiment d'avoir le contrôle et d'être responsable. L'introduction ou la simulation d'actions qui n'ont pas émergé du processus communautaire (par exemple si une équipe de personnes extérieures avait été sollicitée pour construire les pare-feux) ne produirait pas le même résultat et ne serait pas non plus durable. Il existe également des avantages au niveau national. Des personnes travaillant au sein du gouvernement et dont l'engagement ne fait aucun doute ont été identifiées et impliquées dans le projet en tant que véritables partenaires pour qu'elles puissent partager les réalisations du projet. Le soutien apporté à ces personnes a remonté leur moral et la volonté politique au sein de la Direction des Eaux et Forêts et le Ministère de l'Environnement.

L'objectif ultime est d'autonomiser les systèmes de gestion des ressources et de protection des éléphants à travers le parcours des éléphants. Cet objectif est en cours de réalisation. Bien que la phase conceptuelle ait pour but de considérer le parcours des éléphants dans son ensemble et d'établir une vision commune, les interventions sur le terrain ont commencé dans une zone prioritaire. Le modèle avait initialement été développé et peaufiné pour une zone géographique relativement limitée et est actuellement étendu progressivement aux communautés vivant sur le parcours des éléphants, en fonction des ressources disponibles. Les Brigades sont au départ soutenues au moyen d'incitations pendant qu'elles apprennent à appliquer les nouvelles procédures, et durant le temps nécessaire pour que la communauté elle-même en constate les avantages. Une fois qu'ils ont démontré leur aptitude à gérer les ressources, les paiements sont interrompus et le projet leur loue des chameaux pour leur permettre d'opérer de manière autonome. Un comité d'achat de chameaux est formé pour déterminer les dispositions pour l'achat, les soins et la surveillance des chameaux et la communauté peut les garder tant qu'ils sont utilisés pour la gestion des ressources. Le premier groupe de communautés fonctionne désormais de manière autonome mais elles continueront d'être surveillées pour peaufiner et adapter l'approche.

Le projet tente d'aborder la complexité de la plupart des problèmes de conservation et suggère que beaucoup peut être fait avec les ressources limitées à travers la 'technologie douce' de l'engagement communautaire. Plus particulièrement, il suggère ce qui peut être réalisé dans les zones souffrant d'une combinaison d'écosystèmes dégradés et de chômage des jeunes, et en particulier les zones où les jeunes sont vulnérables à la radicalisation par les groupes extrémistes.

Références

- Canney, S.M., Lindsey, K., Hema, E. Douglas-Hamilton, I. and Martin V. (2007). The Mali Elephant Initiative: synthesis of knowledge, research and recommendations about the population, its range and the threats to the elephants of the Gourma. Save the Elephants.
<http://www.savetheelephants.org/publications.html>.
- Christy, B. (2012). Blood Ivory. National Geographic, October, 2012
- Ganame, N. & S. Canney (2013). Reconciliation and post-conflict reconstruction in the Gourma region of Mali: the launch of a process to identify and implement the measures required. The Mali Elephant Project, Bamako, Mali – Oxford, UK – Boulder, USA – Chester, Canada. http://www.wild.org/wp-content/uploads/2013/11/Report-of-the-National-Reconciliation-workshop_EN.pdf
- Ganame, N., Bah, B., Maiga, A. and Canney, S.M. (2009). Study on the liberation from human and livestock pressure of Lake Banzena in the Gourma of Mali. WILD Foundation, Boulder, USA.
<http://www.wild.org/main/how-wild-works/wild-in-action-worldwide/malieles/phase-iii-resolving-human-elephant-conflict/>
- IRIN news (2013). Understanding the causes of violent extremism in West Africa. Integrated Regional Information Networks (IRIN) humanitarian news and analysis, UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs.
<http://www.irinnews.org/report/98012/understanding-the-causes-of-violent-extremism-in-west-africa>
- Sayer, J., T. Sunderland, J. Ghazoul, J. - L. Pfund, D. Sheil, E. Meijaard, M. Venter, A.K. Boedhihartono, M. Day, C. Garcia, C. van Oosten & L. Buck (2013). The landscape approach: ten principles to apply at the nexus of agriculture, conservation and other competing land-uses. Proceedings of the National Academy of Sciences, available at
<http://www.pnas.org/content/110/21/8349>

La place des jeunes dans la foresterie communautaire au Gabon

Sylvie Boldrini¹, Quentin Meunier², Pauline Gillet³,
Rachelle Angone⁴ et Cédric Vermeulen⁵

Résumé

Au lendemain de la création des premières forêts communautaires au Gabon, les associations villageoises porteuses de ces entités se trouvent handicapées par leur propre capacité de travail. Touchées par l'exode rural, les communautés intègrent néanmoins rarement les jeunes de 16 à 24 ans résidant en permanence au village dans les associations villageoises. Ceux-ci sont généralement exclus de la prise de décision par les anciens. En effet, les jeunes résidant en permanence au village ne disposent généralement d'aucun diplôme et n'ont pas de qualification professionnelle. Dès lors, ils sont peu considérés par leur entourage et leur avis n'est pas pris en compte. Exclues, ils se tiennent à l'écart de toute

activité menée par l'association à moins que celles-ci ne soient rémunérées. Pourtant l'implication des jeunes dans les associations villageoises est nécessaire, non seulement pour augmenter la capacité de travail, mais aussi pour assurer la pérennisation des actions puisque ce sont eux qui seront les premiers et futurs bénéficiaires de la forêt communautaire.

Introduction

Au Gabon, la foresterie communautaire a été introduite pour la première fois en 2001, à travers la loi portant code forestier n°16/01. En adoptant ce mode de gestion participative des ressources forestières, le gouvernement montrait sa volonté d'unir la gestion durable des ressources naturelles et le développement local (NDOUTOUME *et al.*, 2008). En 2004, un décret fixant les conditions de création d'une forêt communautaire est venu étoffer la législation (MEUNIER *et al.*, 2013).

Après plusieurs années d'expérimentation à travers un projet financé par l'Union européenne (DACEFI, Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale), un département en charge de la création et de la gestion des forêts communautaires fut créé en 2012 au sein du Ministère des Eaux et Forêts. Grâce au travail conjoint de cette direction technique et de projets financés par des bailleurs internationaux, cinq forêts communautaires ont pu voir le jour en 2013.

A présent, les acteurs qui œuvrent dans la foresterie communautaire au Gabon s'emploient à mettre en pratique les modèles inspirés notamment d'expériences menées dans d'autres pays pour gérer et exploiter ces espaces efficacement (VERMEULEN *et al.*, 2006 ; ROMANO, 2007).

L'une des principales difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés est la faible capacité de travail des associations villageoises en charge des forêts communautaires.

Quelle place tiennent les jeunes dans la vie associative de leur village ?

Des données collectées auprès de cinq communautés accompagnées par le projet DACEFI et présentées dans le tableau 1 indiquent que les jeunes de 16 à 24 ans y représentent en moyenne 18% de la population résidant en permanence au village. Notons que selon l'Agence Centrale américaine du Renseignement, la proportion des jeunes de 16 à 24 ans dans la population gabonaise s'élève à environ 20% (CIA, 2013).

¹ Sylvie Boldrini, Assistante technique, Nature Plus ASBL.
Courriel: s.boldrini@natureplus.be
Projet DACEFI-2 s/c WWF-CARPO Montée de Louis ;
B.P. 9144 Libreville, Gabon
Téléphone : +241 04 32 50 80

² Quentin Meunier, Coordinateur, Nature Plus ASBL
Courriel: meunierquentin@hotmail.com
Projet DACEFI-2 s/c WWF-CARPO Montée de Louis
B.P. 9144 Libreville, Gabon
Téléphone : +241 04 32 50 80

³ Pauline Gillet, Doctorante en recherche tropicale,
faculté de Gembloux Agro-bio Tech (Université de Liège)
Courriel : pauline.gillet88@gmail.com /
pgillet@ulg.ac.be Laboratoire de foresterie tropicale et
subtropicale. ULg - Gembloux Agro-Bio Tech Passage
des Déportés 5030 Gembloux, Belgique
Téléphone : +32 (0)81 62 25 50

⁴ Rachelle Angone, Animatrice, WWF.
Courriel: angonerachelle@gmail.com
Projet DACEFI-2 s/c WWF-CARPO
Montée de Louis B.P. 9144 Libreville, Gabon
Téléphone : +241 04 32 50 80

⁵ Professeur. Cédric Vermeulen, enseignant/chercheur,
Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech (Université de
Liège) Laboratoire de foresterie tropicale et
subtropicale. ULg - Gembloux Agro-Bio Tech Passage
des Déportés 5030 Gembloux, Belgique
Courriel : cvermeulen@ulg.ac.be Tél: +32 81 62 25 50

Tableau 1. Répartition par classe d'âge de la population permanente de cinq sites pilotes du projet DACEFI-2 situés dans la province de l'Ogooué-Ivindo, au Gabon (2013)

Village	0-15 ans		16 à 24 ans		Plus de 25 ans		Total
La Scierie	48	(44%)	18	(17%)	42	(39%)	108
Massaha	148	(45%)	56	(17%)	122	(37%)	326
Nzé Vatican	178	(50%)	61	(17%)	119	(33%)	358
Ebyeng-Edzuamenienne	23	(20%)	12	(10%)	82	(70%)	117
Mbès	71	(66%)	34	(31%)	3	(3%)	108

Tableau 2. Nombre de jeunes de 18-24 ans occupant un poste dans le bureau exécutif de leur association au sein de neuf sites pilotes du projet DACEFI-2 (2013) et proportion de jeunes parmi les membres

Association villageoise	Nombre de jeunes présents dans le bureau exécutif	Proportion de jeunes dans chaque association villageoise
La Scierie	0	23%
Massaha	0	26%
Nzé Vatican	0	27%
Ebyeng-Edzuamenienne	1	10%
Mbès	1	4%
Zolendé	0	-
Hendjé	0	-
Engongom	0	-
Ekorédo	1	-

Généralement, les statuts des associations stipulent que toute personne majeure résidant au village en est membre par défaut. De ce fait, les associations comptent une proportion non négligeable de jeunes de 18 à 24 ans comme l'illustre le tableau 2. En réalité, ceux-ci sont rarement informés de leur statut de membre et ne s'impliquent pas dans leur association. De plus, ils sont quasiment absents des bureaux exécutifs des associations villageoises qui comptent ordinairement sept à dix membres.

Les raisons de ce faible niveau d'implication seraient multiples, selon des entretiens menés avec 20 jeunes de 16 à 24 ans issus de ces huit communautés :

1. le manque d'information (60% des personnes interrogées ignorent jusqu'à l'existence d'une association dans leur village) ;
2. le sentiment de se sentir exclus par les adultes plus âgés ;
3. le sentiment que le séjour au village n'est que temporaire (45% des jeunes interrogés ont précisé qu'ils étudiaient en ville) ;
4. le manque d'intérêt pour la vie du village (60% des jeunes interrogés déclarent ne pas s'intéresser aux activités villageoises).

Précisons que 15% des jeunes ont expliqué que leur présence au village était due à la nécessité de rassembler de l'argent pour financer leurs études. Auzel *et al.*, en 2001, et Cuny *et al.*, en 2011, dressaient le même constat au Cameroun.

Néanmoins, 15% des jeunes interrogés ont déclaré être informés de l'existence de l'association de leur village et ont formulé le souhait de faire partie du bureau exécutif. Ils n'ont pas évoqué le projet d'en devenir un membre actif. Sans doute ignoraient-ils qu'intégrer le bureau exécutif n'est pas la seule façon de s'impliquer dans une association.

Des entretiens menés avec des membres de bureaux exécutifs de plusieurs associations ont montré que les personnes plus âgées considèrent que les jeunes :

1. ont d'autres centres d'intérêt que le développement de leur village ;
2. sont plus préoccupés par leurs loisirs que par le travail ;
3. recherchent l'argent facile et ne sont pas fiables ;
4. lorsqu'ils résident au village, ne sont pas suffisamment compétents pour rejoindre le bureau exécutif à cause de leur faible niveau de scolarisation.

Comme le soulignait déjà Olivier de Sardan, (1995), Il s'agit sans doute d'une illustration de l'accaparement d'un projet par les anciens ou les notables du village au détriment d'autres groupes de personnes (les femmes et les jeunes) dans le but d'augmenter leur prestige à des fins politiques ou économiques.

De plus, il existe d'autres freins à l'intégration des jeunes dans les associations. Généralement, les statuts des associations villageoises exigent que les adhérents s'acquittent de leurs cotisations pour être éligibles en tant que membre du bureau exécutif ou pour prendre part au vote.

Enfin, lors de réunions menées au sein des associations villageoises, il s'avère que la proportion de jeunes reste généralement très faible à moins que les réunions présentent un aspect ludique ou qu'il ne s'agisse de formations. Par exemple, les formations offrant des perspectives d'emploi (abattage contrôlé ou sciage artisanal) sont prisées par les jeunes (BETTI et BOBO, 2007 ; ABE'LE et al., 2003).

Conclusion

La foresterie communautaire, en reconnaissant un droit de jouissance aux communautés sur la forêt, fournit également l'opportunité de muer les villages en pôles d'emplois locaux grâce au développement d'activités économiques tournées vers les métiers du bois. Elle constitue donc une opportunité unique ; en effet dès le moment où des activités génératrices de revenus existent, elles drainent nécessairement les jeunes vers leur village. Cette assertion est confirmée par le fait que les jeunes sans emploi et déscolarisés ou les étudiants en vacances reviennent vers leur village pour y mener des activités susceptibles de les monétariser. Il importe que les jeunes trouvent la place qui leur est due dans les processus décisionnels. Il convient donc d'appuyer les associations dans la démarche d'intégration des jeunes déjà présents au village. Le mécanisme qui devrait les conduire dans ce sens est cependant lent et difficile. Il pourrait être effectué par le biais d'une meilleure promotion des tenants et aboutissants de la foresterie communautaire, afin que les détenteurs actuels du pouvoir local laissent une place aux décideurs de demain.

Références

ABE'LE P., NGUENANG G., EBOULE S., EYENE ESSOMBA A., DJEUKAM R., CUNY P., 2004. *État des lieux de la foresterie communautaire au Cameroun*. Cameroun, Ministère de l'environnement et des forêts, 122 p.

AUZEL P., NGUENANG GM., FETEKÉ R., DELVINGT W., 2001. *L'exploitation forestière artisanale des forêts communautaires au Cameroun: vers des compromis écologiquement plus durables et socialement plus acceptables*. Réseau de Foresterie pour le Développement rural. 25 f, pp. 1-13.

BETTI JL., BOBO KS., 2007. *Illegal logging and sawing in the East Province of Cameroon*. The Open Earth Project, [en ligne]. Disponible sur : http://www.open-earth.org/document/printNature_main.php?natureld=289 (consulté le 8 janvier 2014).

CIA, 2013. *The World Factbook 2013-14*. Washington DC, Central Intelligence Agency, [en ligne]. Disponible sur : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html> (consulté en octobre 2013).

CUNY P., 2011. *État des lieux de la foresterie communautaire et communale au Cameroun*. Wageningen, Tropenbos International Programme du bassin du Congo, xviii+110 p.

MEUNIER Q., VERMEULEN C., MOUMBOGOU C., 2011. *Les premières forêts communautaires du Gabon sont-elles condamnées d'avance ?* Parcs et Réserves, 66 (1), pp. 17-22.

NDOUTOUME OBAME C., NGANDA B., MEKUI P., NYARE N., VERMEULEN C., 2008. *La foresterie communautaire au Gabon : l'esprit de la loi*, In: Vermeulen & DOUCET eds. *Les premières forêts communautaires du Gabon : récits d'une expérience pilote*, Gembloux, FUSAGx, pp. 9-13.

OLIVIER DE SARDAN JP., 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala, 221 p.

ROMANO F., 2007. *Évolution du régime foncier des forêts en Afrique : vers la promotion d'une gestion forestière locale*. Unasylva, 228(58), pp. 11-18.

C., VANDENHAUTE M., DETHIER M., EKODECK H.,
NGUENANG GM., DELVINGT W., 2006. *De Kompia à
Djolempoum : sur les sentiers tortueux de*

*l'aménagement et de l'exploitation des forêts
communautaires au Cameroun. VertigO, 7(1), pp. 1-
8.*

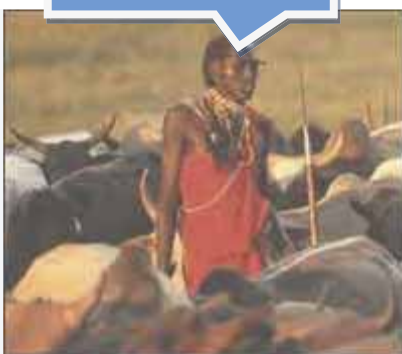


*Une jeune femme effectuant un travail de ponçage dans une formation en menuiserie
Photographie : Sylvie Boldrini*

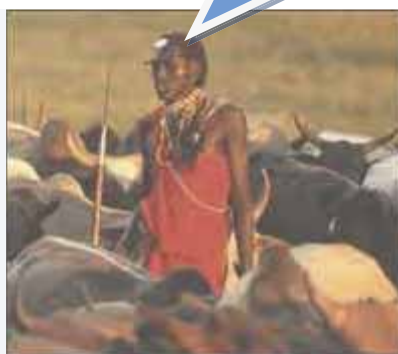
La bureaucratisation du monde rural

Jon Anderson¹

Allez, on se
retrouve demain?



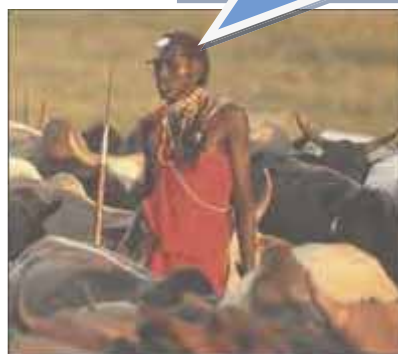
Pas possible demain.
Je dois être à la
réunion de
l'association des



Et le jour suivant?



Désolé, je dois être à la
réunion de l'association
de la foresterie
communautaire.



¹Jon Anderson, Conseiller principal de la gestion des ressources naturelles, International Resources Group /Engility ;
1211 Connecticut Ave, NW, Suite 700, Washington, DC 20036, Courriel: jon.anderson@engilitycorp.com

Un autre
jour dans le
mois?



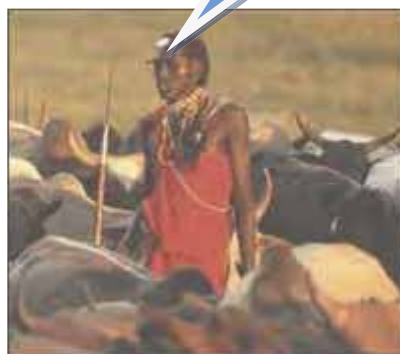
En fait, il y a la réunion de la coopérative d'élevage,
après, le sous-comité de conservation sur le suivi et
l'évaluation, le groupe de travail sur les statuts du
comité ad hoc sur la réforme institutionnelle, et ...



Laisse
tomber ...



?



Attirer les jeunes vers l'agriculture au moyen des technologies de l'information et de la communication

Adebola Adedugbe¹

Résumé

Les jeunes sont une ressource vitale pour le développement de l'agriculture africaine. L'agriculture est considérée comme peu attrayante par les jeunes puisqu'ils en ont une perception plutôt négative. Par conséquent, pour les attirer, il est nécessaire de rendre ce secteur intéressant en changeant l'image de l'agriculture, et en favorisant l'éducation et l'utilisation intégrale des technologies de l'information et de la communication (TIC) et autres technologies agricoles. Dans certains pays africains, en particulier au Nigéria, l'utilisation de réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter a donné des résultats positifs en attirant les jeunes vers l'agriculture. Un nombre plus important de jeunes nigériens sont effectivement engagés dans l'agriculture, en particulier le long de la chaîne de valeur, avec l'appui et la collaboration du gouvernement nigérian. Les réseaux sociaux ont servi de mécanisme de retour d'informations au moyen desquels les jeunes posent des questions et s'informent sur le processus de démarrage d'entreprises agroalimentaires. Il est crucial que le gouvernement et le secteur privé exploitent le potentiel des nouvelles technologies pour connecter les jeunes à l'agriculture et les exploitants aux marchés le long des chaînes de valeur.

Introduction

L'Afrique est un importateur net de produits alimentaires et dépense plus de 20 milliards de dollars par an en importations alimentaires.

¹ Adebola Adedugbe est membre de la Plateforme des Jeunes professionnels dans la recherche agricole pour le développement (Young Professionals in Agriculture Research for Development – YPARD en anglais). Il sert également de reporter des réseaux sociaux lors de la Sixième Semaine scientifique de l'agriculture africaine (AASW6). Adresse: Bonifab Nigéria Limited, 10 Gonder street, Wuse zone 1, FCT, Abuja, Nigéria. Courriel: bolaa2001@yahoo.com. Tel: 234 8056225467

Alors que la population africaine continue de croître et de s'urbaniser à un rythme effréné, l'agriculture africaine et ses chaînes de valeur devront se développer rapidement. Pour cela, diverses initiatives sont nécessaires dans les domaines des politiques macroéconomiques, des améliorations et de l'accès aux technologies qui peuvent catalyser la production alimentaire adéquate. Certaines applications technologiques telles que les téléphones mobiles, l'internet et la radio peuvent aider les exploitants à accroître les rendements agricoles, réduire l'utilisation excessive des pesticides et d'autres intrants agrochimiques, accroître la valeur nutritive des aliments de base, et contribuer au développement de lignées de bétail élites et de variétés de cultures adaptées à la sécheresse, à la salinité du sol et à ses éléments nutritifs limités. En tant que futurs leaders de l'économie, les jeunes, ont besoin d'appui et d'orientation afin de surmonter les défis grandissants dans ce secteur qui requièrent une compréhension profonde des enjeux auxquels ils sont confrontés et le rôle qu'ils doivent jouer. L'objectif de cet article est d'identifier et de souligner les potentiels des jeunes africains dans l'agriculture au moyen des TIC et de susciter leur intérêt pour le développement agricole durable du continent.

Où sont les futurs agronomes ?

Le rôle de l'agriculture est un facteur essentiel pour déterminer le niveau de développement économique d'un pays. En dépit de la contribution impressionnante de l'agriculture aux économies des pays africains, le secteur demeure largement sous-développé. La plupart des exploitants produisent encore pour leur subsistance à petite échelle avec des terrains de moins de 2 hectares (FARA, 2012). Le niveau technologique est également faible, la production dépend toujours du climat, et par conséquent les revenus des exploitants sont faibles. L'accès limité aux marchés, les infrastructures inadéquates et l'incapacité à influencer les politiques gouvernementales caractérisent également le secteur. D'autre part, plus de 600 millions de personnes en Afrique sub-saharienne sont des jeunes âgés de moins de 30 ans, et environ 65% d'entre eux travaillent dans le secteur de l'agriculture de subsistance selon FANRPAN News².

² Réseau d'analyse des politiques agricoles et alimentaires et des ressources naturelles (FANRPAN). Le FANRPAN a pour objectif de promouvoir les politiques alimentaires, agricoles et des ressources naturelles

Lors d'une Conférence sur la boîte à outil Bétail-Poisson organisée par l'Institut international de recherches sur l'élevage (ILRI) en septembre 2013, l'auteur du présent article (un membre de la Plateforme des Jeunes professionnels dans la recherche agricole pour le développement (YPARD)) a rendu visite à un exploitant dans le district de Mukono à 60 km de Kampala, en Ouganda. Au cours de l'entretien avec cet exploitant, il a été clair qu'un seul de ses enfants participait aux activités de l'exploitation. Les autres s'étaient rendus à la ville à la recherche d'emplois du type 'col blanc'. L'ironie de la situation est que l'exploitant et sa femme vieillissent et il est très probable qu'ils n'auront personne à qui céder leur entreprise agricole. Dans le même district en Ouganda, l'auteur a visité un magasin de produits laitiers pour discuter avec une femme qui obtient le lait auprès de fournisseurs et le transporte jusqu'à la ferme Jesa. Son cas n'était guère différent de celui de l'exploitant mentionné plus haut car aucun de ses enfants n'était impliqué dans son activité. Les jeunes sont une ressource vitale qu'il faut soutenir et leur énergie doit être dirigée vers le développement du continent à travers l'agriculture. Puisque les jeunes représentent plus de 60% de la population africaine, ignorer ce groupe serait très mal avisé.

Le développement des TIC est important pour stimuler l'intérêt des jeunes pour les Petites et Moyennes Entreprises. Ce développement leur permettrait de concurrencer favorablement et effectivement de manière à lutter contre la pauvreté au moyen de la création d'emplois et de richesses. En vérité, l'une des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat est l'accroissement de la disponibilité et de la diversité des informations en ligne. Cette stratégie apporte les avantages suivants à l'entreprise : économie de temps et d'argent ; développement de la capacité des jeunes à s'exprimer ; accroissement du revenu des exploitants ruraux et urbains ; accès à une gamme d'informations à faible coût en temps réel ; développement de marchés nationaux et régionaux pour garantir des prix rémunérateurs ; amélioration de l'approvisionnement du marché au moyen du renforcement des chaînes de valeur ; fourniture

d'informations rapides sur les produits agricoles disponibles ; et création d'emplois pour les jeunes.

Dans la plupart des pays africains, la population agricole prend de l'âge et les exploitants d'aujourd'hui ne seront plus là dans 30 ans. En général, la jeunesse africaine de notre époque a une perception négative de l'agriculture et la considère comme l'occupation des pauvres, vieux et illettrés, avec des rendements économiques insignifiants. Un bon nombre d'exploitants que les jeunes auraient pu considérer comme des modèles à suivre sont pauvres. En conséquence, ils manquent de motivation pour adopter l'agriculture comme carrière. Cette situation a largement contribué à la migration des jeunes des zones rurales vers les zones urbaines à la poursuite des *verts pâturages*. Malheureusement, la plupart de ces jeunes ne possèdent pas les compétences et le savoir nécessaires pour travailler dans les grandes organisations prospères des villes. Cette migration a contribué à la surpopulation et aux taux élevés de chômage et de criminalité dans les zones urbaines où les emplois sont en nombre insuffisant.

Discussion

Il est nécessaire de reconnaître l'importance de l'éducation dans le processus de changement de l'image de l'agriculture en tant que carrière compétitive. L'utilisation des technologies innovantes de l'information et de la communication (TIC) comme moyen d'attirer les jeunes vers une carrière agricole, aidera à exploiter les potentiels immenses des jeunes. Les technologies basées sur l'internet et la téléphonie mobile qui permettent le dialogue interactif et la communication multimédia, généralement appelées médias sociaux, ont entraîné un changement dans le mode de communication des personnes, des communautés et des organisations. À l'aide de réseaux sociaux tels que Twitter et Facebook, les jeunes disséminent des informations, sensibilisent et créent des opportunités d'activités relatives à l'agriculture. Aujourd'hui, les groupes de jeunes dans le secteur de l'agriculture se regroupent pour discuter des problèmes, intérêts et aspirations qu'ils ont en commun. Ils collaborent en ligne pour générer des cartes thématiques et des applications web afin de suivre des événements et les prix des produits, et pour déterminer le chemin et la direction de la propagation des organismes nuisibles et des maladies. Goodluck, un agriculteur âgé de 35 ans vivant près de la ville de Maseno dans le nord du Kenya, commence sa journée en

(FANR) en favorisant les liens et les partenariats entre le gouvernement et la société civile, en renforçant les capacités d'analyse politique et le dialogue politique en Afrique, et en appuyant la recherche et l'analyse politiques motivés par la demande.

consultant sur son Smartphone les dernières nouvelles sur la météo, les prix en cours pour ses cultures et toute annonce par les autorités qui pourraient concerner son entreprise et la coopérative dont il fait partie. Alors qu'il s'apprête à se mettre au travail, il se rappelle qu'il comptait chercher des informations sur un nouvel organisme nuisible dont il a entendu parler la veille à la radio. Plus tard dans la journée, il se connectera avec son fournisseur d'intrants, Kahilu, afin de discuter de solutions possibles. Il lui envoie rapidement un SMS pour confirmer leur réunion. Il se dit qu'il doit également contacter la ligne d'assistance téléphonique aux agriculteurs pour les dernières nouvelles sur l'organisme nuisible. Cet exemple hypothétique dépeint la nouvelle Afrique. La révolution numérique a transformé l'existence des personnes tant dans les zones rurales qu'urbaines. L'on assiste à un bouleversement de leur manière de travailler, d'interagir, de chercher les informations et d'organiser leurs vies. Les appareils mobiles transforment les marchés. Cette évolution est due au meilleur accès aux réseaux de données et à l'internet, à l'innovation constante, à l'utilisation aisée des dispositifs et à la diminution des coûts qui facilite l'accès des masses à ces technologies.

Au Nigéria, l'agriculture est pratiquée davantage pour la subsistance avec des intrants limités et un rendement insuffisant. Les exploitants n'ont pas accès aux facilités de crédit et aux engrais. Mais aujourd'hui, la situation s'améliore progressivement grâce à l'initiative '*Agriculture Transformation Agenda – ATA*' (Programme de transformation de l'agriculture) du gouvernement nigérien. L'accès facile aux intrants agricoles par les exploitants, a été rendu possible grâce à la transformation du secteur agricole par les TIC. Les jeunes du secteur agricole et les exploitants reçoivent actuellement des subventions aux engrais directement à travers un système basé sur la téléphonie cellulaire qui a été développé pour envoyer des subventions au moyen de bons électroniques. Cette technologie a été lancée pour la première fois au Nigéria et l'Afrique de l'ouest compte désormais 1,5 millions d'exploitants, y compris les jeunes agriculteurs, et 7,5 millions en ont ressenti l'impact durant la première année. Une base de données des exploitants a été mise sur pied avec 10 millions d'enregistrés. Cette technologie a connu du succès au Nigéria grâce à l'engagement des jeunes et de leur connaissance des TIC sous la direction avisée du Ministre de l'agriculture et du développement

rural. Cette technologie fait également partie du Programme de transformation agricole initié par le gouvernement nigérien pour transformer le secteur de manière radicale. Au Nigéria et dans l'ensemble du continent africain, les TIC ont offert aux jeunes africains un éventail d'opportunités pour ceux qui décident de poursuivre l'agriculture comme carrière. Ainsi, les TIC peuvent contribuer à connecter les jeunes à l'agriculture de diverses manières totalement révolutionnaires, tout en étant largement accessibles et disponibles. D'autres exemples : un jeune homme qui transforme les bananes plantains crues non mûres en farine, a réussi à engager un nombre de jeunes dans le processus de production. Un autre jeune entrepreneur participe à la promotion et à l'émancipation des jeunes agriculteurs en organisant des ateliers et des séminaires sur le renforcement des capacités, l'entrepreneuriat et la création des réseaux. Il a été à même de diriger et encadrer d'autres jeunes passionnés d'agriculture mais ne disposant pas des connaissances requises, en les aidant à s'informer des opportunités dans le secteur agricole, en particulier à l'aide des TIC puisque la majeure partie des jeunes ne sont pas disposés à se servir de la houe à main.

Les TIC ont été un outil pour attirer les jeunes qui envisagent désormais le côté commercial de l'agriculture. Le nombre de jeunes utilisateurs des TIC dans le secteur agricole au Nigéria est en hausse (YPARD, 2013) et la plupart d'entre eux sont membres d'organisations agricoles continentales et globales telles qu'YPARD. Selon le Ministère fédéral nigérien de l'agriculture et du développement rural, l'agriculture a créé des millions d'emplois pour les jeunes, en particulier le long de la chaîne de valeur. La participation d'un nombre accru de jeunes nigériens aux activités de l'YPARD a été également un facteur déterminant. À titre d'exemple, un jeune nigérien a fait une présentation lors d'un événement de l'ILRI sur la boîte à outils de la filière agroalimentaire bétail-poisson tenue à Kampala en Ouganda, en Septembre 2013. Il a parlé de l'engagement des jeunes dans l'agriculture le long de la chaîne de valeur et comment il a réussi à autonomiser 30 autres jeunes de sa communauté et environ cent personnes dans la filière. L'expérience de l'auteur en tant que reporter des médias sociaux lors de la 6^{ème} Semaine scientifique de l'agriculture africaine (AASW6) organisée par le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) à Accra au Ghana, en septembre 2013, a gravé dans son esprit l'importance et la capacité de distribution

potentielles des média sociaux dans la sensibilisation et le renforcement des capacités. Les jeunes africains et du monde se sont vus offrir l'opportunité d'envoyer et de publier en ligne des messages en direct de la conférence au moyen de Facebook et de Twitter. Ils ont également bénéficié de formations sur l'utilisation effective des média sociaux avant le début de la conférence. Les jeunes qui ont participé en tant que reporters sociaux à l'AASW6 sont maintenant des bloggeurs agricoles, des entrepreneurs agricoles, des consultants en média sociaux, des éleveurs de porcs et des experts en agro-pêche. Le reportage social a ouvert un éventail d'opportunités aux jeunes, en particulier ceux qui étaient au chômage ou sous-employés. Lors de la dernière conférence de l'ICTAg¹ à Kigali en novembre 2013, un groupe de jeunes a développé de nouvelles innovations des TIC qui peuvent accélérer le développement de l'agriculture, telles que la téléphonie rurale et le changement intelligent face au climat. Au Nigéria, un nombre croissant de jeunes se consacrent à l'agriculture à travers les media sociaux et les blogs. Ils servent également d'agents et de détaillants en produits agricoles. En conséquence, la plupart de ces jeunes considèrent désormais l'agriculture comme une entreprise rentable et une source de moyens d'existence.

Les media sociaux ont contribué à fournir des informations et des opportunités rapides sur l'agriculture. Ils ont également offert aux jeunes africains une perspective plus détaillée du rôle potentiel des jeunes professionnels des TIC dans le développement de l'agriculture. La Plateforme des jeunes professionnels de la recherche agricole pour le développement (YPARD) dont l'auteur est membre, a participé à la sensibilisation des jeunes sur l'agriculture. L'utilisation de Twitter et de Facebook a entraîné l'engagement positif des jeunes dans des conférences, séminaires et ateliers en direct sur l'internet. Les média sociaux peuvent amplifier la voix de l'information et mobiliser les jeunes du secteur agricole en temps réel. Ainsi, l'utilisation de TIC innovantes par les jeunes transforme l'image de l'agriculture.

¹ L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour moderniser l'agriculture a été au centre des discussions des experts provenant du monde entier réunis à Kigali au Rwanda à l'occasion de la Conférence Les technologies de l'information et de la communication au service de l'agriculture (ICT4Ag) tenue du 4 au 8 Novembre 2013.

Conclusion

Au fur et à mesure que la date fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) approche, le changement vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) qui consolident les OMD et convergent avec le Programme de développement de l'après 2015 (<http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1300>), y compris la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, demeurent des problèmes majeurs. Il est nécessaire de faire de l'agriculture une entreprise rentable, une entreprise dont les jeunes peuvent dépendre pour leurs moyens d'existence. La réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique dépendent d'un secteur agricole commercial dynamique qui inclut les petits exploitants. Les pays africains devront s'engager à investir des ressources conséquentes dans la formation des jeunes dans les entreprises commerciales agricoles, à soutenir les incitations telles que les facilités de crédit, et à développer les parts de marché. Il est également important de promouvoir et renforcer les capacités dans la filière agricole, et de créer et soutenir les opportunités dans ce secteur pour les générations futures. Utiliser les TIC pour attirer les jeunes vers l'agriculture est vital pour le développement économique des pays et contribuera à réduire le chômage, la faim et la pauvreté. Il est important que les gouvernements investissent du temps et des ressources dans l'éducation des jeunes professionnels dans tous les aspects de l'agriculture y compris l'agriculture intelligente face au climat, prenant en compte l'ensemble de filière. Les jeunes professionnels doivent être prêts à entreprendre de nouvelles recherches et à consolider les recherches et expériences passées, comblant ainsi les lacunes critiques et contribuant à satisfaire les besoins réels du secteur, de la région et du continent. Pour une transformation de l'agriculture africaine débouchant sur la sécurité alimentaire, la croissance économique et l'amélioration des niveaux de vie, l'Afrique doit tirer parti des jeunes utilisateurs des TIC en vue de relancer toute la filière.

Références

Aker, J.C. 2008. Does digital Divide or Provide? The impact of cell phones on Grain markets in Niger.

http://www.cgdev.org/doc/events/2.12.08/Aker_job_market_paper_15jan08_2.pdf

Chambers, R; Conway, G; 1992. Sustainable rural livelihood. Practical concepts for 21st century

FARA 2013. Communiqué of the 1st regional workshop on youth-in –agriculture country representatives in Africa , FARA Secretariat Accra, Ghana, May 2013

Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) 2012. FANRPAN News @ Tanzania Dialogue, December 2012

Forum for Agricultural Research in Africa- FARA. 2012. Agricultural Innovation in Sub-saharan Africa; Experiences from multiple - stakeholders Approaches

Forum for Agricultural Research in Africa 2013. Engaging youth in the implementation phase of the CAADP transformation agenda May, 2013

Forum for Agricultural research in Africa 2013. Scope for a new science Agenda and lessons from past visions and strategies. July 2013

ICT4Ag 2013. Setting the scene- pre conference issue no74; October 2013

International Livestock Research Institute (ILRI) 2013; www.livestock-fish.wikispaces.com/agrifoodchan_ea2013

Young Professionals in Agricultural Research for Development (YPARD) 2013 ; www.ypard.net

www.ict4ag.org (re-conference issue no 74, October 2013)



Enseignements tirés de la participation des jeunes femmes aux activités agricoles en Afrique sub-saharienne

Cathy Rozel Farnworth¹ et Patricia Borteh Sillah²

Résumé

Les données de recherche sur le rôle des jeunes femmes dans l'agriculture en Afrique sub-saharienne sont quasi inexistantes. Il est rare de trouver une programmation orientée vers le développement des capacités des jeunes femmes pour améliorer leur efficacité en tant que parties prenantes du secteur agricole. Le présent document exploite les recherches très limitées qui ont été effectuées et en tire quelques enseignements pour les recherches futures.

Introduction

La moyenne de participation des femmes d'Afrique subsaharienne aux activités agricoles est la plus élevée au monde (Ashby *et al.*, 2009). Au Ghana par exemple, les femmes produisent 70 pourcent des cultures vivrières du pays, fournissent 52 pourcent de la main d'œuvre agricole, et contribuent 90 pour cent de la main d'œuvre des activités après-récolte (ADF, 2009). En Afrique de l'est, la part des femmes au sein de la population économiquement active s'élève actuellement à environ 51 pourcent (FAO, 2011) bien qu'elle varie d'un pays à l'autre : par exemple au Kenya, 70 pourcent de la main d'œuvre agricole est fournie par les femmes (Ellis *et al.*, 2007). Le rôle important des femmes dans l'agriculture est désormais largement reconnu et débattu (FAO, 2011, IAASTD, 2008) ; Banque mondiale 2008a ; Banque mondiale 2008b).

¹ Dr. Cathy Farnworth est consultante indépendante en agriculture, changement climatique et développement de la chaîne de valeur. Teigelkamp 64, 48145 Muenster. Allemagne. Courriel : cathyfarnworth@hotmail.com

² Patricia Borteh Sillah. Suivi et Établissement des rapports/Associée, Genre et Ciblage ; Unité de coordination du programme national/IFAD, Sierra Leone, Afrique de l'ouest. Adresse postale : No. 18A Mudge Farm off Aberdeen Road, Freetown, Sierra Leone. Courriel : borteh.sillah@yahoo.co.uk
Tél : +23276677915 / +23277677974

Toutefois, les recherches et analyses sur le rôle des jeunes femmes dans le secteur sont quasiment inexistantes. En outre, bien que les services consultatifs et de vulgarisation tentent d'atteindre les femmes dans plusieurs contrées (Manfre *et al.*, 2013 ; Pretty *et al.*, 2011, Kristjanson *et al.*, 2010), des programmes spécifiques visant les jeunes femmes rurales n'existent pratiquement pas. Le présent document cite certaines des recherches insuffisantes en cours sur l'inclusion des jeunes femmes dans les programmes agricoles et en tire des enseignements potentiels pour les études futures.

Les jeunes femmes ont une position complètement différente de celle des jeunes hommes en ce qui concerne l'obtention de moyens d'existence basés sur l'agriculture, les ressources naturelles, et les opportunités de développement rural en général. Le terme 'jeunes' comprend les deux sexes, toutefois, dans la pratique, il désigne le plus souvent les jeunes hommes, rendant ainsi invisibles les contraintes et opportunités basées sur le genre auxquelles les jeunes femmes rurales sont confrontées en matière d'accès aux terres, au crédit, aux informations et aux autres ressources dont elles ont besoin pour gagner leur vie. Un nombre important de femmes à travers le continent continuent d'accéder aux terres par l'intermédiaire d'un parent mâle dans le cadre de systèmes fonciers traditionnels. Ainsi, leurs moyens d'existence dépendent de leur capacité à maintenir de bons rapports avec leurs pères, maris, fils et autres parents mâles. Lorsque ces relations sont mises à mal, par exemple à la suite d'un divorce ou de la mort du conjoint, les femmes se voient obligées de céder leur terre à la tribu de leur mari. Dans les systèmes coutumiers, les mères célibataires ne peuvent pas avoir accès aux terres. En conséquence, les jeunes femmes estiment qu'elles n'ont aucune place dans les zones rurales et envisagent l'exode. Les Jeunes personnes aux capacités différentes (PWDA en anglais³), en particulier les femmes, sont confrontées à des contraintes pour gagner leur vie à l'aide des ressources foncières et sont souvent parmi les plus pauvres de la population. Elles n'ont pas accès à la terre et à l'éducation, sont marginalisées en raison de leurs handicaps, et la plupart d'entre elles mendient pour survivre. Souvent, les jeunes femmes PWDA sont à peine vues puisqu'elles vivent

³ People With Different Abilities en anglais

cachées au sein de leurs familles à l'opposé des hommes PWDA qui sont plus susceptibles de se retrouver dans les rues.

Le présent document examine deux initiatives en provenance du Kenya qui avaient pour cibles déclarées les jeunes femmes. Ce sont : le Programme *Value Girls*¹ qui visait à développer les capacités d'entrepreneuriat, et le Programme 'Yes, Youth Can !'² (YYC !) qui vise à intégrer les jeunes femmes et hommes dans les processus de prise de décision politique du niveau communautaire au niveau national. Le Programme *Value Girls* est innovant et a apparemment obtenu plusieurs avantages pour les participants. Le programme YYC ! est plein de promesses mais ces réalisations semblent moins évidentes à ce jour. Nous entendons démontrer ici que le simple fait d'offrir la parole aux jeunes femmes rurales ne signifie pas qu'elles pourront la prendre sans bénéficier d'un appui complémentaire pour les aider à renforcer leur capacité à participer de manière plus effective. La troisième initiative provient de la Sierra Leone et visait les jeunes femmes handicapées. Chaque étude de cas est limitée par sa couverture géographique et les normes culturelles locales.

Le Programme *Value Girls*, Kenya

Entre 2008 et 2012, le Groupe Cardno Emerging Markets, une entreprise offrant des services infrastructurels et environnementaux, a mis en œuvre le Programme *Value Girls* pour le compte de la Fondation Nike et l'USAID Kenya, par l'entremise de l'Alliance mondiale pour le développement. Le programme visait les jeunes femmes de 14 à 24 ans vivant sur les bords du Lac Victoria dans les environs de Kisumu au Kenya, à travers leur formation dans le cadre d'entreprises horticoles et avicoles. L'objectif spécifique du programme était de réduire le risque de voir les filles s'adonner au commerce du 'sexe contre poisson' qui est l'une des seules options d'occupation commerciale disponibles pour les jeunes femmes dans certaines contrées. En tant que programme de renforcement économique, il est prévu que le Programme *Value Girls* augmente les revenus des filles participantes à travers des ventes accrues, une plus grande productivité, et des profits accrus à travers des liens améliorés avec le secteur privé. En plus, il est prévu qu'il apporte d'autres avantages, y compris le

renforcement de la crédibilité des filles dans leurs communautés, le développement et le renforcement d'aptitudes commerciales spécifiques ainsi que de leur confiance en soi générale et la protection de leurs biens. Il avait aussi pour but d'offrir une opportunité structurée pour le mentorat, des espaces sûrs et des réseaux sociaux. Le Programme *Value Girls* visait également à contribuer au programme d'apprentissage de la Fondation Nike en expérimentant un modèle viable afin d'autonomiser économiquement les filles et de documenter les expériences d'apprentissage importantes dérivées du processus (Cardno Emerging Markets Group, 2009).

Le Programme *Value Girls* a touché 2400 jeunes femmes et filles. Il s'est engagé dans l'innovation méthodologique. La phase initiale comprenait un programme pilote, la discussion des résultats de la phase pilote avec les bénéficiaires, la reformulation conséquente du programme, et ensuite le renforcement. L'un des axes centraux du programme était la prise en charge à l'occasion de laquelle une femme d'affaire plus âgée résidant dans la communauté, encadre cinq jeunes femmes dans le cadre de leurs activités commerciales respectives. Le programme a fourni un appui en aidant les jeunes femmes à se connecter aux marchés ainsi qu'en les formant en matière de gestion de l'épargne, de planification d'entreprise et de tenue des registres. En même temps, le programme a encouragé l'émancipation en fournissant des fonds de contrepartie plutôt que des subventions. Le Programme *Value Girls* a appris qu'il est important de solliciter l'appui des hommes pour les femmes et a ainsi fourni aux jeunes hommes des T-shirts avec des slogans tels que '*I support a Value Girl*' (Je soutiens une fille du programme *Value Girls*) et d'autres incitations (Farnworth et al., 2012).

Le Programme *Yes Youth Can!* Kenya

Le Programme *Yes Youth Can!* (YYC!) fondé par l'USAID Kenya (2011-2015) a été créé pour discuter et remettre en question le rôle des jeunes hommes dans les milices durant les violences postélectorales de 2008 au Kenya en offrant un ensemble qui combine l'entrepreneuriat des jeunes avec leur représentation et leadership dans les divers groupes ethniques. Le programme appuie l'autonomisation de la jeunesse kenyane telle qu'envisagée dans la Constitution kenyane de 2010 et vise à développer des leaders pacifiques au sein de la population des

¹ En français: *Apprécions les filles*

² En français: *Oui, les jeunes en sont capables*

18 à 35 ans, avec l'objectif complémentaire d'améliorer leur statut socio-économique. À ce jour, près d'un million de jeunes originaires de milliers de villages ont été réunis. Environ 20 000 associations (bungees) villageoises se sont inscrites auprès du Gouvernement du Kenya en tant que Groupes d'entraide. Le Programme YYC ! œuvre activement à promouvoir les jeunes femmes en tant que leaders et à assurer la parité de leur représentation à tous les niveaux de prise de décision de l'organisation. Il fournit aux jeunes femmes l'environnement pour exprimer leurs vues et assumer des rôles importants dans le processus décisionnel. Pour la plupart d'entre elles, c'est la première fois qu'elles ont cette opportunité. Puisque le manque de représentation des femmes, en particulier dans les zones rurales, est un facteur critique dans leur marginalisation, le programme YYC ! peut offrir aux femmes rurales, une opportunité non négligeable de transformer leurs existences comme bon leur semble. Ceci dit, une étude effectuée par le Programme YYC ! a montré que la plupart des jeunes femmes, en particulier les femmes rurales éprouvaient des difficultés à exploiter cette opportunité (Farnworth *et al.*, 2012). Ces dernières ont expliqué que :

1. Les jeunes hommes ne respectent pas toujours leur opinion et n'écoutent pas attentivement leurs arguments. En particulier, les hommes originaires de communautés où, traditionnellement, les femmes ne jouent aucun rôle de leadership ou n'ont pas le droit de participer aux forums communautaires de prise de décision, peuvent éprouver des difficultés à accorder aux femmes des rôles de responsabilité. Par exemple, dans l'une des associations de jeunes visitées, les hommes n'ont pas soutenu les femmes candidates à l'élection à des postes de responsabilité. En outre, les entretiens avec les membres de l'association ont montré que les jeunes hommes ont fait la demande d'une subvention pour l'élevage au nom du groupe sans consulter les membres féminins qui auraient préféré un projet en appui de la production végétale. Les membres féminins des associations de jeunes souhaitaient également bénéficier d'un appui pour éliminer la mutilation génitale féminine et le mariage des filles mais ces questions n'ont pas été admises comme sujets de discussion au niveau du groupe.
2. Les rapports existants entre les hommes et les femmes signifiaient que les jeunes femmes

étaient souvent dans l'incapacité d'exploiter les opportunités de changement qu'offrait le programme YYC ! Les hommes et les femmes dans toutes les associations de jeunes rencontrées ont convenu que les femmes occupent généralement le poste de vice-présidente plutôt que d'essayer d'obtenir les rôles de leaders. Certains hommes ont soutenu que les femmes sont souvent incapables d'exprimer des opinions crédibles en dépit de l'importance du poste qu'elles occupent. Cela est dû au fait que les femmes manquent d'expérience en matière d'art oratoire et d'expression assurée de leurs vues.

3. Les femmes ont également souligné que les jeunes femmes mariées sont rarement considérées comme des 'jeunes' par leurs communautés bien que les hommes mariés conservent cette appellation jusqu'à l'âge de 35 ans selon la Constitution kenyane. Cet état de fait affecte la légitimité des opinions de ces femmes dans les forums du programme YYC !
4. Ces femmes ont dit qu'elles sont confrontées à des problèmes de taille en ce qui concerne la garde des enfants. Elles ont expliqué que les autres membres de l'association sont convaincus à tort que d'autres membres de la famille prendront soin de leurs enfants lorsqu'elles participent aux réunions de l'association. Elles ont demandé que les installations de garde soient mises à leur disposition à toutes les réunions, ainsi qu'une prise en charge des coûts de transport pour elles-mêmes et leurs enfants.

L'étude a montré que les associations de jeunes du programme YYC!, en particulier dans certaines zones rurales, semblent reproduire, plutôt que remettre en cause les normes culturelles qui excluent les femmes. Il s'agit là d'une leçon importante puisqu'elle montre que les jeunes hommes ne sont pas nécessairement plus modernes que leurs aînés. Il faudra du temps pour que les jeunes femmes kényanes exploitent les diverses opportunités offertes par le programme YYC ! Offrir l'espace n'est pas suffisant, il est également important de former les femmes pour qu'elles gagent en assurance dans l'expression claire de leurs vues. Il est également important d'obtenir un financement spécifique pour les projets et activités centrés sur les femmes et visant à démolir les pratiques culturelles néfastes. À un

niveau plus approfondi, les femmes nécessiteront une formation en genre pour identifier et reconnaître les contraintes basées sur le genre et pouvoir suggérer des mesures aux Associations de jeunes et soutenir les organisations afin de surmonter ces contraintes. Les jeunes hommes ont également besoin d'appui pour leur permettre de changer de comportement. Les organisations telles que *Men for Gender Equality Now*¹ (MEGEN) au Kenya, et des organisations similaires dans d'autres pays membres de l'Alliance MenEngage, sont bien placées pour fournir à ces initiatives des programmes visant le changement de comportement (MEGEN, 2013).

Jeunes femmes aux capacités différentes (PWDA) en Sierra Leone

L'Association agricole de la Coopérative des femmes dans la ville de Kailahun compte vingt cinq membres. Leurs handicaps incluent la polio, la cécité, la lèpre et les amputations. L'objectif de l'Association est de permettre aux membres d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Les jeunes femmes sont largement marginalisées en raison de leurs handicaps. Elles gagnent l'argent pour leur frais de membres en mendiant. Les membres du groupe s'adonnent à la culture du riz et des légumes dans les marécages et au maraichage dans leur arrière-cour. En raison de leurs handicaps, elles utilisent la main d'œuvre d'autres personnes pour effectuer environ 90% du travail (défrichage de la parcelle, labour et semis). Les membres du groupe sont engagés dans le débroussaillage, l'effarouchement des oiseaux et la récolte.

L'IFAD a apporté son appui pour une durée d'un an à des groupes mixtes (femmes et hommes) dans lesquels des jeunes hommes ont pris les devants dans l'ensemble du district. Dans ce cadre, l'enquête d'évaluation des capacités et besoins en développement des PWDA et de la jeunesse dans les quatre districts opérationnels du projet (Kailahun, Kono, Kenema et Koinadugu) a rassemblé 73 PWDA de jeunes femmes pour participer à des formations dans diverses carrières. Un appui supplémentaire a été apporté par la *Loan Cooperative* (Coopérative de prêts), en conjonction avec le Programme ENCIS². Cet appui consistait

en un prêt de trois millions Leones (environ 700 USD) à un taux d'intérêt de 15 pour cent pour un an. Toutefois, l'assistance internationale à ce jour n'a pas réussi à aider le groupe à résoudre ses problèmes de base. Les PWDA de femmes ont besoin d'accès aux fonds pour soit louer ou acheter des parcelles de terres, et elles ont besoin d'outils agricoles, de semences (riz, arachide, maïs, légumes) et de matériel végétal amélioré tel que les lianes de patate douce et le manioc. En outre, le groupe requiert des pesticides et herbicides ainsi qu'une formation dans leur utilisation, des magasins de céréales et des aires de séchage, des équipements de transformation après-récolte, et une formation en matière de transformation, de stockage et de préservation des denrées alimentaires. Pour surmonter ces défis, il est nécessaire de collaborer avec les autres parties prenantes du secteur agricole afin de sensibiliser le public sur les problèmes auxquels sont confrontés les PWDA de femmes en particulier. Il faudra organiser des programmes et des cours de formation en collaboration avec les jeunes femmes elles-mêmes dans le cadre d'un engagement à intégrer les PWDA et à les autonomiser. Les structures gouvernementales, y compris le Conseil du District, les Comités de développement de la circonscription, et les organisations de la Société civile doivent collaborer étroitement avec les ONGs désireuses d'appuyer les PWDA de femmes afin d'assurer une conception et une mise en œuvre effectives du programme.

Conclusion

Ce document succinct montre que des mesures prometteuses sont en cours pour prendre en compte la situation désespérée des jeunes femmes dans les zones rurales. En même temps, les aspects innovants de programmes tels que *Value Girls* sont facilement perdus lorsque le financement est interrompu. Au nombre des défis majeurs, il faut mentionner la prise en compte et la reproduction des meilleures pratiques et le renforcement.

Les rapports différents qu'entretiennent les jeunes hommes et femmes avec l'agriculture et les ressources naturelles, et les normes culturelles qui

¹ Les Hommes en faveur de l'égalité des sexes

² Le Programme ENCIS est une initiative d'UK Aid et de l'UE visant à améliorer la redevabilité et à renforcer la représentation des citoyens, leur participation à la prise

de décision et leur accès à l'information. Le programme ENCIS a pour objectif de renforcer la relation entre la société et l'État, et appuie les communautés les plus démunies de la Sierra Leone. <http://www.enciss-sl.org/about-us>

soutiennent ces différences doivent être étudiés en profondeur au moyen d'analyses des contraintes et opportunités fondées sur le genre et spécifiques à l'âge. La préparation de stratégies efficaces pour l'avenir dépendra de la mobilisation des jeunes femmes et hommes pour surmonter les défis, et cela demande que les femmes ainsi que les hommes soient à même d'organiser leurs idées, de s'exprimer de manière efficace, d'assumer des rôles de responsabilité, et d'écouter et d'être écoutés. Tant les jeunes femmes que les jeunes hommes ont besoin d'appui dans les processus de changement de comportement.

Les changements juridiques et politiques sont également importants. Pour les jeunes femmes, ces changements incluent l'établissement de titres fonciers conjoints, des incitations pour retenir/transférer les terres au nom de membres féminins de la famille, la simplification et la normalisation des procédures pour le transfert des titres fonciers, et l'évaluation de la sensibilité des politiques et de leurs exécutants à l'égalité des sexes et de l'âge (Valle, 2012). Enfin, les jeunes femmes ne sont pas des 'adultes en miniature'. La transition vers l'âge adulte implique plutôt des changements cognitifs importants qui coïncident avec le développement physique, social et émotionnel. Cela influence leurs besoins, identités et comportements. Elles réagissent aux incitations différemment des jeunes enfants et des adultes. Une meilleure compréhension des dimensions biologiques, sociales et culturelles du comportement des jeunes, en particulier des jeunes femmes, facilitera la formulation de programmes améliorés. Pour cela, les stratégies doivent être éclairées par les jeunes femmes elles-mêmes (USAID, 2012).

Références

African Development Fund (2008). Ghana Country Gender Profile.

Ashby, J., M. Hartl, Y. Lambrou, G. Larson, A. Lubbock, E. Pehu, and C. Ragasa (2009). Investing in Women as Drivers of Agricultural Growth. World Bank.

Cardno Emerging Markets Group (2009) Monitoring and Evaluation Plan. Value Girls Program.

Ellis, A., Cutura, J., Dione, N., Gillson, I., Manuel, C. & Thongori, J. (2007) Gender and Economic Growth

in Kenya: Unleashing the Power of Women. World Bank.

FAO (2011). The State of Food and Agriculture 2010-2011: Women in Agriculture - Closing the gender gap for development.

Farnworth, C.R., Nzioki, A., Muigui, S., Kimani, E.N., Olungah, C. and Moyoncho, K. (2012) Kenya Gender Analysis and Action Plan. Prepared by dts for USAID Kenya.

IAASTD (2008) International Assessment for Agricultural Science and Technology for Development. Permanent URL for this page: www.agassessment.org

Kristjanson, P., Waters-Bayer, A., Johnson, N., Tipilda, A., Njuki, J., Baltenweck, I., Grace, D., and MacMillan, S. 2010. Livestock and Women's Livelihoods: A Review of the Recent Evidence. Discussion Paper No. 20. Nairobi, Kenya, ILRI.

Manfre, C., Rubin, D., Allen, A., Summerfield, G., Colverson, K., Akeredolu, M, and MEAS Project (2013) *Reducing the Gender Gap in Agricultural Advisory and Extension Services: How to find the best fit for men and women farmers*. MEAS

Discussion Paper No 2. MEAS Discussion Paper Series on Good Practices and Best Fit Approaches in Extension and Advisory Service Provision. USAID.

MEGEN (2013) Against Patriarchy! Tools for Men and Boys to Further Gender Justice. Men for Gender Equality Now (MEGEN), Kenya.

Pretty, J., Toulmin, C., & Williams, S. (2011) Sustainable intensification in African agriculture, International Journal of Agricultural Sustainability, 9:1, 5-24

USAID (2012) Youth in Development Policy: realizing the demographic opportunity.

Valle, F. D. (2012) Exploring opportunities and constraints for young agro entrepreneurs in Africa. Conference Paper. Presented at Young People, Farming and Food International Conference, Accra, Ghana, 19 – 21 March 2012. FAO.

World Bank (2008a). Gender in Agriculture Sourcebook. Permanent URL for this page: <http://go.worldbank.org/YQ4LDN9AB0>

World Bank (2008b) World Development Report: Agriculture for Development. Permanent URL for this page: <http://go.worldbank.org/ZJIAOSUFU0>

Sites web consultés

http://www.cardno.com/en-au/projects/Pages/Projects-Value_Girls_Programme.aspx 11 novembre 2013

<http://www.usaid.gov/kenya/fact-sheets/yes-youth-canmwamko-wa-vijana> 26 décembre 2013 sur Yes Youth Can! Kenya.

Voir <http://www.menengage.org> pour des informations sur l'Alliance mondiale *MenEngage*, un groupe d'organisations non-gouvernementales œuvrant à impliquer les hommes et les garçons dans les mesures en faveur de l'égalité des sexes.

<http://www.enciss-sl.org/about-us> Le Programme ENCISS est une initiative de UK Aid et de l'UE visant à améliorer la redevabilité et à renforcer la représentation des citoyens, leur participation à la prise de décision et leur accès à l'information. Le programme ENCISS a pour objectif de renforcer la relation entre la société et l'État, et appuie les communautés les plus démunies de la Sierra Leone.



Mémoires d'un diplômé en agriculture nigérian

Lateef Akinwumi Folorunso¹

Résumé

Une diplômé en agriculture partage narre ses expériences et discute des initiatives du Gouvernement pour améliorer l'agriculture au Nigeria, de sa formation, des défis rencontrés et des épreuves endurées par ses collègues. Il fait ensuite des suggestions aux jeunes et au gouvernement sur les moyens d'améliorer l'agriculture.

Introduction

J'ai obtenu mon diplôme à la Faculté d'Agriculture de l'Université d'Ibadan en 2004. J'étais tellement passionné pour l'agriculture que mes collègues m'ont surnommé « LE FERMIER ». J'ai travaillé en tant qu'assistant exploitant pendant les vacances et j'ai acquis des compétences pratiques dans les domaines de l'apiculture, de l'aquaculture, de la production aviaire, de l'aménagement du paysage, de la production de légumes, de la provenderie et d'autres entreprises agricoles. Avant d'obtenir mon diplôme, j'avais visité la moitié des états du pays et avais donc une connaissance pratique plutôt étendue des enjeux et opportunités de l'agriculture dans ces divers états. Je n'étais pas intimidé par la perspective de démarrer une entreprise agricole. Fort de cette expérience, j'estime être bien placé pour exprimer les attentes des diplômés en agriculture du Nigéria.

Initiatives du gouvernement pour relancer l'agriculture au Nigéria

Les gouvernements passés du Nigéria ont consenti des efforts acharnés pour réduire la pauvreté dans le pays. Il reste encore à déterminer l'efficacité de ces efforts et la sincérité de leur mise en œuvre (Agbi, 2009). Plusieurs politiques, programmes et

projets ont été mis en place pour résoudre les problèmes alimentaires du Nigéria, mais ceux-ci perdurent et les importations alimentaires sont en hausse (Aina et Omonona, 2012). Mabogunje (2000) a souligné quelques uns de ces plans qui incluent entre autres: (i) le Plan de développement de l'agriculture de plantation entre les années 1950 et 1960 ; (ii) les Plans de villages agricoles depuis la fin des années 1950 ; (iii) les entreprises ou sociétés alimentaires publiques dans les années 1970 ; (iv) le Programme national d'accélération de la production alimentaire dans les années 1970 ; (v) l'Opération Nourrir la nation de 1976 à 1979 ; (vi) les Projets de développement agricole financés par la Banque mondiale en 1974 ; (vii) l'Autorité de développement du Bassin fluvial ; (viii) la Révolution verte et la Direction de l'alimentation, des infrastructures routières et rurales (DFRRI) (actuellement Compagnie nigériane d'assurance agricole), (ix) le Programme Retour à la terre de 1984, et récemment (x) *Youth Enterprise with Innovation in Nigeria* (YouWIN) ; (xi) le Plan de renforcement de la croissance (GES). Apparemment, diverses politiques formulées par le gouvernement déterminent le type de cultures ou de combinaison de cultures qu'un exploitant doit cultiver (Folorunso & Kumoye, 2013).

Mon expérience

En décembre 2001, je suis entré en partenariat avec un collègue pour cultiver des légumes de saison sèche et du maïs. Nous avons loué un demi-hectare de terre dans le village d'Ajibode dans les environs de l'Université d'Ibadan et avons acheté une pompe à eau et d'autres intrants agricoles utilisés pour l'irrigation. Le premier défi a été de parcourir à pied une distance de quatre (4) kilomètres pour aller et revenir de la plantation tous les deux jours. Nous n'avions pas le choix parce que la route n'était pas praticable en voiture et nous n'avions pas les moyens de louer une moto commerciale pour nous transporter avec notre chargement. Nous étions obligés de ramener la pompe à eau avec nous chaque jour parce qu'elle n'était pas en sécurité sur la plantation. En janvier 2002, l'ensemble du pays a connu une pénurie de carburant et nous avons dû l'acheter à trois fois le prix normal. Nous devions utiliser ce carburant excessivement cher (un facteur que nous n'avions pas envisagé) pour produire nos légumes et maïs. Le bénéfice réalisé de la vente des légumes servait à acheter le carburant et à irriguer le maïs. En février 2002, les prix du carburant étaient revenus à la normale et nous

¹ Lateef Akinwumi Folorunso, Samaru College of Agriculture, Division of Agricultural Colleges, P.M.B. 1058. Ahmadu Bello University, Zaria, Nigeria. Courriel: f4ace2000@yahoo.com ; Tél.: +2348037185335

avons récolté le maïs que nous avons vendu au prix du marché, enregistrant une perte énorme. Notre capital provenait de nos maigres épargnes et de prêts que nous avons contractés auprès de nos parents qui ont dû finalement annuler ces prêts comme irrécouvrables.

En Juillet 2004, je suis entré en partenariat avec l'un de mes mentors pour établir une plantation. Il a apporté un capital de démarrage d'un montant d'un million de Nairas (9000 USD au taux de change de l'époque), et nous avons commencé en louant un lopin de terre pour une période de cinq (5) ans dans la zone du gouvernement local d'Iddo, nous sommes enregistrés comme exploitation agricole (IBZ-026308) auprès de la Commission des affaires générales¹ (l'agence chargée de l'enregistrement des entreprises) et avons ouvert un compte courant à la *Union Homes Savings and Loans*. Des bassins en terre, une maison de ferme et des parcs à volailles ont été construits et des effectifs ont été recrutés pour aider au fonctionnement de l'exploitation. La ferme a incubé des juvéniles de poissons-chats, produit des poissons-chats de la taille d'une table, du miel, des pondeuses, des poulets de chair, des cultures arables et s'est engagée dans l'aménagement du paysage ainsi que des consultations. Au titre des défis que nous avons rencontrés : 1) nous étions obligés de produire l'électricité pour alimenter en énergie toutes les activités durant la journée, et pendant la nuit pour la commodité et la sécurité du personnel ; 2) nous n'avions pas accès aux installations sanitaires, les Centres de santé primaires avoisinants n'étant pas opérationnels ; 3) nous n'avons pu avoir d'eau potable que grâce à 'water guard', un produit chimique utilisé pour purifier l'eau avant sa consommation ; 4) durant la surabondance d'œufs, ceux-ci ont été soit jetés dans les étangs à poissons ou donnés aux cochons ; 5) les larcins commis par les employés. Ce compte rendu serait incomplet sans le récit de certaines des difficultés que nous avons rencontrées. Une fois, j'ai dû enterrer cent cinquante kilogrammes de poissons-chats parce qu'ils sont morts après avoir été retirés de l'étang. Les consommateurs les préfèrent vivants et je n'étais pas équipé pour les réfrigérer. Je me suis rendu donc chez plusieurs vendeurs de poissons congelés et les ai supplié de m'aider à congeler les poissons morts moyennant des frais mais ils n'ont pas été en mesure de le faire parce

que leurs chambres froides étaient soit hors d'état de marche ou alors le groupe électrogène ne fonctionnait pas suffisamment bien pour alimenter la chambre froide. Aussi, après plusieurs campagnes par le Gouvernement concernant l'inclusion du manioc (à petites doses) dans les confiseries, j'ai planté un hectare de manioc en août 2005 qui a coûté au total quatorze mille nairas. Toutefois, après la récolte, le manioc s'est vendu à onze mille cinq cent (11500) nairas.

Le calvaire de mes collègues

En 2005, un collègue a obtenu un prêt d'un million de nairas, loué un parc dans la zone du Gouvernement local d'Egbeda, État d'Oyo, et a investi dans la production de poulets de chair. Il a fini par avoir trois mille poulets de chair à divers niveaux de croissance. Il comptait en abattre sept cent cinquante tous les quinze jours et en habiller certains qui seraient livrés aux restaurants et d'autres seraient vendus vivants aux commerçantes du marché. Les restaurants paient trois jours après la livraison tandis que les femmes du marché effectuent des versements en l'espace de deux semaines. Les choses ont fonctionné sans anicroche jusqu'à ce que la grippe aviaire fasse s'en mêle ! Bien que son ferme n'ait pas été affectée par la grippe, les consommateurs ont refusé de consommer les produits à base de chair de volaille, les restaurants ne pouvaient plus accepter de nouvelles livraisons, les femmes du marché ne pouvaient plus vendre leur stock et verser les montants en instance, et il fallait continuer à nourrir la volaille jour après jour. Mon collègue a dépensé toutes ses épargnes pour continuer à nourrir la volaille en espérant que les choses se normalisent au bout d'une courte période de temps. Toutefois, la situation a plutôt empiré et à un moment donné, toutes les sources de financement ont été épuisées tandis que mon collègue a dû assister, impuissant, à la mort de ses poulets affamés. Plusieurs autres exploitants se sont retrouvés dans la même situation jusqu'à ce que le Gouverneur de l'époque mange un œuf en direct lors d'un programme télévisé pour convaincre la population de la sécurité sanitaire pour la consommation humaine des produits à base de chair de volaille.

Un autre collègue qui s'est spécialisé dans la production de légumes exotiques, a planté des pastèques entre autres cultures. En 2006, la récolte a été surabondante et pour ne pas perdre ces fruits hautement périssables, il les a transportés (dans un

¹ Corporate Affairs Commission

bus Toyota C-20 loué à sept mille (7000) nairas) jusqu'à un marché de Lagos, à environ 160 km de l'exploitation située à Ibadan. Il a versé une avance d'un mille nairas au chauffeur du bus avec l'entendement que le montant restant serait réglé dès qu'il récupérerait l'argent de la vente de ses fruits auprès des commerçantes du marché. Eh bien, lorsqu'ils sont arrivés au marché et après de longues négociations avec les commerçantes, celles-ci ont accepté de payer la somme de sept mille nairas pour le chargement entier de pastèques !!! Mon collègue n'a eu d'autre choix que de récupérer l'argent des femmes pour payer le chauffeur, ne faisant ainsi aucun bénéfice de la vente de son produit. À qui la faute ? Est-ce la faute de mon ami qui a décidé de transporter ses produits au marché pour ne pas les perdre ? Est-ce celle du chauffeur qui devra payer le propriétaire du bus, se payer lui-même ainsi que son assistant et assurera la maintenance de son bus ? Est-ce celle des commerçantes qui courent le risque de se retrouver avec des fruits périssables s'ils ne sont pas vendus à temps ? Celle du Gouvernement ? Qui ? Pourquoi ?

En juin 2012, une femme est venue d'Onitsha (à plus de 500 km) pour acheter un chargement d'aubergines dans l'un des villages avoisinant Zaria. Elle se trouvait à la ferme en train de récolter et de charger les aubergines dans une camionnette louée à cet effet lorsqu'elle a entendu à la radio que des insurgés avaient fait sauter des églises à Zaria et à Kaduna, et que le gouvernement étatique avait institué un couvre-feu de 24 heures pour éviter des attaques en représailles qui auraient entraîné une crise religieuse dans l'État. Elle s'est retrouvée coincée durant une semaine, la durée du couvre-feu, et n'a pu se rendre chez elle qu'avec la moitié des produits agricoles qu'elle avait achetés. Elle a perdu plus de deux cent cinquante mille (250 000) nairas (environ 1500 USD). En 2013, un collègue a planté 3 hectares de niébé et 2 hectares de pastèques à Zaria. Malheureusement, la pluie s'est interrompue plus tôt que prévu, apparemment à cause du réchauffement de la planète, et sa récolte n'a pas été fameuse.

Il est ironique de noter qu'en 2013, un autre collègue a eu une récolte abondante de 53 tonnes de maïs dans son exploitation de 17 hectares, et 7,6 tonnes de riz dans une plantation de 4 hectares à Zaria. Cela montre que les exploitants se retrouvent des deux côtés de la médaille car l'agriculture n'est

pas toujours une histoire de malheurs. Elle peut également produire des succès.

Perspectives

Les catastrophes dont sont victimes les exploitants ont des impacts néfastes graves sur la position financière de la nation (Epetimehin, 2010). Le concept de la subsistance de base est mesuré par la disponibilité des services infrastructurels tels que l'eau potable, l'hygiène publique, la collecte des ordures, les soins de santé, les écoles et la sécurité (Agbi, 2009). Les agences gouvernementales et les organisations non gouvernementales ont initié plusieurs programmes afin de relancer l'agriculture mais force est de constater que malheureusement les besoins fondamentaux des exploitants ne sont toujours pas pris en compte. Quels que soient les politiques, subventions et prêts du gouvernement aux diplômés en agriculture, ils seront absorbés par l'économie en une courte période de temps si les besoins de base ne sont pas pris en compte. Ceux-ci incluent : 1) l'électrification rurale, 2) un bon réseau routier, 3) l'assurance agricole, 4) des soins de santé primaire opérationnels, 5) des prêts concessionnels entre autres interventions qui visent à réduire les coûts de production. Le gouvernement fédéral du Nigéria a pris des initiatives courageuses en : 1) établissant le Projet nigérien de l'énergie intégrée¹ ; 2) renforçant l'Agence fédérale pour l'entretien des routes² (FERMA) pour réhabiliter les routes ; 3) établissant le Plan d'assurance agricole du Nigéria³ (NAIS) qui selon les rapports d'Aina & Omonona (2012) était inconnu de la majeure partie des exploitants qui ignoraient également l'importance, la pratique et les valeurs de l'assurance agricole.

Conclusion

Sur la base de ce qui précède, il semblerait que le facteur le plus important au niveau politique national soit une plus grande stabilité de l'économie. L'on ne saurait trop insister sur les risques et incertitudes dans la mesure où les risques de sécheresse, etc. sont toujours une menace, toutefois, des hausses artificielles de 300% du carburant ne peuvent être prédites. Pour la jeunesse et les exploitants, l'analyse de la rentabilité doit être effectuée avant l'investissement. En outre, une gamme de scénarios divers avec les coûts des intrants, les rendements et

¹ Nigeria Integrated Power Project

² Federal Roads Maintenance Agency (FERMA)

³ Nigeria Agricultural Insurance Scheme (NAIS)

les prix doivent être inclus. Cela est nécessaire pour que l'investisseur soit conscient du bénéfice possible dans le meilleur des cas et des pertes qui peuvent être encourues au pire des cas. Ces informations peuvent aider l'exploitant à prendre des décisions éclairées concernant ces risques (et/ou l'obtention d'une police d'assurance). Les jeunes qui prévoient de s'engager dans l'agriculture peuvent apprendre des expériences ci-dessus narrées.

Références

Agbi, M.O. (2009) Poverty alleviation programmes in nigeria: What can the legislature do? National Assembly Legislative Digest. National Assembly of the Federal Republic of Nigeria. Available online <http://www.nasslegisdigestonline.com> accessed on 14/01/2014

Aina, O.S. and Omonona, B.T. (2012) Nigeria Agricultural Insurance Scheme (NAIS): Prospect, Achievement and Problems. Global Advanced Research Journal of Agricultural Science 1(5): 097-103. Available online <http://garij.org/garias/index.htm> accessed on 1/9/2013.

Epetimehin, F.M. (2010) Agricultural insurance in nigeria and the economic impact. Electronic copy available at: <http://ssrn.com/abstract=1602926> accessed on 17/10/2013.

Folorunso L. A. and Kumoye, S.A. (2013) The role of farming system in environmental conservation. Journal of Applied Agricultural Research, 5(1): 183-192.

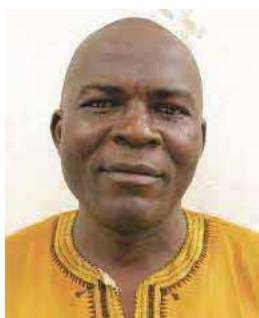
Mabogunje A. L. (2000). Mobilizing Nigeria's grass root for increased food production. Reaching out from the center: food policy volume 15, No 4 page 306-375.



PAYS À LA UNE: Liberia

La jeunesse libérienne dans le secteur agricole

James C.D. Makor¹ et Michael F. Garbo²



James C.D. Makor



Michael F. Garbo

Résumé

Le Libéria occupe une place d'honneur sur le continent africain en tant que première république indépendante ! L'agriculture joue un rôle essentiel dans l'économie libérienne et sert de principale source de revenu pour la plupart de ses habitants. L'âge moyen de la population du pays est de 18 ans et 44 pourcent de cette population est âgée de 14 ans. Avec l'afflux de grandes multinationales agricoles, les terres arables sont rares. Par le passé, les jeunes étaient engagés de manière constructive dans le secteur agricole (élevage, foresterie, pêches et production végétale) et contribuaient donc énormément à l'économie. Durant les 14 années qu'a duré la guerre civile qui a ravagé le pays, un nombre important de jeunes ont abandonné l'agriculture pour s'engager dans

des activités commerciales à court terme, non viables et souvent illégales telles que la chasse, l'extraction minière, l'exploitation forestière et le transport commercial en moto. À l'opposé de l'agriculture, la plupart de ces activités génératrices de revenus à court terme posent un danger pour la diversité biologique et l'écologie du pays. Elles ont également détourné la main d'œuvre agricole potentielle, compromettant ainsi la production alimentaire future du pays. Pour atténuer cette situation potentiellement désastreuse, le Gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civile doivent encourager les jeunes en mettant en place les dispositions et ressources politiques, juridiques, institutionnelles, financières et sociales appropriées qui permettront aux jeunes de retourner à l'agriculture.

Contexte

Couvrant une superficie de 111 369 km², le Libéria abrite une population d'environ 3,7 millions et est la plus ancienne république indépendante d'Afrique (depuis 1847). De 1989 à 2003, le pays a été ravagé par une guerre civile qui a laissé dans son sillon un nombre incalculable de victimes sans abri et traumatisées. Plusieurs jeunes ont été contraints de rejoindre les diverses factions en conflit. Il a été estimé que 21 000 enfants, certains âgés à peine de 6 à 9 ans ont été utilisés comme soldats et esclaves sexuels. La destruction des infrastructures et l'effondrement de l'état de droit et du système social dans son ensemble (y compris le système sanitaire, éducatif et agricole) sont encore visibles à travers le pays.

L'âge moyen de la population libérienne est de 18 ans, et 44 pourcent de cette population est âgée de 14 ans ou même moins (Rachel Mahmud, 2013). En outre, 64 pourcent de la population est âgée de 15 à 35 ans. Comme c'est souvent le cas dans les pays émergents d'une longue guerre civile, les jeunes libériens

¹ James C.D. Makor, Directeur de la Fondation Save My Future (SAMFU) Courriel: samfu1987@gmail.com Tél.: (+231) 886 531 661

² Michael F. Garbo. Directeur exécutif de la Société de conservation de la nature du Libéria (SCNL) Courriel: scnlliberia@yahoo.com Tél.: +231 886 573 612.

traversent des moments difficiles et leur comportement instable résultant du traumatisme causé par la guerre, est souvent une préoccupation pour les communautés dans la mesure où elle affecte l'économie, surtout le marché du travail. Ils manifestent généralement un manque d'amour-propre et de confiance et des relations humaines brisées. Il s'agit là d'obstacles qu'il faudra surmonter avant de pouvoir les engager dans toute activité constructive, en particulier l'agriculture, qui était une source majeure d'emplois pour les jeunes et un facteur de développement rural avant le conflit.

Importance de l'agriculture pour la jeunesse

Le secteur agricole est stratégique parce qu'environ 70 pourcent de la population en dépend pour ses moyens d'existence. L'agriculture est un contributeur net à l'économie en termes d'emplois et de recettes en devises étrangères, et un facteur déterminant de la nutrition, de l'éducation, de la réduction de la pauvreté et de la transformation rurale. À la différence de l'éducation et des autres investissements qui prennent du temps pour se rentabiliser, l'impact de l'investissement agricole sur la croissance économique et le développement est rapide. L'agriculture est un moyen vital de création d'emplois pour les jeunes et de développement durable des moyens d'existence dans la société libérienne et a contribué, et continuera de contribuer, au développement du pays et de son économie. Avant la guerre civile, les jeunes étaient très impliqués dans l'agriculture, en particulier la production du riz (l'aliment de base du pays), l'élevage de bétail, la production vivrière (manioc et patates) et le cacao comme principale culture de rente. Deux grandes compagnies agroindustrielles, Firestone, une compagnie multinationale de production de caoutchouc, et la compagnie publique de production d'huile de palme, offrent des opportunités d'emplois aux jeunes. Malgré le fait que la plupart des jeunes étaient des étudiants avant que le conflit armé n'éclate, ils ont tout de même été attirés par ces activités agricoles puisqu'elles leur permettaient de

gagner de l'argent dont une partie a été utilisée pour couvrir les frais scolaires. Les activités agricoles, en particulier au niveau des villages ont inspiré chez les jeunes la dignité du travail, favorisé le développement rural, et les a dissuadé de migrer vers les grandes villes. Ainsi ces activités ont contribué grandement à la réalisation des politiques nationales de développement. Selon les rapports, un nombre de jeunes ont effectué la transition de l'agriculture traditionnelle à l'entrepreneuriat agricole. Cela a été possible grâce à l'environnement favorable créé par les politiques gouvernementales et les instruments et cadre juridiques. En outre, une garantie d'obtention de la terre, des coopératives fonctionnelles offrant des cours de formation aux exploitants et un système de prêt financier par l'entremise de l'*Agricultural Development and Cooperative Bank – ADCB* (Banque de développement agricole et de coopérative) ont été mis en place. Le gouvernement a également encouragé la participation des jeunes à l'agriculture en créant des centres spéciaux de formation professionnelle tels que le *Boy's Town Youth Center*, *Booker T. Washington Institute* dans le Comté de Margibi, le *Monrovia Vocational Training Center* (MVTC) dans le Comté de Montserrado et quelques corporations agricoles et de marketing pour encourager les jeunes agriculteurs. Une société libérienne de production de sucre dans le Comté de Mary Land a accueilli des étudiants en agriculture issus de toutes les régions du Libéria et de l'Afrique de l'ouest à la fin des années 1970 et au début des années 80.

Cependant, la production agricole au Libéria est faible, principalement en raison des facteurs suivants : les infrastructures limitées ou en mauvais état ; une gestion foncière et des systèmes de maîtrise de l'eau inadaptés ; un accès difficile aux marchés en raison du réseau routier limité ; des perspectives limitées pour la diversification des cultures et des techniques de production rudimentaires ; des filières alimentaires déficientes (stockage, transformation, et circuits de commercialisation) ; des ressources financières

limitées ; et des capacités institutionnelles faibles. La fin de la guerre a été suivie d'une relance de l'état de droit qui a découragé l'engagement des jeunes dans des activités illégales telles que l'extraction minière, l'exploitation forestière et la chasse, entraînant la migration vers les zones urbaines à la recherche d'emplois, d'éducation et de meilleures conditions de vie. En dépit de ces défis et de cette situation apparemment désespérée, l'agriculture demeure un pilier du développement et de la croissance. La participation de la jeunesse est donc d'actualité. Le gouvernement est en passe de restructurer le secteur agricole avec l'appui des donateurs multilatéraux et des ONGs. Les deux nouvelles multinationales (opérant respectivement dans la production d'huile de palme et de caoutchouc) ont une main d'œuvre essentiellement composée de jeunes. Le renforcement de l'état de droit a poussé certains jeunes à abandonner les activités illégales au profit de l'agriculture. Plusieurs projets de conservation financés par divers donateurs, non seulement emploient des jeunes mais soutiennent l'agriculture comme moyen de restreindre l'extraction minière et l'exploitation des ressources biologiques menacées dans les aires protégées.

Opportunités d'engagement des jeunes dans l'agriculture

Les opportunités pour l'engagement des jeunes dans l'agriculture au Libéria abondent. Le pays est niché au cœur de la forêt tropicale humide et possède un potentiel immense de développement. Le Libéria est couvert par 46 pourcent du reste de la Forêt de la Haute Guinée en Afrique de l'ouest qui s'étend du Togo à la Guinée. La nation est dotée de ressources naturelles abondantes qui ont le potentiel de relancer le développement national, en particulier pour les communautés rurales si elles sont exploitées comme il se doit. L'économie du Libéria dépend actuellement en grande partie des ressources naturelles, en particulier des secteurs agricole et forestier. Ces ressources incluent : le minerai de fer, le diamant, un bois de haute qualité, des terres arables, le pétrole brut et l'or, et attirent dans le

pays plusieurs multinationales étrangères opérant dans les domaines de l'agriculture et des ressources naturelles. Pour que les jeunes puissent retourner à l'agriculture et contribuer de manière substantielle au développement agricole, des mesures adéquates doivent être mises en place pour recréer un environnement habilitant. Il faudra faire des efforts concertés pour surmonter les défis auxquels les jeunes sont confrontés. La bonne nouvelle est que le Libéria s'est engagé sur la bonne voie avec des initiatives courageuses. L'administration de l'actuelle Présidente, Ellen Johnson Sirleaf, a passé en revue la politique nationale de la jeunesse et le plan d'action (Libéria Youth Act). Le programme libérien d'investissement dans le secteur agricole de 2010 (2010 LASIP) comportait un nombre d'activités visant les jeunes tels que : l'appui aux Politiques et aux Programmes nationaux de la jeunesse ; le développement et la mise en œuvre d'un Programme de la Jeunesse du secteur agricole, la formation et l'accès accru aux intrants, au crédit, à la terre et aux technologies ; la facilitation et l'appui au secteur privé pour l'établissement d'agro-industries dans les zones rurales qui fourniront des emplois supplémentaires ou alternatifs aux jeunes ; l'établissement et la mise en œuvre d'initiatives spéciales visant à accroître l'intérêt des jeunes. Tous ces efforts sont louables et contribuent à réduire l'écart actuel de la mise en œuvre des politiques dans la plupart des pays en développement.

Conclusion

L'agriculture a été et demeure le principal contributeur à l'économie du Libéria. Ce secteur est une source de moyens d'existence pour les communautés rurales et le plus gros employeur de la jeunesse. La guerre civile prolongée a entraîné un changement des occupations, de l'agriculture aux activités illégales telles que l'extraction d'or et de diamant et la chasse qui ont généré des revenus rapides sur de courtes périodes de temps à l'inverse des activités agricoles. La guerre a aussi entraîné l'effondrement des systèmes sociaux et économiques en général et du secteur agricole

en particulier. Les activités agricoles reprennent progressivement depuis la fin du conflit il y a plus de dix ans. Le gouvernement met en place des politiques et des cadres juridiques qui créent un environnement favorable à l'agriculture. Ces dispositions sont soutenues par des programmes et projets tels que le développement de structures d'enseignement et de renforcement des compétences agricoles, l'apport d'appui financier pour les jeunes agriculteurs. En outre, le potentiel agricole énorme du Libéria attire des multinationales agricoles dont la plupart emploient essentiellement des jeunes. En dépit de ces efforts, les défis demeurent : un accès difficile aux marchés en raison du réseau routier limité ; des perspectives limitées de diversification des cultures, et des techniques de production rudimentaires ; des filières alimentaires inadaptées (stockage, transformation et circuits de commercialisation) ; des ressources financières limitées ; et des capacités institutionnelles faibles. La migration urbaine demeure élevée, entraînant des problèmes multiples, en particulier dans la capitale Monrovia. Toutefois, si le gouvernement continue de poursuivre activement les programmes en cours, en particulier l'autonomisation des populations de base et le développement des infrastructures rurales, le développement agricole et l'éducation et l'emploi des jeunes, l'agriculture regagnera la

place qu'elle occupait avant la guerre. L'engagement des jeunes dans le développement rural à travers la production agricole est un objectif réalisable et les institutions libériennes y travaillent.

Références

<http://www.caadp.net/pdf/CAADP%20Stocktaking%20Documents%20-%20Liberia.pdf>

http://www.theliberiantimes.com/article_2006_07_18_3141.html

<http://www.conversationsforabetterworld.com/2010/01/youth-in-liberia-cope-with-aftermath-of-civil-war/>

Liberia agriculture sector investment program report, 2010 (2010 LASIP)

Rachel Mahmud 2013. Liberia – Agriculture for Children's Empowerment (ACE) Developing the Economic Sector to Improve Child Welfare. ACE is part of USAID's new global initiative to improve child welfare using economic growth activities

<http://www.acdivoca.org/site/ID/liberiaACE>
www.moa.gov.lr

Activités et Resultas de la FAO

Améliorer l'équité entre les sexes dans les questions territoriales lors des négociations de transactions foncières

Paolo Groppo¹, Clara M. Park² et Margret Vidar³

Résumé

Cet article présente une approche innovatrice des questions foncières et territoriales que la FAO teste sur le terrain dans plusieurs pays y compris au Mozambique, en Angola et en Somalie. Les expériences de terrain initiales confirment combien il est difficile de progresser lors d'une approche de gestion des ressources naturelles (en particulier des ressources foncières) inclusive, sensible aux disparités hommes-femmes et fondée sur les droits. Le genre en tant que critère de diversité n'est pas aisément accepté, en particulier en rapport avec l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion. Cela est probablement dû au fait que travailler sur les questions de genre implique fondamentalement la prise en compte des rapports de force, un aspect souvent absent des interventions de développement.

Le changement décisif se produira seulement lorsque la gestion (durable) des ressources naturelles sera reconnue avant tout comme une décision sociopolitique que toutes les parties concernées doivent prendre, plutôt que l'approche

technique communément acceptée. Reconnaître et prendre en compte les inégalités de pouvoir existantes, avec un accent particulier sur les droits humains, notamment ceux des acteurs les plus fragiles, est un élément essentiel pour soutenir un processus de décision plus inclusif, responsable et juste.

Introduction

Les ressources naturelles diminuent⁴ et se dégradent⁵ rapidement tandis que la population mondiale s'accroît et continuera à croître pendant les prochaines décennies. D'autre part, les habitudes alimentaires changent dans certains grand pays tels que la Chine et le Brésil au profit d'un régime basé de plus en plus sur les protéines animales (Alexandratos & Bruinsma 2012, p.4). Ce changement crée de nouvelles demandes pour les marchés alimentaires, par exemple pour les aliments pour animaux, ainsi que pour l'accès aux ressources naturelles et leur contrôle. Des facteurs supplémentaires tels que la demande croissante des marchés mondiaux pour les produits alimentaires, forestiers, les minéraux et les ressources énergétiques contribuent également au phénomène connu sous le nom de ruée mondiale vers les terres (Anseeuw, Wily, et al. 2012). Ainsi, la concurrence pour les ressources foncières et naturelles pourrait s'intensifier au cours des années à venir avec des impacts majeurs sur la « restructuration radicale des économies agraires, transformant les moyens d'existence et les rapports sociaux ruraux, et changeant par voie de conséquence les rapports de force en milieu rural dans l'hémisphère sud, avec des implications majeures pour les politiques nationales, régionales et internationales » (White et al. 2012, pp.619–647).

Cet article présente une approche innovatrice (en cours de développement) des questions foncières et territoriales dénommée 'Améliorer l'équité entre les

¹ Paolo Groppo PhD. Spécialiste du développement territorial, Division des Terres et des Eaux (NRL) Bureau B 702. Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla – 00153, Rome, Italie.
Tél : +39 06570 54741 Courriel: paolo.groppo@fao.org

² Clara Mi Young Park. PhD. Chercheuse. Institut international d'études sociales. Kortenaerkade 12 2518 AX La Haye, Pays-Bas,
Courriel : park@iss.nl, clarampark@gmail.com.
Tél.: +39 3473888141 (Italie), +31 649745090

³ Margret Vidar, Bureau juridique, Sous-Division droit et développement Bureau des affaires juridiques et de l'éthique, Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italie. Tél : +39 06 57054260.
Courriel: Margret.Vidar@fao.org

⁴ FAO Solaw Rapport thématique N. 2: Pénurie et abondance des ressources foncières : utilisations concurrentes et le déclin de la base des ressources foncières
http://www.fao.org/fileadmin/templates/solaw/files/thematic_reports/TR_02_light.pdf

⁵ FAO Solaw Rapport thématique N. 3: Dégradation des terres
http://www.fao.org/fileadmin/templates/solaw/files/thematic_reports/SOLAW_thematic_report_3_land_degradation.pdf

sexes dans les questions territoriales' (IGETI en anglais¹) que la FAO expérimente sur le terrain dans plusieurs pays, y compris au Mozambique, en Angola et en Somalie.

Profitant de sa longue expérience en matière de questions territoriales et de l'égalité hommes-femmes, la FAO a commencé à intégrer les considérations de genre dans le Développement territorial participatif et négocié (PNTD en anglais²) comme moyen d'intégrer diverses approches et l'acceptation des parties prenantes dans le développement territorial.

Les premières expériences de terrain confirment combien il est difficile de progresser vers une approche inclusive, sensible au genre et fondée sur les droits, de la gestion des ressources naturelles, en particulier les ressources foncières. Le genre en tant que critère de diversité n'est pas facilement accepté, en particulier concernant l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion. Cela est probablement dû au fait que travailler sur les questions de genre implique la prise en compte des rapports de force, un aspect souvent absent des interventions de développement.

Centrer les processus fonciers sur le dialogue et la négociation est un moyen pragmatique de favoriser l'inclusion et la participation tout en prenant en compte les inégalités de pouvoir et l'altérité des parties prenantes. Dans ce domaine le genre peut être un point d'entrée pour déclencher un mécanisme de négociation sur la base de la participation et la négociation réelles entre tous les acteurs concernés. L'approche suggérée, en tant que version provisoire de la série d'approches du PNTD, constitue un premier pas dans ce sens.

Il est important de souligner que cette approche ne prend pas fin au niveau du terrain, le lieu où les questions relatives à la gestion des ressources naturelles sont souvent abordées par les acteurs locaux et les experts tels que les agronomes et les agents de vulgarisation. Une intervention complémentaire est nécessaire au niveau des décideurs dès le départ et au début des opérations du projet. Enfin et plus important, l'appui est également nécessaire au niveau politique pour que

l'approche devienne plus 'structurelle' en association avec le dialogue et la participation. En fait, la prise en compte des inégalités de pouvoir devrait commencer par le sommet.

Récemment une experte internationale bien connue a défini le système alimentaire mondial comme « une mosaïque de milliards de personnes, avec des inégalités considérables de savoir et de pouvoir ». Selon elle, ces inégalités font partie de la raison pour laquelle le monde compte encore des personnes qui souffrent de la faim³. En mettant encore une fois les personnes, les territoires où elles vivent et la question des inégalités de pouvoir au centre des processus de développement, l'approche PMTD/IGETI se présente comme une alternative possible aux approches traditionnelles du développement rural.

L'approche fondée sur les droits humains

La majeure partie des ressources en terres et en eau du monde et leur intégrité écologique sont menacées par la demande accrue et les pratiques agricoles non durables. Une demande plus accrue de l'agriculture et des autres secteurs en plus des aspects anticipés du changement climatique, exacerberont le stress et menaceront leurs capacités de production futures.

Source: FAO 2011b, p.134

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme⁴, tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. L'objectif des traités internationaux et régionaux des droits humains est de réaliser cette vision ; il est clair que des différences sont fréquentes entre les personnes et les groupes dont certains bénéficient de 'plus de droits que d'autres ». Les traités des droits humains visent à protéger un ensemble de droits humains mutuellement interdépendants, y compris le droit universel de tout être humain à des conditions de vie adéquates y compris la nourriture, le vêtement et

¹ *Improving Gender Equity in Territorial Issues en anglais*

² *Participatory and Negotiated Territorial Development en anglais.*

³ Camila Toulmin, IIED Director *World Leaders on Food and Nature*, September 2012, 12
http://blog.ecoagriculture.org/2012/09/12/worldleaders_ju.cn/

⁴ Adopted by the United Nations General Assembly on 10 December 1948, resolution 217 A (III), available at <http://www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml>

l'habitat, ainsi qu'au meilleur état de santé possible. Ils visent également à protéger le droit de tous à jouir de la protection de leur famille, de leur vie privée, du droit de participer à la vie publique, associative et de réunion. Ils sont soutenus par le principe qui interdit la discrimination de groupes ou de personnes sur la base du sexe, de la race, de la religion, de la langue ou d'une autre raison similaire.

Des traités et instruments supplémentaires ont été adoptés pour prendre en compte les droits de groupes et personnes spécifiques qui sont souvent victimes de discrimination ou ont besoin d'une protection spéciale. C'est le cas pour les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les travailleurs migrants et leurs familles et les populations indigènes, ainsi que les victimes de la discrimination raciale et ethnique.

Une approche du développement fondée sur les droits humains tente de contribuer à la mise en œuvre de droits humains spécifiques, et avec un accent sur les acteurs les plus fragiles de la société, ceux qui sont victimes de discrimination, ceux qui manquent de pouvoir de négociation et ceux qui manquent d'éducation, d'informations et de capacités d'organisation pour faire valoir leurs droits¹.

Une approche fondée sur les droits humains vise également à renforcer les avantages des personnes. Il peut s'agir de droits relatifs à l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, des avantages concernant la liberté d'information et des droits à la protection et à l'assistance sociale. Un élément clé dans les avantages relatifs aux ressources naturelles est la reconnaissance officielle des droits des communautés, des groupes et des personnes sur les terres coutumières et les ressources naturelles. En même temps, il est nécessaire de prévoir des dispositions qui protègent les acteurs les plus fragiles au sein des communautés et en particulier les femmes, contre la discrimination.

¹ Voir également, Nations unies, *L'approche basée sur les droits de l'homme à la coopération au développement: Vers un accord commun des agences de l'ONU*, 2003, disponible sur le site <http://hrbportal.org/the-human-rights-based-approach-to-development-cooperation-towards-a-common-understanding-among-un-agencies#footer>

Les normes des droits humains offrent un nombre de procédures légales en rapport avec le mode de prise de décision et sa mise en œuvre. En général, la FAO résume ces principes sous l'acronyme PANTHER qui représente la participation, la redevabilité, la non-discrimination, la transparence, la dignité humaine, l'autonomisation et l'état de droit.

Du développement territorial participatif et négocié à l'amélioration de l'équité entre les sexes dans les questions territoriales

Le PNTD est basé sur la reconnaissance que les territoires sont façonnés par les hommes et les femmes, les personnes et/ou les groupes. La diversité des acteurs, leurs valeurs particulières et leurs interdépendances conduisent souvent à des intérêts conflictuels qui engendrent l'utilisation inappropriée et la gestion inefficace des ressources locales. Le point critique ici est comment engager de manière significative tous ces acteurs, en particulier les femmes et les personnes marginalisées, comme par exemple les minorités ethniques, les populations indigènes et les autres qui risquent d'être exclus des processus de prise de décision en raison de la position relativement vulnérable qu'ils occupent dans leurs communautés.

Les relations entre les sexes sont des rapports de force (Agarwal 1997) qui se croisent et se

Le genre est une inégalité de pouvoir, un statut social basé sur la notion de qui peut faire quoi à qui

Source: MacKinnon 1987, p.8

combinent avec d'autres différences et divisions sociales qui sont des déterminants des inégalités de pouvoir telles que la classe, le statut et la position, la religion, l'âge et l'ethnicité. Les rapports de force, y compris les rapports entre les sexes, déterminent souvent les résultats des processus de prise de décision concernant la gestion des ressources locales. En conséquence, par exemple les inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources foncières et naturelles et leur contrôle continuent d'imprégner l'agriculture et les économies rurales.

Le processus de recherche de consensus est structuré comme suit :

- **Diagnostic territorial respectueux de la parité hommes-femmes** : comprendre qui sont les acteurs, leurs stratégies, visions et intérêts et comment ils interagissent avec le territoire en termes d'accès et d'usage des ressources naturelles, mais également en termes de rôles, de responsabilités et de division du travail (les femmes et les hommes par exemple peuvent avoir des rôles différents en matière d'utilisation et de gestion de certaines ressources) ;
- **Dialogue et propositions sensibles à la parité hommes-femmes** : identifier des domaines thématiques et des questions potentielles sur la base desquels le dialogue peut être initié et contribuer à s'y préparer
- **Processus de négociation et recherche de consensus** : soutenir le processus de négociation entre les acteurs afin de parvenir à un consensus et formaliser des Accords sociaux territoriaux (AST).
- **Mise en œuvre, retours d'informations et suivi - évaluation** : soutenir la mise en œuvre et le suivi des AST et réintroduire les contributions dans le processus

En moyenne, les femmes propriétaires terriennes représentent moins de 20 pourcent du total des propriétaires terriens dans les pays en développement et lorsqu'elles contrôlent effectivement la terre, il s'agit généralement de parcelles plus petites et d'une qualité de sol inférieure comparées à celles des hommes (FAO 2011a).

Il existe plusieurs aspects critiques qui doivent être pris en compte dans le cadre des inégalités de pouvoir, en particulier lorsque la dimension genre est envisagée. Qui a la capacité de communiquer avec les différentes parties (Gouvernement, secteur privé, acteurs locaux, mouvements sociaux/ethniques et autres organisations) concernées ? Quel type de mécanisme peut être suggéré ? Comment créer les conditions pour que les acteurs plus puissants acceptent de céder une partie de leur pouvoir ? Comment les acteurs moins

confiants et plus faibles peuvent-ils être persuadés et soutenus pour prendre part à ce mécanisme ? Quelles sont les conditions qui peuvent mettre tous les acteurs à égalité, qu'ils soient femmes ou hommes ? Quel appui institutionnel est nécessaire ? Et finalement, à quels résultats faut-il raisonnablement s'attendre ?

Une fois que les différents acteurs dont les positions sont souvent conflictuelles sont réunis, l'étape suivante consiste à trouver un terrain d'entente pour amorcer le dialogue. L'expérience a montré qu'une discussion directe des problèmes relatifs aux

ressources naturelles (accès aux terres ou à l'eau ou à d'autres ressources similaires) pourrait aller à l'encontre du but recherché puisque ces questions sont très délicates et pourraient même être sources de litige. En fait, amener différents groupes et personnes, hommes et femmes, à s'accorder sur les règles d'accès, d'utilisation et/ou de gestion des ressources naturelles est une tâche ardue.

L'approche IGETI soutient les communautés la formulation de leurs propres stratégies de développement territorial à travers un processus participatif et inclusif de consultation, négociation et prise de décision. Il s'agit d'un processus de recherche de consensus durant lequel les divers acteurs s'informent les uns les autres et commencent à trouver un terrain d'entente pour la discussion.

Le point de départ et principal obstacle réside dans la reconnaissance des '**autres**' en tant que contreparties ayant leurs vues, besoins et aspirations multiples qui sont reflétés dans leur utilisation de ces ressources et leur identification respective avec celles-ci. La dimension genre peut être un vecteur extrêmement important pour stimuler l'acceptation mutuelle. Bien que l'égalité entre les sexes puisse être difficile à réaliser, la discussion concernant les rôles et responsabilités respectifs des femmes et des hommes peut faciliter les sessions initiales de prise de contact et créer les conditions de progrès par la discussion et la négociation d'autres questions. Ce processus est entièrement basé sur le développement de la

confiance dans la mesure où son objectif est d'entamer et faciliter les discussions et le consensus sur les questions relatives à la gestion des ressources naturelles.

Le calendrier est un autre aspect critique. Il est impossible de prévoir le temps que cela prendra pour que les acteurs parviennent à une compréhension et un accord mutuels. Ce processus pourrait même prendre des décennies (voir le conflit Israélo-palestinien). C'est pourquoi les approches PNTD et IGETI doivent être considérées comme des approches progressives qui tendent à évoluer le long d'un continuum qui part de l'acceptation mutuelle à la mise en œuvre de pratiques durables qui ont des avantages environnementaux et socioéconomiques pour toutes les parties concernées.

L'approche PNTD/IGETI est fondée sur le développement de la confiance mutuelle. Le renforcement de cette confiance peut affecter positivement les acteurs impliqués dans les processus de prise de décision et faciliter la collaboration. L'approche est particulièrement avantageuse pour les femmes et les hommes qui ne font pas confiance aux institutions pour promouvoir leur développement. Bien que l'approche PNTD/IGETI conduise à la mise en œuvre de projets et de programmes, il ne s'agit pas là du but recherché : l'objectif principal est de créer des conditions équitables dans lesquelles les divers acteurs territoriaux peuvent utiliser le dialogue et la participation pour négocier leur propre vision du développement et des questions de développement.

La confiance mutuelle que les acteurs territoriaux développent ou renouvellent doit également servir de tremplin pour aborder des discussions ultérieures plus approfondies et plus exigeantes sur les inégalités sociales et des conflits d'intérêts plus complexes. L'élaboration de règles qui contrebalancent les différences existantes des pouvoirs de négociation et/ou des diverses capacités et intérêts personnels, facilitera la recherche de moyens d'harmoniser des propositions multiples et diverses et de les intégrer dans une approche/stratégie plus large qui est avantageuse pour toutes les parties concernées.

Les résultats de ce processus qui prépare les acteurs territoriaux à prendre des décisions collectives peuvent être variés. Le Pacte social

territorial exige la négociation de solutions territoriales. Et pourtant, le fait qu'elles soient négociées est moins fondamental que le fait que leur négociation les rend socialement légitimes et que le processus peut être répété à l'infini pour résoudre d'autres problèmes plus importants. C'est pourquoi le processus de dialogue ne prend pas fin une fois la décision prise : le processus de dialogue doit non seulement créer un terrain d'entente grâce auquel on peut négocier et parvenir à l'accord encore et encore, mais il doit également aider les acteurs à bâtir une relation de confiance mutuelle qui alimentera un dialogue constructif sur une longue période de temps.

Comme le dit la chanson, « le Chemin est très long jusqu'à Tipperary¹ », il reste beaucoup à faire pour introduire la dimension genre dans la structure des principaux programmes de gestion des ressources naturelles en général, et dans les questions de droits et de tenure foncière en particulier. Le changement critique se produira lorsque la gestion durable des ressources naturelles sera reconnue comme la toute première décision sociopolitique à prendre par toutes les parties concernées, plutôt que l'approche technique souvent admise. Reconnaître et aborder la question des inégalités de pouvoir avec un accent particulier sur les droits humains, en particulier ceux des acteurs plus fragiles, est un élément essentiel pour appuyer un processus de décision plus inclusif, responsable et juste.

Exemples concrets

Les deux articles suivants, présentent des exemples de la mise en œuvre initiale de ces approches au Mozambique et en Somalie. Au Mozambique, l'intervention de la FAO a débuté immédiatement après la fin du conflit civil, en 1992. L'exercice de développement de la confiance mutuelle a conduit à une demande d'appui technique et à la révision de la première Politique foncière nationale et plus tard à la Législation foncière. Dès le départ, la FAO a tenté de combiner les interventions au niveau local avec celles au niveau politique national tout en encourageant la participation d'acteurs qui n'avaient

¹ "It's a Long Way to Tipperary" (c'est un long chemin jusqu'à Tipperary) est un air de music hall britannique. Il est devenu populaire chez les soldats lors de la Première guerre mondiale. Désormais communément appelée "It's a long way to Tipperary", la musique originale imprimée contient un 'long' supplémentaire. Le titre exact était donc "It's a long, long way to Tipperary".

préalablement pas participé aux discussions (universités, ONG/OSC). Progressivement, il a été possible de développer un climat de dialogue avec et entre les nombreux partenaires dans les différentes institutions. Des années de sensibilisation, de formation et d'efforts conjoints de renforcement des capacités pour promouvoir les droits fonciers communautaires, ont débouché sur l'ouverture de la boîte de Pandore des droits fonciers des femmes. C'est le point central de l'intervention du projet décrit dans l'article de Marianna Bicchieri.

Plus récemment, dans le cadre d'une série d'interventions dans les pays en crise complexe, la FAO a initié des interventions sur le terrain en Somalie. Un effort parallèle a également été entamé pour améliorer la base des connaissances sur les règles et traditions concernant l'accès aux ressources naturelles et leur gestion, ainsi que les exercices de développement de la confiance avec les autorités locales et de haut niveau. L'objectif consiste à créer un espace où les questions d'accès et de gestion des ressources naturelles peuvent être abordées en conjonction avec les principes de dialogue et de négociation indiqués dans l'approche PNTD tout en promouvant le dialogue sur les questions de parité hommes-femmes. L'article de Carolina Cenerini aborde ce thème.

Références

Agarwal, B., 1997. "Bargaining" and Gender Relations: Within and Beyond Household. *Feminist Economics*, 3(1), pp.1–51.

Alexandratos, N. & Bruinsma, J., 2012. World agriculture towards 2030/2050: the 2012 revision ESA Working paper No. 12-03. , (12).

Anseeuw, W., Wily, L.A., et al., 2012. *Land Rights and the Rush for Land Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project*, Rome.

Anseeuw, W., Boche, M., et al., 2012. *Transnational Land Deals for Agriculture in the Global South Analytical Report based on the Land Matrix Database*, Bern, Montpellier, Hamburg: CDE, CIRAD, GIGA.

FAO, 2011a. *The state of food and agriculture 2010-2011. Women in agriculture. Closing the gender gap for development*, Rome: FAO.

FAO, 2011b. *The state of the world's land and water resources for food and agriculture (SOLAW) - Managing systems at risk*, Rome, London.

- Thematic Report N. 2: Scarcity and abundance of land resources: competing uses and the shrinking land resource base.

- Thematic Report N. 3: Land degradation
FAO, 2012. *Trends and impacts of foreign investments in developing countries Evidence from case studies*, Rome.
FAO, 2012. *Greening the Economy with Agriculture (GEA)*, Rome.

International Conference on Agrarian Reform and Rural Development, (ICARRD), 2006. Issue Paper N. 2: States and Civil Society: access to land, rural development and capacity building for new forms of governance

- Issue Paper N. 3: New Opportunities for Community Driven Rural Development

MacKinnon, C.A., 1987. *Feminism unmodified: discourses on life and law*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

United Nations, 2012. Report of the United Nations Conference on Sustainable Development Report Rio de Janeiro, Brazil 20–22 June 2012. In *A/CONF.216/16*. New York: United Nations.

White, B. et al., 2012. The Journal of Peasant Studies The new enclosures: critical perspectives on corporate land deals. *Journal of Peasant Studies*, 39(3-4), pp.37–41

Les droits fonciers des communautés, l'égalité entre les sexes et le développement rural : enjeux et réalisations au Mozambique

Marianna Bicchieri¹

Résumé

L'accès à la terre est fondamental pour la sécurité alimentaire et le bien-être des populations rurales. Dans les pays où les femmes constituent la majorité de la population active, la sécurité de leurs droits sur cette ressource clé est une condition essentielle de la sécurité alimentaire du ménage et du développement économique équitable. Malheureusement, dans la plupart de ces pays, y compris le Mozambique, ces droits ne sont en réalité pas assurés.

Au fur et à mesure que les terres disponibles se raréfient en raison par exemple de la croissance démographique, des changements climatiques, de la dégradation environnementale et des spéculations foncières, les garanties coutumières existantes concernant les droits fonciers des femmes s'érodent. Les communautés rurales perdent leurs terres, et les groupes vulnérables tels que les femmes, les orphelins, les personnes âgées, et les personnes vivant avec le VIH/SIDA au sein de ces communautés, sont affectés de manière disproportionnée. Plusieurs familles prennent de nouvelles mesures soit pour retenir ou obtenir autant de terres qu'elles le peuvent, et les jeunes veuves sont dépossédées de leurs terres, laissant leurs enfants sans héritage.

Pour venir à bout de ces enjeux, la FAO soutient le Gouvernement du Mozambique à travers le Judicial and Judicial Training Centre – CFJJ (Centre de formation juridique et judiciaire) du Ministère de la Justice, pour former les juges, fonctionnaires publics à tous les niveaux et les parajuristes en matière de droits fonciers et de genre. Cet article présente les expériences et les impacts réalisés par les parajuristes dans la promotion d'un accès plus équitable pour les femmes et les hommes aux ressources foncières et naturelles au Mozambique.

¹ Marianna Bicchieri, Conseiller technique principal
FAO Mozambique, Rua de Mukumbura,
285 Maputo, Mozambique.
Courriel : marianna.bicchieri@fao.org
Téléphone (cellulaire) : +258 823 065976

Introduction

Le Mozambique est reconnu à l'échelle internationale pour sa législation progressiste en matière de protection des droits fonciers des communautés rurales et de protection d'un accès plus équitable aux ressources foncières et naturelles. Dans un pays où près de 70 pourcent de la population vit en milieu rural (Recensement 2007) et dépend de l'agriculture pour ses moyens d'existence, cette protection juridique est extrêmement importante. En même temps, considérant que les femmes constituent la majorité de la main d'œuvre agricole, la sécurité de leurs droits sur cette ressource clé est une condition fondamentale pour la sécurité alimentaire de leur ménage et pour favoriser un développement économique équitable. Toutefois, en dépit du cadre juridique détaillé du Mozambique, ces droits ne sont en réalité pas garantis.

Droits fonciers et questions de parité hommes-femmes au Mozambique

La Constitution mozambicaine affirme la reconnaissance par l'État des systèmes coutumiers de gestion et de résolution des conflits (pluralisme juridique) tant que ces systèmes ne contredisent pas les valeurs et les principes constitutionnels (Article 4)². La loi statutaire, au moyen de cette disposition, reconnaît formellement le pouvoir de la loi coutumière.

La Constitution stipule également qu'au Mozambique la terre appartient à l'État et ne peut être vendue ou hypothéquée, et que tous les mozambicains ont le droit de l'utiliser et d'en profiter (Article 109). En même temps, la Loi foncière établit que les droits d'usage et de profit de la terre (DUAT, de l'acronyme en portugais) peuvent être obtenus par : i) les personnes et les communautés occupant la terre en harmonie avec les pratiques coutumières dans la mesure où ces pratiques coutumières ne contredisent pas les principes de la Constitution ; ii) les citoyens mozambicains qui utilisent la terre de bonne foi pendant au moins dix ans ; iii) les autres groupes ou personnes qui peuvent demander un titre DUAT (Article 12). En ce qui concerne les droits des femmes, l'Article 12 souligne sans ambages

² L'Article 4 de la Constitution reconnaît tous les « différents systèmes juridiques et normes coutumières coexistant dans la société mozambicaine tant qu'elles ne contredisent pas les principes et valeurs de base de la Constitution. »

que les pratiques coutumières ne sont admises que si elles ne contredisent pas la Constitution. Par conséquent, les pratiques coutumières discriminatoires ou négatives contre ou envers les femmes ne sont pas tolérées et les hommes et les femmes ont les mêmes droits d'accès aux ressources foncières et naturelles et de contrôle de celles-ci. La loi stipule également que les hommes et les femmes ont tous le droit de demander des titres fonciers individuels (Article 13, no. 5). En outre, la Constitution établit les principes d'universalité et d'égalité de toutes les personnes (Art. 35) et l'égalité des sexes (art. 36), reconnaissant l'égalité des droits, devoirs et opportunités pour tous les citoyens, et en particulier entre les hommes et les femmes.¹

La Loi foncière établit aussi que l'absence d'un titre foncier ne doit pas entraver les DUAT des communautés. Si d'un côté, ce système est positif dans la mesure où les droits fonciers des communautés sont reconnus sans titre foncier, d'un autre côté, cette disposition peut rendre les communautés rurales vulnérables et mettre leurs terres en danger. Le processus administratif de délivrance d'un titre foncier est complexe et onéreux. Il est donc louable que les titres fonciers ne soient pas obligatoires pour la reconnaissance des droits fonciers des communautés rurales. Toutefois, en l'absence de titre foncier, les zones des communautés ne sont pas délimitées et incluses dans le système cadastral national. Sans cette formalisation, il pourrait y avoir de doutes quant à la superficie exacte de l'aire d'une communauté, ou à l'occupation ou non d'une certaine zone. Par conséquent, leurs DUAT qui sont reconnus par la loi foncière ne sont en fait pas réellement garantis. En période de ruée vers la terre, cette incertitude cause des problèmes au Mozambique car certaines zones occupées par les communautés rurales mais considérées comme des « terres inoccupées » par le Gouvernement, ont été cédées aux compagnies nationales et étrangères pour leurs investissements privés, provoquant des troubles et des conflits (Norfolk et Hanlon, 2012).

En même temps, les questions de genre au Mozambique aggravent la vulnérabilité des femmes rurales. Elles sont à la fois des productrices alimentaires majeures et sont chargées de gérer

leurs maisonnées mais n'ont en fait aucun pouvoir réel de décision dans leurs familles, ou de droits réels sur les terres. Le Mozambique compte de nombreux groupes ethniques et des ensembles différents de pratiques traditionnelles et de dispositions de tenure coutumières. En général, ces systèmes appartiennent à deux groupes : les systèmes matrilineaires dans les régions du nord et du centre du pays, et les systèmes patrilineaires dans le sud. Dans les systèmes matrilineaires, les droits fonciers sont alloués à travers la lignée maternelle alors que dans les systèmes patrilineaires ils le sont à travers la lignée paternelle. Toutefois, au cours d'années récentes, les deux systèmes ont connu un processus de changement causé par les flux de migration et la densité et la croissance urbaine rapide. Ainsi, il est désormais difficile de parler de systèmes de parenté purs puisque les pratiques matrilineaires et patrilineaires mixtes deviennent normales (Villanueva, 2011). Toujours est-il que les hommes sont généralement l'autorité traditionnelle qui attribue les droits fonciers et prend des décisions concernant la tenure foncière (Seuane, 2009).

Par conséquent, qu'elles vivent dans des communautés matrilineaires ou patrilineaires, les femmes mozambicaines ont généralement accès aux terres grâce à leur lien de parenté avec les hommes de la communauté, que ce soit leur père, mari, ou oncle. Avant l'apparition du VIH, dans le cycle de reproduction d'un ménage type, les biens attribués à la famille par l'entremise de ces liens de parenté seraient utilisés, même s'ils le seraient de différentes manières en fonction du contexte culturel spécifique. Alors que les femmes sont responsables en premier de l'usage et du maintien de cette terre, elles ont rarement des droits de propriété ou une tenure assurés. Les femmes plus âgées, peut-être veuves, seraient prises en charge par leurs enfants désormais adultes une fois qu'ils héritent de la terre qui leur a été laissée en héritage par leurs pères, ou par le système de lignée familiale. Toutefois, avec l'apparition du VIH/SIDA, un grand nombre d'hommes meurent plus tôt et leurs enfants sont trop jeunes pour revendiquer leurs droits d'héritage.

Cependant, les terres disponibles sont de plus en plus rares en raison de l'investissement du secteur privé, de la croissance démographique et des changements climatiques. Dans ce contexte, plusieurs familles prennent des mesures pour retenir ou obtenir autant de terres que possible et les

¹ Voir aussi :
<http://www.fao.org/gender/landrights/report/en/>

jeunes veuves sont dépossédées de leurs terres et leurs enfants sont déshérités.

Privé d'un parent et résidant dans des communautés où les options de soins alternatifs et le soutien sont limités, les orphelins se retrouvent vulnérables à l'abus et à l'exploitation. Selon la tradition, c'est le moment pour la famille élargie de se réunir et de soutenir ces enfants, mais les faits abondants enregistrés montrent qu'en fait le contraire se produit dans la plupart des cas. Certains membres de la famille qui sont motivés par la poursuite de leurs propres intérêts économiques, profitent de cette occasion pour saisir la propriété et les biens dont devaient hériter la veuve et ses enfants. Les ressources précieuses telles que la terre, la maison, l'argent, le mobilier, le bétail, les outils agricoles, et les vêtements sont accaparés au nom de la culture et de la tradition, laissant la veuve et les enfants encore plus démunis (Save the Children, 2007).

Les jeunes familles sont donc expulsées et très souvent elles ne peuvent pas retourner dans la famille de la femme puisqu'il n'y a pas non plus de terre disponible à cultiver. En conséquence, elles se retrouvent dans une situation vulnérable en tant que pauvres sans terres, migrant souvent vers les zones urbaines et semi-urbaines et contraintes d'accepter des activités à hauts risques telles que la prostitution et d'autres occupations abusives pour pouvoir survivre. Les faits montrent qu'il existe un lien entre ces questions et la féminisation du VIH/SIDA au Mozambique (op.cit. Seuane, 2009)

Surmonter les défis

Comme démontré plus haut, l'écart et l'inégalité sont évidents entre le cadre juridique détaillé et la réalité sur le terrain. Il est clair que des efforts sont nécessaires pour concrétiser cette excellente législation en outils pratiques pour favoriser le changement des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et également pour améliorer la sécurité de la tenure foncière des populations rurales du Mozambique.

Trois ans après la signature de l'accord de paix, en 1995, la FAO a commencé à travailler avec le gouvernement mozambicain pour formuler et exécuter la politique foncière, la loi foncière, la loi forestière et toutes les réglementations et annexes techniques afférentes. La parité hommes-femmes et les droits des femmes sur les terres ont figuré à

l'agenda de cette longue coopération avec le Mozambique, en commençant avec le principe de la « garantie des droits d'accès et d'usage des terres par les femmes » dans la Politique nationale de 1995 formulée avec l'assistance technique de la FAO. En 2006, avec l'appui du Royaume des Pays-Bas, la FAO a initié un programme avec le Centre de formation juridique et judiciaire du Ministère de la Justice.

Le programme a adopté une stratégie à deux volets visant à autonomiser juridiquement les populations locales et à renforcer les capacités au niveau du gouvernement local. Ce programme incluait des cours de formation de parajuristes conçus pour assurer que les citoyens ruraux ordinaires du Mozambique sont non seulement plus informés de leurs droits, mais sont également capables d'utiliser positivement ces droits à la recherche d'avantages économiques et sociaux, et apprennent à défendre ces droits si nécessaire en faisant recours au système judiciaire. La parité hommes-femmes et les droits des femmes ont toujours été inclus dans les modules de formation aux deux niveaux. Toutefois, après 3 ans de cours et séminaires parajuridiques, il a été décidé qu'il était nécessaire de prendre en compte plus directement le rôle des femmes dans ces processus.

Dans cette optique, depuis 2010, la FAO apporte son appui au Gouvernement mozambicain à travers son Projet Terre et Genre GCP/MOZ/086/NOR, faisant la promotion des droits fonciers des communautés rurales et en même temps au sein des communautés, un accès plus équitable aux ressources foncières et naturelles pour les hommes et les femmes. Une composante renforcée sur l'égalité des hommes et des femmes et les droits des femmes et des enfants a été formulée, ainsi qu'une campagne de sensibilisation et des activités de recherche. Le projet a également soutenu les activités de renforcement des capacités mises en œuvre par le CFJJ visant les leaders des communautés, les hommes et les femmes au niveau local et également les représentants du gouvernement pour que le public soit informé et équipé pour faire valoir ses droits et que l'État soit mieux préparé pour surmonter les problèmes de genre de manière proactive.

Pendant toute la durée des cours de formation des parajuristes et des représentants du gouvernement, de nouveaux concepts ont été transmis à divers

niveaux de la société mozambicaine, remettant en question le système traditionnel qui est généralement discriminatoire à l'égard des femmes. Les parajuristes formés ont aussi reçu un appui technique de suivi pour travailler dans leurs communautés, transmettant le savoir acquis durant les formations.

En plus de la formation et des activités de terrain, le projet a également mené des actions concrètes pour sensibiliser le public sur les avantages des droits fonciers des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier dans le contexte de l'insécurité de la tenure en rapport avec la prévalence du VIH/SIDA, au moyen d'une campagne nationale de plaidoyer. Une série de supports ont été préparés pour diffuser l'information dans l'ensemble du pays, même dans les contrées reculées. Les messages communiqués au moyen de la campagne de plaidoyer visaient non seulement à équiper les femmes pour qu'elles apprennent leurs droits et les exercent, mais également à faire appel aux sensibilités des hommes. Un aspect important du programme de formation était son focus non seulement sur les femmes mais en particulier sur les hommes. En raison de l'impact du raisonnement conservatif masculin dans la société mozambicaine, il est essentiel de mettre l'accent fermement sur les hommes puisqu'ils sont les leaders et les dépositaires des coutumes et qu'ils doivent céder une partie de leur pouvoir pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Les femmes ont tendance à vouloir changer et améliorer leur propre situation. Même si au début, les femmes résistent à l'idée de l'égalité des sexes en raison des considérations culturelles, elles finissent par s'intéresser à ces idées et à les soutenir dans la mesure où elles réalisent qu'elles amélioreront leur existence. Mais les hommes sont encore plus réticents parce que s'ils acceptent ces idées, cela voudra nécessairement dire qu'ils doivent renoncer à une partie de leur contrôle et pouvoir, et pourquoi quelqu'un choisirait-il d'abandonner le pouvoir ? Par conséquent, il est important de travailler tant avec les hommes qu'avec les femmes, mais en particulier avec les hommes, pour leur faire comprendre que ces changements apporteront des avantages sociaux énormes et qu'au final, tout le monde y gagnera.

C'était étrange d'observer l'impact différent de la formation sur les femmes et sur les hommes et sur

les plus jeunes et les personnes âgées. Alors que les personnes âgées, y compris les femmes, qui ont participé aux formations, étaient souvent plus conservatifs, défendant l'inégalité entre les femmes et les hommes comme « *faisant partie de notre culture* », les nouvelles générations étaient plus actives et plus réceptives, réfutant en effet cette manière de penser et défendant l'idée selon laquelle la culture change constamment. Dans certains cas, les jeunes étaient les défenseurs de l'égalité des sexes durant les sessions de formation, essayant de convaincre leurs aînés qu'un accès plus équitable aux ressources foncières et naturelles bénéficierait à tous, aux hommes, aux femmes et en particulier aux enfants qui se retrouvent aussi sans-terre lorsque leurs mères sont expulsées après la mort de leurs pères.

Des centaines de personnes ont été formées et des milliers d'autres ont été contactées lors des réunions communautaires tenues partout dans le pays. En conséquence, et au titre des résultats et impacts du projet, certaines communautés rurales ont changé leurs pratiques discriminatoires envers les femmes, les tribunaux traditionnels ont commencé à reconnaître et à plaider pour les droits des veuves et des enfants, des femmes ont été nommées juges coutumières (d'habitude, seuls les hommes âgés étaient nommés juges traditionnels) et les parajuristes ont réussi à obtenir des titres fonciers en faveur des femmes vulnérables.

La réduction des inégalités de pouvoir en milieu rural et la promotion d'un accès aux ressources foncières et naturelles plus équitable pour les hommes et les femmes, est un processus graduel. Ce processus est loin d'être finalisé de nos jours dans le monde entier et en particulier dans les pays en développement. Toutefois, le Gouvernement mozambicain, la FAO, ses partenaires et le Royaume de Norvège (sponsor du programme ci-dessus), peuvent être très fiers des impacts réalisés jusqu'à présent et prévoient élargir les activités dans une nouvelle phase.

Références

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). 2011. *The State of Food and Agriculture (SOFA)*. Rome.

Norfolk, S. and Hanlon, J. 2012. *Confrontation between peasant producers and investors in Northern Zambézia, Mozambique, in the context of*

profit pressures on European investors. Keynote presentation to the Annual World Bank Conference on Land and Poverty. Washington: The World Bank. Save the Children. 2007. *Denied our rights: children, women and inheritance in Mozambique.* Maputo.

Save the Children and FAO. 2009. *Children and women's rights to property and inheritance in Mozambique: Elements for an effective intervention strategy.* Maputo.

Seuane, S. 2009. *Aspectos de Género e Impacto do HIV e SIDA sobre os Direitos das Mulheres e Crianças a Terra e Recursos Naturais.* Maputo: Centro de Formações Jurídica e Judiciária do

Ministério da Justiça de Moçambique. Villanueva, R. 2011. *The Big Picture: Land and Gender Issues in Matrilineal Mozambique.* Maputo.

Législation

Constitution de la République du Mozambique (2004), La République du Mozambique

Loi foncière (Acte No. 19/97 du 1^{er} octobre), The Republic of Mozambique



Le défi somalien : l'égalité entre les sexes dans la gestion des ressources naturelles

Carolina Cenerini¹

Résumé

En 2012-13, la Somalie a connu des changements politiques cruciaux qui ont offert des opportunités plus accrues pour la sécurité que le pays ait connues en plus de vingt ans. Que ces opportunités soient utilisées ou manquées dépendra en grande partie des choix faits par les somaliens et tous les intervenants impliqués dans le processus politique de la Feuille de route qui a finalement conduit aux élections présidentielles et à la fin de la période de transition. Les acteurs externes tels que les agences des Nations unies, la communauté des donateurs, les voisins régionaux tels que le Kenya et l'Éthiopie, joueront également un rôle critique. Dans ce cadre, il est plus que jamais important de participer aux questions foncières.

Le déclin des conditions sécuritaires dans le Bas et Moyen-Chébéli, une combinaison de l'influence d'Al-Shabaab et des disputes des clans pour les terres et le pouvoir, ne semble pas facilement réversible à court terme, et constitue une menace réelle pour le développement territorial en Somalie.

À la lumière de ce qui précède, la FAO Somalie a formulé une Initiative foncière au début du mois d'octobre 2013 qui réclame une action immédiate au Somaliland et dans le centre-sud de la Somalie dans le but d'accroître l'accès inclusif à la terre et de promouvoir les capacités de gestion intégrée et adaptative des ressources naturelles aux niveaux communautaire, régional et national.

1. Introduction

La Somalie continue d'être au centre de l'une des crises humanitaires les plus graves du monde. L'absence d'un gouvernement centralisé efficace pour l'ensemble du pays demeure un défi majeur. Dans la région de la Corne de l'Afrique, la Somalie est le pays le plus affecté par la sécheresse qui a conduit à la déclaration d'une famine dans le centre-sud du pays en juin

2011. En conséquence, en plus des effets dévastateurs de vingt ans de guerre civile, des millions de somaliens ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Sur le total de la population estimée à 9 millions, plus d'un tiers vit dans l'extrême pauvreté² et en plus de cela, la Somalie a connu des déplacements en masse de sa population qui ont eu pour conséquence une forte densité de personnes déplacées internes (les PDI sont estimés à environ 1,1 million³) et de réfugiés dans les pays voisins (les réfugiés somaliens dans la région de la Corne de l'Afrique sont estimés à environ 1,1 million⁴).

La situation des somaliennes est particulièrement problématique et est une préoccupation réelle pour leur accès à la justice et à la protection de leurs droits humains en général. Les femmes représentent environ 50 pourcent de la population somalienne et les inégalités et conditions inhumaines criardes dont elles sont victimes tant à cause du conflit qu'en règle générale, est un facteur clé contribuant à l'indice de développement humain extrêmement faible du pays⁵. La violence à l'égard des femmes a été un aspect notable de la guerre durant laquelle les conventions coutumières protégeant les femmes et les enfants et préservant la dignité humaine ont été violées.

Les femmes jouent un rôle central pour les moyens d'existence pastoraux et agro-pastoraux. Elles gèrent les ménages et s'occupent du bétail à l'exception des chameaux. Bien qu'elles effectuent la majeure partie des tâches ménagères et des activités économiques, les femmes ne sont pas complètement impliquées dans les processus de prise de décision. Actuellement, le nombre de femmes propriétaires de petites entreprises dans les zones rurales s'accroît bien que leur accès au marché soit généralement restreint aux marchés locaux.

Les femmes sont confrontées à plusieurs défis lorsqu'elles veulent explorer d'autres opportunités commerciales. Ces défis incluent : le manque de capital financier pour la croissance en raison du nombre limité d'institutions financières rurales qui

¹ Carolina Cenerini, Spécialiste des politiques foncières FAO Somalie. Ngecha Road Campus | Off Lower Kabete Road, Nairobi, Kenya. Tél.: + 254 707210224
Courriel: Carolina.Cenerini@fao.org

² Rapport national de la Somalie sur le développement humain 2011

³ Chiffre approuvé par HCT Somalie en août 2013

⁴ Réfugiés somaliens dans la Région, HCR Mai 2013

⁵ Security Council resolution 1325

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325%282000%29

peuvent offrir des prêts aux femmes ; le taux élevé d'analphabétisme qui restreint la participation des femmes sur le marché ; le manque de compétences techniques chez les femmes et l'absence de petites entreprises gérées par les femmes ; l'absence de volonté politique du Gouvernement pour faire de la sous-représentation des femmes dans les processus de décision une priorité. Des campagnes de plaidoyer plus actives, le développement des capacités des organisations de femmes à faire pression pour le changement, et la promotion de la participation des femmes au processus de décision, doivent être sérieusement pris en considération.

L'Unité de l'égalité des sexes (GAU) du Bureau politique des Nations unies pour la Somalie (UNPOS) a développé une matrice de mise en œuvre pour assurer que les préoccupations¹ relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité font partie intégrante de chacun des quatre piliers de la Feuille de route adoptée à Mogadiscio en septembre 2011 par les représentants des diverses factions politiques de la Somalie. Les piliers sont la Sécurité, la Constitution, la Diffusion politique & Réconciliation, et la Bonne gouvernance. En octobre 2011, la GAU a également élaboré le Plan national somalien pour la sécurité et la stabilisation (NSSP). En outre, les premier et cinquième engagements du « Plan d'action à sept points du Secrétaire général sur l'édification de la paix adaptée aux différences spécifiques aux sexes² » orientent le mandat Genre de l'UNPOS pour promouvoir une participation plus systématique des femmes et la disponibilité de l'expertise en matière de parité hommes-femmes pour soutenir les processus de paix. Cela implique l'inclusion des experts du genre dans les équipes de médiation et l'appui aux forums de paix des femmes de la société civile. En outre, le mandat Genre de l'UNPOS vise à promouvoir la participation des femmes en tant que décideuses dans les institutions publiques, et l'utilisation de mesures spéciales temporaires telles que l'action positive, le traitement préférentiel et les systèmes basés sur les quotas.

¹ Revue des OMD par le PNUD pour la Somalie 2007

²

http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/seven_point_action_plan.pdf

2. L'initiative foncière de la FAO Somalie



Source: BBC, Juillet 2013

<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-14094503>

Aujourd'hui, il est de plus en plus évident que la Somalie est confrontée à des problèmes énormes relatifs à l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles. Les moyens d'existence des somaliens qui ont un accès limité ou pas accès du tout à la terre et aux autres ressources naturelles sont vulnérables parce qu'ils éprouvent des difficultés à accumuler des biens tangibles tels que le bétail, les semences, les facilités relatives à la production alimentaire et la récupération après les chocs naturels.

Les changements politiques et environnementaux, les altérations régionales et les conflits ont tous une influence sur la dynamique des zones rurales. Afin de mieux répondre à ces enjeux, une approche territoriale basée sur les droits humains est nécessaire : une approche qui puisse permettre aux communautés locales de protéger leurs droits et leurs systèmes de moyens d'existence, et de participer aux processus de dialogue politique et de décision.

Dans le cadre de la Stratégie de résilience de la FAO Somalie, l'Initiative foncière de la FAO Somalie a été développée au début du mois d'octobre 2013 pour appeler à l'action au Somaliland et dans les régions du sud et du centre de la Somalie (en particulier dans la région de Gedo).

L'objectif principal de l'Initiative foncière est d'accroître l'accès durable, inclusif et équitable pour les hommes et les femmes, à la terre et aux autres ressources naturelles afin de favoriser les investissements productifs ainsi que le développement économique et social du pays. Cet objectif sera atteint grâce à une série de résultats comprenant : une évaluation approfondie des droits territoriaux et de la dynamique des conflits, le

renforcement du cadre juridique et politique relatif aux aspects territoriaux, le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la participation à la gouvernance foncière.

2.1 Intervention sur le terrain au Somaliland

Le Somaliland a fait sécession de la Somalie et a proclamé son indépendance en 1991. Le pays a tenu des élections municipales le 28 novembre 2012, les premières depuis 2002. Le panel d'élection a enregistré près de 2400 candidats pour 353 sièges municipaux. Les résultats préliminaires montrent que sur les 172 candidates, 10 ont été élues comme conseillères municipales.

Le tableau suivant montre la proportion de la représentation des femmes au gouvernement.

Region/ Body	Total positions	Women	Percentage
Ministers	26	1	4%
Parliament	66	2	3%
House of Male Elders	n/a	0	0%
District	250	44	17.2%

Source: PNUD Somalie, Janvier 2013. La parité en Somalie

Le Ministère de la Planification nationale et du développement (MoNPD) a formulé, pour la première fois, un plan quinquennal de développement (2012-2016) qui inclut la nécessité d'intégrer l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs de développement, et de promouvoir l'accès égal des femmes à la participation et à la prise de décision dans la vie sociale, économique et politique de la nation¹.

L'Initiative foncière de la FAO Somalie est en harmonie avec ces principes et met l'accent sur la prise en compte des inégalités dans le cadre des activités productives, des biens et de l'accès aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau. Encore plus important, la FAO entend renforcer les mesures gouvernementales pour faire des préoccupations des femmes une dimension intégrale de la formulation de toutes les politiques relatives aux aspects territoriaux.

Pour prendre en compte les inégalités manifestes entre les hommes et les femmes et pour surmonter les défis énormes auxquels sont confrontées les somaliennes dans le cadre des questions foncières, la FAO Somalie réitère que l'égalité des sexes est une condition *sine qua non* pour le développement durable inclusif et démocratique à même de garantir la stabilisation du pays. Par conséquent, il est nécessaire d'œuvrer pour l'intégration structurelle d'une dimension genre dans les projets, programmes et initiatives de terrain comme moyen d'intégrer la diversité dans le développement territorial.

Un exemple concret est le processus de révision de la Politique foncière du Somaliland qui sera initié l'année prochaine (2014) et bénéficiera de l'appui technique de la FAO en étroite collaboration avec les contreparties clés telles que les ONG locales, les OSC, les représentants coutumiers et gouvernementaux. Le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement, en étroite collaboration avec les ONG locales, a rédigé, en 2008, la Politique de tenure foncière du Somaliland qui peut être considérée comme un premier effort et un point de départ louable. Sur la base de cette version provisoire, l'idée est de stimuler une série de tables rondes et d'ateliers de validation parmi les acteurs clés afin de créer conjointement une politique progressive inclusive des valeurs fondamentales telles que la justice sociale et l'égalité des sexes. La Politique foncière devra incorporer les composantes clés suivantes : la garantie de la tenure pour les hommes et les femmes, l'amélioration de l'accès des femmes au crédit, au titre foncier, la résolution des questions relatives aux tenures coutumières, une attention particulière pour l'allocation de terres aux minorités ethniques et aux femmes, et des mesures pour empêcher les spéculations et litiges fonciers. Un cadre solide de droits fonciers est un élément de changement structurel, de protection environnementale et de gestion durable des ressources naturelles, et il démontre que les besoins et intérêts des groupes les plus marginalisés tels que les femmes rurales ont été pris en compte.

Étant donné ce processus, la FAO fait actuellement la promotion de plusieurs activités préliminaires afin d'autonomiser les acteurs plus fragiles et de les équiper pour négocier et revendiquer leurs droits fonciers. Au Somaliland, un nombre de formations

¹ PNUD Somalie. Janvier 2013. La parité en Somalie

sur les droits fonciers et la gouvernance foncière ont été organisés en collaboration avec PENHA (Réseau pastoral et environnemental dans la Corne de l'Afrique). Les supports de formation ont été développés de façon *ad hoc* sur la base des autres initiatives de terrain de la FAO et les méthodologies participatives telles que les directives de l'Amélioration de l'égalité des sexes dans les questions territoriales (IGETI) et l'approche du Développement territorial participatif et négocié (PNTD) (Photo 1)¹.



Photo 1. Formation à Hargeisa, Septembre 2013

L'objectif est de soutenir et autonomiser les organisations de femmes (telles que SWORAG- Groupe de recherche et d'action des femmes somaliennes, SWRA – Association pour la réhabilitation des femmes de Sanaag, WEHEEA – Association environnementale et d'éducation sur les droits humains des femmes) et les associations pastorales et agro-pastorales pour assurer des moyens d'existence durables et influencer les institutions pour qu'elles soient plus sensibles à leurs droits et pour promouvoir une compréhension partagée plus forte des approches de développement pastoral. En termes de groupes pastoraux, la FAO est activement engagée dans la formation pour le compte du Forum pastoral du Somaliland (SOLPAF) qui est une organisation locale à but non lucratif créée en 2006 avec pour mission d'aider les pasteurs et les agro-pasteurs à s'assurer des moyens d'existence durables afin de

leur permettre d'inciter les institutions à être plus sensibles à leur droits et promouvoir une compréhension partagée plus forte des différentes approches du développement de la communauté pastorale.

L'absence d'investissement dans les services de base adaptés au mode de vie pastoral et nomade est manifeste. Leurs déplacements d'un pays à l'autre compromettent leur reconnaissance en tant que citoyens ayant droit aux services publics. L'objectif est donc de promouvoir les droits des pasteurs et des agro-pasteurs au moyen d'interventions de terrain telles que les formations sur les droits fonciers ; les tables rondes pour améliorer le mécanisme de résolution de conflits entre les exploitants, les forestiers, les bergers, les autres usagers des ressources naturelles, et les chefs traditionnels ; les activités de plaidoyer pour renforcer les réseaux pastoraux afin d'établir des forums qui les aideront à s'engager de façon plus effective dans le dialogue politique.

Compte tenu du fait que le développement territorial est une question sérieuse pour les communautés pastorales et agro-pastorales, le SOLFAP et d'autres organisations impliquées dans les formations peuvent jouer un rôle vital dans le plaidoyer et le lobbying sous l'encadrement de la FAO et du PENHA pour développer les compétences de négociation avec les différentes parties prenantes.

Le cours de formation compte offrir aux participants un moyen de se familiariser avec les principes de la négociation territoriale dans les approches participatives sur la base de leur vision et de leurs expériences. L'objectif est de développer ensemble les bases méthodologiques de telle sorte que l'approche PNTD/IGETI « soit innée et pratiquée parmi les participants » et ne soit pas considérée comme une suggestion externe.

Plusieurs cas pratiques sont introduits pour comprendre que les principes de base, entre autres, la négociation, la participation, et la territorialité, ne sont pas restreints à l'agriculture ou aux pays les moins développés. Ils sont applicables quel que soit le secteur ou l'envergure du problème (national ou local). Durant la présentation des cas pratiques, des photos et vidéos ont été projetées pour contextualiser l'intervention et les domaines d'intérêt géographique.

¹ Improving Gender Equality in Territorial Issues (IGETI)
<http://www.fao.org/docrep/016/me282e/me282e.pdf>
Participatory and Negotiated Territorial Development
approach (PNTD)
http://www.fao.org/sd/dim_pe2/docs/pe2_050402d1_en.pdf

Les jeux de rôle et discussions libres sont encouragés et plusieurs questions délicates sont abordées comme par exemple : l'importance du système coutumier somalien (xeer) dans la résolution des questions foncières, la dynamique des clans, l'accès limité des femmes aux terres et aux marchés locaux, l'importance de la propriété foncière, l'autonomisation des femmes dans les zones pastorales, etc.

La terre demeure une question complexe et délicate. D'autre part c'est un facteur crucial du développement économique et la distribution des ressources naturelles est sensée altérer les facteurs étroitement liés tels que les facteurs éducatifs, institutionnels et financiers.

Les défis fonciers qu'il reste à surmonter sont nombreux. Cet article a tenté de donner une vue générale des diverses questions et de la dynamique, démontrant ainsi la complexité du sujet.

La réalité est qu'il n'existe pas de solution unique pour le développement de politiques, les droits et les institutions. Il s'agit d'une entreprise énorme nécessitant des changements culturels, politiques et institutionnels.

Bien que des progrès notables aient été réalisés pour assurer la protection juridique des droits humains comme libertés fondamentales, plusieurs barrières subsistent.

En particulier dans les zones rurales, la plupart des droits sont encore affectés par la gestion/utilisation/accès à la terre, y compris les droits à l'alimentation, à l'eau et au travail, même si les principes généraux de la loi internationale garantissent la protection en rapport avec la gestion/utilisation/accès à la terre, telle que l'égalité et la non discrimination dans le cadre de la propriété et de l'héritage.

Il est nécessaire de consentir des efforts considérables pour soutenir le rôle de toutes les personnes, hommes et femmes sans aucune forme d'exclusion, pour qu'elles puissent influencer leur croissance humaine et le développement humain des sociétés. Dans ce sens, la FAO peut jouer un rôle important en tant que médiatrice du processus de renforcement des capacités des institutions et des communautés locales impliquées dans les questions foncières.

Les interventions de développement doivent demeurer la responsabilité des somaliens eux mêmes. La volonté de reconstruire le pays et la société est un facteur de rassemblement pour les somaliens quelle que soit leur idéologie, leur zone géographique et leur clan. Les initiatives conçues de manière à respecter cette volonté, garantiront que les droits humains sont placés au cœur des efforts d'intervention.

Références

FAO. 2012. Improving Gender Equality in Territorial Issues (IGETI)
<http://www.fao.org/docrep/016/me282e/me282e.pdf>

FAO. 2005 Participatory and Negotiated Territorial Development approach (PNTD)
http://www.fao.org/sd/dim_pe2/docs/pe2_050402d1_en.pdf

Humanitarian Country Team (HCT) Somalia, August 2013

National Security and Stabilization Plan (NSSP).
October 2011

https://www.cimicweb.org/cmo/Piracy/Documents/Somalia/20111111%20TFGOVERNMENT%20NSSP%2018%20October%202011%20including%20FOR%20EWO_1.pdf

http://www.un.org/en/peacebuilding/pbso/pdf/seven_point_action_plan.pdf

Security Council resolution 1325

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325%282000%29

Somalia National Human Development Report 2011

UNDP . 2007 . MDG Review for Somalia

UNDP Somalia. January 2013. Gender in Somalia

UNHCR. May 2013. Somali Refugees in the Region

Liens

La jeunesse et la Commission de l'Union africaine

La Division de la Jeunesse sous le Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie (HRST) est la division en charge du programme pour la jeunesse africaine à la Commission de l'Union africaine (CUA). La Division est responsable des questions suivantes :

- Développement des politiques pour les jeunes, participation et renforcement des capacités ;
- Développement du cadre juridique : Charte africaine de la jeunesse ;
- Cadre institutionnel : Plan d'action de la décennie africaine de la jeunesse (2009-2018)
- Exécution des programmes de la jeunesse : Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (AU-YVC) ;
- Partenariats et mobilisation des ressources ;
- Organisation de forums de jeunes et célébration de la Journée africaine de la jeunesse ;

Rapports et publications périodiques :

- Rapport sur l'état de la jeunesse – biennal
- Base de données statistiques sur la jeunesse africaine ;
- Rapport sur les bonnes pratiques en matière de développement des jeunes ;
- Cartographie des ONG et Réseaux dirigés par les jeunes en Afrique ;
- Évaluation de l'avancement de la réalisation de la Charte africaine de la jeunesse.

Informations obtenues sur le site web de la Commission de l'Union africaine : <http://www.africa-youth.org/youth>

Invitation à rejoindre les Jeunes volontaires de l'Union africaine !

La décision de devenir un Jeune Volontaire de l'Union africaine (AU-YV) pourrait changer votre vie et vous offrir des opportunités de travailler dans une communauté autre que la votre et de contribuer aux initiatives locales de développement. L'Afrique a besoin d'une main d'œuvre qualifiée considérable chaque année dans tous les domaines et secteurs professionnels. Le volontariat des jeunes a contribué de manière substantielle au développement des économies les plus avancées et au PIB annuel. En Afrique, le volontariat des jeunes contribuerait non seulement au développement du continent mais serait également un moyen de participation et d'autonomisation directe et significative des jeunes.

Pour plus d'informations, prière contacter le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (AUYVC)

Tél : +251 115 51 7700 ; Télécopie : +251 115 18 2072 ; Courriel : youth@africa-union.org

Information obtenues sur le site : <http://www.africa-youth.org/be-auyv>

L'Afrique, ce jeune continent !

Environ 65% de la population totale de l'Afrique est âgée de moins de 35 ans et plus de 35% a entre 15 et 35 ans, ce qui fait de l'Afrique le continent le plus jeune au monde. D'ici 2020, il est prévu que 3 personnes sur 4 soient âgées en moyenne de 20 ans. Environ 10 millions de jeunes africains arrivent chaque année sur le marché du travail.

Pour en savoir plus, prière visiter le site web suivant : <http://www.africa-youth.org/>

Informations recueillies sur le site web de la Division des ressources humaines et de la jeunesse de la Commission de l'Union africaine : <http://www.africa-youth.org/>

« Changer les relations entre les sexes dans le secteur agricole en Afrique subsaharienne ».

C'est le titre d'un ouvrage condensant des leçons tirées de l'intégration de l'égalité des sexes dans les initiatives de développement agricole en Afrique. Il présente des études cas en provenance de l'Éthiopie, du Kenya, du Mozambique, du Nicaragua et de la Zambie. Ces études de cas soulignent les efforts consentis à tous les niveaux, des ménages au gouvernement national. Les auteurs partent du principe selon lequel les femmes et les hommes autonomisés sont de meilleurs exploitants plus prospères qui peuvent exploiter au mieux les opportunités qui les entourent. Pour lire l'ouvrage en ligne, cliquez sur : <https://dgroups.org/?c3y0spwr>. Les auteurs sont : Cathy Farnworth, Melinda Fones Sundell, Akinyi Nzioki, Violet Shivutse et Mario Davis. Année : 2013.

Informations recueillies sur le site web de The Stockholm Environment Institute (SEI) : <http://www.seiinternational.org/publication?pid=2380>

Université EARTH au Costa Rica : un exemple spécial d'expérience pratique et un programme renommé sur l'entrepreneuriat des étudiants

L'Université EARTH au Costa Rica est un exemple bien connu d'expériences pratiques et un programme dynamique et bien établi d'entrepreneuriat des étudiants. L'université offre des opportunités pratiques pour aider les étudiants à développer des compétences molles et l'entrepreneuriat tout au long de leur formation. Elle prend des dispositions pour des stages au sein de la communauté rurale environnante, l'établissement de projets d'étudiants et de stages auprès de compagnies privées et d'organisations de la société civile dans le cadre de son programme d'enseignement.

Pour plus d'information prière visiter le site suivant : www.earth.ac.cr

Nouvelles

Un cadre stratégique à l'échelle continentale pour la gestion des plantes exotiques envahissantes en Afrique est prometteur pour l'emploi des jeunes

Gualbert Gbèhounou¹ et Joyce Mulila-Mitti²

Les Plantes exotiques envahissantes (PEE) sont des plantes non-indigènes qui ont une incidence néfaste sur la biodiversité, éliminent les espèces indigènes en rivalisant avec elles pour les éléments nutritifs, en perturbant les écosystèmes locaux et les fonctions écosystémiques, ou en transmettant des agents pathogènes. Les PEE aggravent la pauvreté et menacent le développement de l'Afrique à travers leur impact négatif sur l'agriculture, la foresterie et les pêches.

Les espèces de PEE les plus connues qui mettent actuellement en péril le développement de l'Afrique incluent *Eichhornia crassipes* (jacinthe d'eau, Figure 1), *Parthenium hysterophorus* (Parthenium) et *Solanum elaeagnifolium* (Morelle jaune) pour n'en citer que quelques unes.



Figure 1. *Eichhornia crassipes* (jacinthe d'eau),

¹ Gualbert. Gbèhounou, Fonctionnaire agricole, Division de la production végétale et de la protection des plantes, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla, 00153, Rome, Italie. Tél.: 3906 570 53 751
Courriel: Gualbert.Gbehounou@fao.org

² Joyce Mulila-Mitti, Spécialiste de la protection des cultures, Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. P. O. Box GP 1628 Accra, Ghana.
Courriel: Joyce.MulilaMitti@fao.org

Tél: (233) 302 675 000 Poste :41630 ;
Tél. : (233) 263 017 624; Télécopie: (233) 302 668 427

La jacinthe d'eau est une mauvaise herbe aquatique hautement envahissante en Afrique. Elle rend les voies d'eau innavigables, réduit la disponibilité et la capture des poissons, réduit la capacité de génération des stations hydroélectriques et contribue à la pénurie d'eau. En Afrique de l'Est, l'invasion du *Parthenium hysterophorus* empêche les populations de s'adonner aux activités agricoles sur les terres envahies (Figure 2). En Afrique septentrionale et australe, la situation est identique avec *Solanum elaeagnifolium* (Morelle jaune), une plante envahissante terrestre toxique pour le bétail (Figure 3).



Figure 2. Invasion de *Parthenium hysterophorus* en Afrique de l'Est



Figure 3. *Solanum elaeagnifolium* (Morelle jaune)

Les 29 et 30 octobre 2013, une équipe d'experts s'est réunie au Bureau régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique à Accra pour discuter et finaliser une Stratégie continentale pour la gestion des plantes exotiques envahissantes en Afrique. La réunion a noté que les plantes exotiques envahissantes (PEE)

font déjà subir des pertes majeures à l'agriculture, dégradant l'environnement naturel et entravant le développement.

En fait, les PEE ont un impact négatif sur les trois dimensions de la durabilité de la production agricole. Elles influencent (1) la durabilité agro-écologique en réduisant la biodiversité ; (2) la durabilité économique en réduisant l'efficacité de la production et l'accès aux marchés ; (3) la durabilité socio-territoriale en réduisant les opportunités d'emploi.

Les impacts des PEE sont souvent ressentis de manière disproportionnée par les pauvres et les femmes qui sont les moins à même de supporter les problèmes causés par les PEE. La jeunesse sera particulièrement affectée par les opportunités d'emploi limitées résultant de l'impact négatif des PEE sur les trois dimensions de la durabilité mentionnées plus haut.

La stratégie continentale pour résoudre le problème des PEE en Afrique discutée lors de l'atelier comprend cinq domaines :

1. La coordination et le leadership dans la résolution du problème des PEE aux niveaux continental, sous-régional et national ;
2. Les politiques, lois et cadres réglementaires pour la prévention et la gestion des PEE ;
3. La recherche et le développement des capacités pour la prévention et la gestion des PEE ;
4. La mise en œuvre de solutions pour la prévention et l'atténuation de l'impact des PEE ;
5. La communication, la sensibilisation et l'information.

Les trois domaines relatifs à la recherche et au développement des capacités, à la mise en œuvre des solutions et à la communication pourraient présenter des opportunités d'emploi aux jeunes africains.

Un exemple d'opportunités d'emploi offertes aux jeunes par la gestion des plantes exotiques envahissantes est le programme « Working for Water » (« Travailler pour l'eau ») en Afrique du sud. Le Ministère chargé des Eaux et Forêts en Afrique du sud a réalisé l'impact négatif des PEE sur l'approvisionnement en eau et le ruissellement des bassins versants. Le programme « Working for Water » a été lancé avec les principaux objectifs suivants:

- Assurer la durabilité du ruissellement d'eau des zones de bassins versants ;
- Conserver la biodiversité ;
- Autonomiser les communautés locales à travers la création d'emplois, la formation et le renforcement des capacités ;
- Favoriser l'autonomisation économique des entrepreneurs issus de communautés défavorisées ;
- Éradiquer effectivement les espèces exotiques envahissantes.

Bien que la stratégie continentale en cours de formulation pour la gestion des PEE en Afrique n'ait pas d'objectif stratégique relatif à l'emploi des jeunes, elle est prometteuse en ce qui concerne la création d'opportunités d'emplois pour les jeunes durant la phase de mise en œuvre au niveau national. En plus, la gestion des PEE améliorera la durabilité des systèmes de production agricole, les rendant plus attrayants pour l'investissement par les jeunes.

Annonce

Le Forum sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique de l'Ouest lance une enquête sur les jeunes dans l'agriculture

Renata Mirulla¹

Depuis 2007, le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Forum FSN) offre à un réseau en constante expansion de plus de 5 000 experts et praticiens du monde entier l'occasion de débattre de thèmes sensibles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, d'échanger leurs expériences et d'apprendre de celles des autres, de manière virtuelle. Au fil des années, le Forum FSN a fait preuve de sa pertinence pour le discours mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition ; ses activités ont contribué à une meilleure compréhension et à la mise en place d'approches multisectorielles de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ont servi de soutien aux processus d'élaboration de politique qui ont permis à un vaste éventail de parties prenantes de participer activement et de faire entendre leurs voix et leurs préoccupations.

Le Forum FSN a conduit à une stratégie régionale qui a pour but de faciliter le réseautage et de servir de plate-forme pour s'engager vis-à-vis des priorités de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelon régional.

L'une de ces plates-formes est le Forum FSN en Afrique de l'Ouest. En novembre 2013, un atelier tenu au bureau régional de la FAO pour l'Afrique a rassemblé seize participants de la sous-région qui ont analysé les façons de faire prospérer le Forum en Afrique occidentale. Les participants sont convenus que le réseau régional devait avant tout servir de soutien aux processus politiques et ont discuté des manières de faire participer les acteurs de base à ce processus. À l'issue de l'atelier, une

stratégie et un plan de travail concret ont été mis au point pour 2014.

Le Forum FSN en Afrique de l'Ouest «est le réseau en ligne dédié à la promotion de la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique de l'Ouest; il comprend un large spectre d'acteurs et soutient la sensibilisation et l'efficacité des initiatives politiques » explique Mauricio Rosales, Coordinateur du Forum. L'efficacité de ces efforts peut encore être renforcée en augmentant la diversité des acteurs qui participent activement au Forum et en améliorant l'échange de connaissances et d'informations entre ces derniers. En définitive, une prise de conscience et un engagement accrus des parties prenantes peuvent obliger les gouvernements et les décideurs à une plus grande responsabilité.

Les discussions tenues dans le cadre de l'atelier ont fait ressortir l'importance du thème de la « jeunesse dans l'agriculture » qui a été considéré comme l'un des principaux défis dans la région. Pour faire en sorte que le travail dans le secteur agricole soit plus attrayant pour les plus jeunes générations, le Forum FSN en Afrique de l'Ouest a lancé une enquête, en partenariat avec Young Professionals in Agricultural Research for Development (Ypard). Conformément aux recommandations formulées par les participants à l'atelier, le Forum FSN en Afrique de l'Ouest permet aux intéressés de répondre à l'enquête par SMS afin de faciliter l'accès et la participation des communautés de base. L'enquête sera clôturée le 31 janvier 2014 et un rapport sur les résultats sera publié en mars 2014 sur la page <http://www.fao.org/fsnforum/west-africa/>

Plusieurs activités ont été prévues en 2014 et tous les experts et praticiens dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont invités à prendre part dans le réseau.

L'agent de contact pour le Forum FSN en Afrique de l'Ouest auprès du bureau régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest est Justin Chisenga Justin.Chisemga@fao.org

Pour plus d'information, visitez le [Forum FSN en Afrique de l'Ouest](#) ou contactez FSN-moderator@fao.org

¹ Renata Mirulla. Facilitatrice du Forum, Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition (FSN Forum) Division de l'économie du développement agricole, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Viale delle Terme di Caracalla, 00153, Rome, Italie. Tel: (+39) 06570 52464 Courriel: Renata.Mirulla@fao.org <http://www.fao.org/fsnforum> Twitter: FAOFSNForum

Thème et date limite pour le prochain numéro

Le prochain numéro du magazine Nature & Faune sera constitué d'articles succincts sur le thème général de la « Gestion durable des ressources naturelles dans l'équation de l'alimentation et de la nutrition dans les zones urbaines en Afrique ». Ce thème est en harmonie avec la mission du magazine qui est d'améliorer la communication, l'échange d'informations et de savoirs sur les questions relatives à la préservation de la gestion et de l'utilisation des ressources naturelles de l'Afrique pour un approvisionnement soutenu des populations du continent en produits et services. Le thème reflète le rôle plus complémentaire que central des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations urbaines avec comme focus l'agriculture.

En 2007-2008¹, à la suite de la hausse soudaine des prix alimentaires, quatorze des 54 pays africains ont connu des émeutes dans leurs villes. Cette situation, parmi d'autres facteurs, a déclenché une réflexion plus profonde et a attiré l'attention sur la sécurité alimentaire dans les zones urbaines africaines et dans le monde en général. Quel est le problème ? La forte densité démographique des zones urbaines est-elle à blâmer ? Une analyse de la démographie montre qu'entre 2012 et 2050, il est prévu que la population mondiale passe de 7 milliards à plus de 9 milliards. Il est également projeté que la population urbaine continue de croître et passe de plus de 50% en 2010 à près de 70% d'ici 2050. Ce pourcentage constituera une augmentation de plus de 2,5 milliards de personnes. L'essentiel de cet accroissement se produira dans les pays en développement, en particulier dans les villes en pleine croissance d'Asie de l'est et du sud, et d'Afrique subsaharienne². Selon le Fonds des

Nations unies pour la population (FNUAP), « la région dont l'urbanisation est la plus rapide est l'Afrique avec un taux de croissance urbaine actuel de 3,2 pourcent par an. Bien qu'étant le continent le moins urbanisé de nos jours, d'ici 2050, l'Afrique abritera 1,2 milliards de citoyens, plus de la moitié de sa population totale... »³

Cette croissance constitue un défi non seulement pour les zones urbaines mais également pour les zones rurales dans la mesure où beaucoup, en particulier les jeunes, migreront vers les zones rurales durant cette période. Jadis, les villes attiraient les ruraux parce qu'elles étaient porteuses d'espoir et de prospérité. Aujourd'hui, les ruraux migrent vers des zones urbaines qui sont aussi pauvres que les villages et n'offrent que de piètres moyens d'existence. C'est dans ce contexte que les chaînes de valeur clandestines du charbon et du bois de feu existent. Les changements de politiques et les incitations peuvent les faire prospérer. La prise en compte des enjeux de l'urbanisation couvre directement et indirectement le développement rural et territorial. De quels moyens l'Afrique dispose-t-elle pour assurer l'accès à une bonne nutrition et que doit-elle faire pour produire suffisamment de nourriture pour ses populations urbaines ? Quelles infrastructures sont nécessaires pour que les systèmes de production alimentaire soient adaptés aux villes africaines contemporaines ? Comment les villes peuvent-elles préserver les services écosystémiques environnants tout en assurant l'approvisionnement soutenu en nourriture et en produits consommables à leurs populations en pleine expansion ? Tout le monde devra s'y mettre pour résoudre ces questions de diverses perspectives. Toutes les parties prenantes devront travailler ensemble aux niveaux régional, national et local pour promouvoir et mettre en œuvre des projets et activités visant à sensibiliser le public sur les enjeux et opportunités inhérents à l'urbanisation et à la sécurité alimentaire sur le continent.

¹ <http://www.csaee.ox.ac.uk/conferences/2011-EdiA/papers/711-Berazneva.pdf>. Et aussi, Julia Berazneva et David R. Lee 2011. *Explaining the African Food Riots of 2007-2008: An Empirical Analysis* Charles H. Dyson School of Applied Economics and Management Cornell University, Ithaca, New York

² http://communitascoalition.org/pdf/Zero_Draft_Linkages_Rural_Deve_Forster.pdf

³

http://www.fao.org/fileadmin/templates/FCIT/PDF/FoodAgriCities_Oct2011.pdf Voir également : FNUAP, 2007. *State of the world population* (<http://www.unfpa.org/swp/2007/>)

Le comité de rédaction invite les auteurs à contribuer des articles qui examinent les enjeux de l'urbanisation soutenue pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des centres urbains d'Afrique dans le contexte de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles. Les auteurs peuvent développer ce thème général mais tangible de diverses perspectives y compris : la demande croissante de ressources naturelles dans les zones urbaines et périurbaines et ses implications pour la gestion durable des ressources naturelles ; la planification forestière intégrée dans les zones urbaines et périurbaines pour la production alimentaire, la nutrition, la sécurité alimentaire et la protection environnementale ; les systèmes de

tenure, de gouvernance, de production agricole, les modèles agroalimentaires, la croissance verte inclusive, les impacts et enjeux des changements climatiques et la contribution de la foresterie urbaine à l'atténuation de la crise de la dendroénergie dans les zones urbaines et périurbaines. Les informations relatives au mécanisme REDD+ sont également très recherchées, surtout en ce qui concerne son mode de fonctionnement et ses avantages pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des centres urbains africains.

La date limite de soumission des manuscrits pour le prochain numéro de *Nature & Faune* est fixée au 1er juin 2014.



Directives à l'intention des auteurs, Abonnement et Correspondance

À l'attention de nos abonnés, lecteurs et contributeurs:

- **Directives à l'intention des auteurs** – Afin de faciliter les contributions des auteurs potentiels, nous avons compilé des directives pour la préparation des manuscrits pour le magazine *Nature & Faune*. Les articles courts et précis sont privilégiés (maximum de 1500 mots, environ 3 pages). Prière visiter notre site web ou nous envoyer un email pour recevoir une copie des Directives.
- **Soumission d'articles** - Nous vous invitons à nous envoyer vos articles, nouvelles, annonces et rapports. Nous tenons à exprimer à quel point il est important et plaisant pour nous de recevoir vos contributions et vous remercions de votre appui constant au magazine *Nature & Faune* dans le cadre de nos efforts communs pour étendre la portée et l'impact des initiatives de conservation en Afrique.
- **Abonnement/désabonnement** – Pour vous abonner ou vous désabonner de prochains mailings, veuillez nous envoyer un courriel.

Contact:

La Revue *Nature & Faune*
Bureau régional de la FAO pour l'Afrique
Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box GP 1628 Accra, Ghana

Téléphone: (+233) 302 610 930 Extension 41605
Téléphone cellulaire: (+233) 246 889 567

Télécopie: (+233) 302 668 427

Courriels: nature-faune@fao.org
Ada.Ndesoatanga@fao.org

Site web: <http://www.fao.org/africa/publications0/nature-and-faune-magazine/en/>

Nature & Faune est une publication bilingue (Anglais et Français) internationale du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique en accès libre, réexaminée par des pairs. Elle est consacrée à l'échange d'informations et de l'expérience pratique dans le domaine de la gestion de la faune et des aires protégées et de la conservation des ressources naturelles sur le continent africain. *Nature & Faune* est largement diffusée depuis 1985.

Nature & Faune dépend de vos contributions bénévoles et volontaires sous forme d'articles et d'annonces dans le domaine de la conservation de la faune, des écosystèmes forestiers et de la nature en Afrique.

Editeur: F. Bojang

Editeur Adjoint: A. Ndeso-Atanga

Conseillers: A. Yapi, C. Nugent, F. Salinas, R. Czudek.

